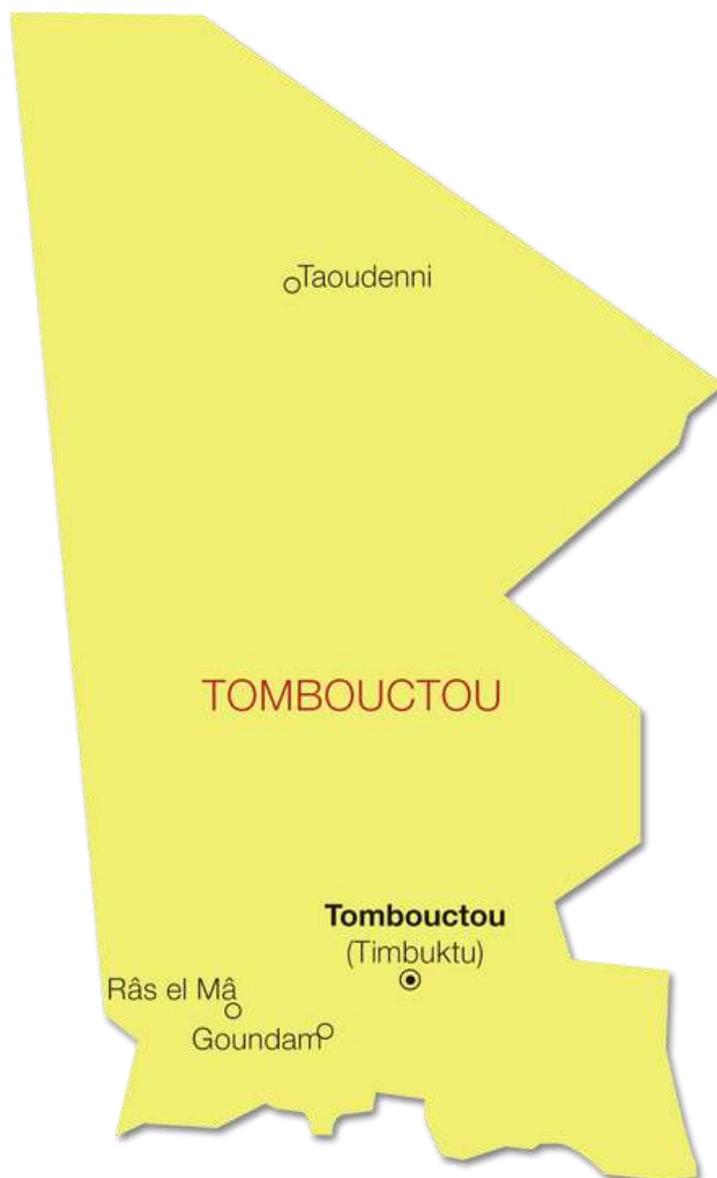




RAPPORT ANNUEL



2021



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

SOMMAIRE

PARTENAIRE PAM	7
PARTENAIRE UNICEF.....	16
PARTENAIRE CARE INTERNATIONALE AU MALI.....	21
PARTENAIRE ACTION CONTRE LA FAIM.....	59
PARTENAIRE HELVETAS	60
PARTENAIRE CIEF	67
PARTENAIRE FHI360.....	73
PARTENAIRE AMSS	78
PARTENAIRE GIZ PASP.....	82
ACTIVITES TRANSVERSALES	91
Formations.....	91
Genre	91
Droits Humains /Approches Basées sur le droit (ABD).....	91
Politique de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)	91
Cohésion Sociale / Vivre ensemble.....	91
DIFFICULTES.....	91
RECOMMANDATIONS.....	93
PERSPECTIVES.....	93
BUDGET.....	93
CONCLUSION.....	93
Etats Financiers	94
Accord Cadre.....	111



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Préambule:

L'année 2021, étant riche en activité tant sur le plan de l'urgence mais aussi au niveau du développement. ARDIL dans sa mission d'accompagnement et de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité des populations les plus défavorisées du Mali et ses partenaires, acteurs humanitaires, ont ensemble mis en œuvre plusieurs projets/ programmes en faveur des communautés dans tous les domaines tels la sécurité alimentaire, la santé, l'eau, hygiène et l'assainissement, les violences basées sur le genre, la protection en général et celle de l'enfance en particulier, la nutrition, l'assistance aux victimes, la microfinance et les activités génératrices de revenus, l'autonomisation de la femme et de la fille, l'éducation tant formelle que non formelle, la cohésion sociale. ARDIL a apporté sa modeste contribution pour agréementer le vivre ensemble.

Après une année budgétaire d'intenses activités, il serait d'une importance capitale de partager avec les partenaires, les autorités et les communautés, l'ensemble des équipes sur terrain, en termes chiffrés, des objectifs et résultats atteints courant cette année mais aussi de ressortir quelques impacts que notre accompagnement a eu sur les conditions de vie des vulnérables.

ARDIL a réussi le pari avec la confiance que lui a accordée ses différents partenaires structurels et conjoncturels.

L'équipe ARDIL voudra remercier ici et maintenant l'ensemble de ses partenaires pour leurs efforts inlassables, pour la confiance à elle accordée. Grâce à eux, ARDIL a intervenu dans la Sécurité Alimentaire, la Santé, la Protection, L'éducation, le COVID-19, Les Violences basées sur le genre, la WASH, la Nutrition, la Cohésion sociale, l'Hydraulique et l'Autonomisation de la Femme et des Jeunes,

ARDIL nourrit l'espoir que les expériences vécues en 2021 seront d'une utilité certaine et d'un atout afin de mieux appréhender les défis des années à venir.

A tous ARDIL dit merci.

Pour l'Equipe ARDIL
Le Président



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Présentation de l'ONG ARDIL:

Siège :

Quartier Sareïkaïna. BP: 77 Tel/Fax: 00(223) 21 92 13 05; NIF: 061000828 Y; N° INPS 21-630/1; N° Pador: ML2008CBK1806375614; CGPS LN N° 16°46'0''; LW 003'0'22; N° D-U-N-S= 55-989-8071; E-mail: ardil_tombouctou@yahoo.fr/ardiltombouctou@gmail.com; Site web: ongardil.org; Tombouctou. Mali

Personnes de contact :

* Abdel Hamid MAIGA : Président ; Tel : 00(223) 66 98 25 81

* Mahamane Elhadj Yattara : Coordinateur Exécutif ; Tel : 00(223) 73 02 27 84

But:

Promouvoir le développement des initiatives locales avec la participation des organismes communautaires de base.

Création :

Accord cadre N° 327 / MAT-CAB du 26 Juin 1992, Avenant n° 1554 du 04 Août 1995 ; Association signataire d'accord cadre N° 0139/0327 du 28 Janvier 2008 ; Avenant N°312/MATD-SG du 25 février 2019 relatif à la couverture nationale.

Objectifs :

Assurer l'auto -promotion des organisations communautaires ;
Développer les capacités institutionnelles des structures locales ;
Accompagner l'accès des communautés aux services sociaux de base y compris en droits humains ;
Promouvoir la participation active des femmes ;
Promouvoir les activités socio-économiques ;
Améliorer durablement les conditions de vie des vulnérables par le développement des activités économiques génératrices de revenus ;
Protéger et assainir l'environnement ;
Lutter contre la désertification, l'ensablement, les pollutions et les nuisances ;
Réaliser des activités d'accompagnement ;
Diffuser les connaissances locales.

Mission et Vision :

Mission : Appuyer les initiatives locales des plus pauvres à travers la recherche et la mise en œuvre d'actions concrètes de développement pour une amélioration de la condition de vie des pauvres. ARDIL s'attaque à la marginalisation des couches pauvres par le travail que l'organisation réalise sur le terrain ensemble avec les vulnérables.

Vision : ARDIL ambitionne une société transformée où tous les membres ont des chances égales. Cela ne peut se faire sans mettre fin à l'extrême pauvreté, à la méconnaissance et à l'analphabétisme dans lesquels vivent tant de groupes vulnérables.

Valeurs:

Les bénéficiaires sont les premiers acteurs de leur développement ;
L'équité entre les bénéficiaires, surtout au profit des femmes et jeunes ;
La diversité dans le Pays est une opportunité et une richesse.

Zone d'intervention:

L'entendue du territoire malien.

Cibles :

- * Groupements Ruraux et urbains formels et informels ;
- * Organisations Féminines et Juvéniles Rurales et Urbaines ;
- * Communautés Nomades et Sédentaires ;



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

* Collectivités.

Domaine d'intervention:

La Décentralisation/Gouvernance ; b) L'Agriculture ; c) Sécurité Alimentaire ; d) L'Environnement ;
e) La Santé/Nutrition/Wash ; f) L'Éducation/Alphabétisation ; g) Le Renforcement Institutionnel ; h)
Le Micro Crédit/AGR, i) Hydraulique ; j) La cohésion sociale, k) Protection



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Introduction:

Contexte et justification :

Dans le cadre de sa mission de lutte contre la pauvreté et la vulnérabilité au Mali, l'ONG Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL), avec la collaboration et l'appui de ses différents partenaires, a mis en œuvre des projets/programmes d'assistance à communautés défavorisées.

En effet, l'ONG ARDIL, depuis sa création en juin de l'an 1992, œuvre dans l'humanitaire par l'accompagnement et la lutte contre la pauvreté au Mali et plus particulièrement dans les régions au Nord du Mali. Elle a, depuis, mis en œuvre plusieurs projets/programmes allant de l'agropastorale en termes d'agriculture, d'élevage, de pêche, à la microfinance, à l'épargne avec les groupements MJT (Moussow ka djiguya ton) et le cash, à la santé Materno-infantile, à la nutrition, à la protection dans tous ses aspects, à la scolarisation des enfants, à l'insertion socio-professionnelle, à l'accès à l'eau potable, à l'aménagement de périmètres irrigués et maraichers, à l'autonomisation de la femme et de la fille. La liste des domaines n'est pas exhaustive.

La redevabilité impose à ARDIL, d'informer ses partenaires techniques et financiers de l'impact des projets/programmes sur les conditions de vie des communautés bénéficiaires et aussi les résultats atteints.

Contribution d'ARDIL aux projets/programmes :

ARDIL a contribué dans la mise en œuvre de l'ensemble des projets/programmes soit en finançant sur fonds propres, soit en cofinancement, soit à travers des contributions matérielles et/ou techniques par la mise à disposition d'un personnel compétent.

ARDIL a participé à l'ensemble des rencontres de tous les clusters, aux missions conjointes inter-agences organisées par OCHA et aux cadres harmonisés de 2021.

ARDIL a contribué financièrement et par une représentation digne du nom à l'ensemble des événements de la région.

ARDIL a apporté son soutien financier et technique dans tous les cas où elle a été sollicitée au niveau de la région de Tombouctou.

ARDIL a soutenu les faitières telles les handicapés et les associations féminines dans la mise en œuvre de leur plan d'action.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE PAM

DAG/BF/Protection

Tableau récapitulatif des activités de distribution des vivres de janvier à décembre 2021

Activité	Cercle	Commune	Planifié	Atteint	Mois				Total		
					Juillet	Août	Septembre	Octobre			
<i>Blanket Feeding</i>	Niafunké	Soboundou	5874	5874	17,612	17,622	17,621	17,618	70,473		
		Léré	2533	2533	7,601	7,599	7,602	7,601	30,403		
		Soumpi	2463	2463	7,385	7,392	7,391	7,385	29,553		
		Fittouga	4373	4373	13,119	13,119	13,119	13,122	52,479		
		Banikane	3091	3091	9,261	9,273	9,273	9,275	37,082		
		Koumaira	2097	2097	6,291	6,291	6,291	6,291	25,164		
		Dianké	1518	1518	4,550	4,554	4,559	4,559	18,222		
		N'gorkou	3544	3544	10,638	10,632	10,631	10,638	42,539		
	Diré	Diré	2955	2955	8,867	8,865	8,861	8,870	35,463		
		Arham	410	410	1,229	1,230	1,227	1,229	4,915		
		Binga	743	743	2,228	2,229	2,226	2,228	8,911		
		Bourem Sidi Amar	1243	1243	3,726	3,729	3,723	3,726	14,904		
		Dangha	1875	1875	5,630	5,625	5,621	5,630	22,506		
		Garba Koyra	821	821	2,457	2,463	2,465	2,457	9,842		
		Haibongo	2072	2072	6,210	6,216	6,218	6,210	24,854		
		Kirchamba	599	599	1,796	1,797	1,794	1,796	7,183		
		Kondi	443	443	1,323	1,329	1,331	1,323	5,306		
		Sarayamou	2462	2462	7,385	7,385	7,384	7,384	29,538		
		Tienkour	948	948	2,849	2,844	2,840	2,849	11,382		
		Tindirma	941	941	2,822	2,822	2,821	2,822	11,287		
		Tingueregueif	422	422	1,266	1,266	1,272	1,269	5,073		
		Total			41427	41427	124,245	124,282	124,270	124,282	497,079



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIVITES DE DISTRIBUTION DES BONS D'ACHATS DE JANVIER A DECEMBRE 2021 ARDIL/PAM

Activité	Cercle	Commune	Planifié	Atteint	Total		
<i>Filets Sociaux</i>	Niafunké	Soboundou	3 095	3 095	194 985 000		
		Soumpi	1 298	1 298	81 774 000		
<i>PDI</i>	Niafunké	Soumpi 1	406	406	65 366 000		
		Soumpi 1 Hôtes	406	406	17 052 000		
		Soumpi 2	327	327	41 202 000		
		Léré	388	388	51 604 000		
		Léré Hôtes	388	388	16 296 000		
		Kirchamba 1	338	338	33 124 000		
		Kirchamba 2	162	162	21 546 000		
		Binga	196	196	26 068 000		
		Diré	60	60	7 980 000		
		Sarayamou	151	151	20 083 000		
		Tingueregueif	148	148	19 684 000		
		Tindirma	109	109	14 497 000		
		<i>Blancket Feeding FEFA</i>	Diré	Diré	1 012	1 012	30 360 000
				Arham	140	140	4 200 000
Binga	255			255	7 650 000		
Bourem S Amar	426			426	12 780 000		
Dangha	642			642	19 260 000		
Garbakoyra	281			281	8 430 000		
Haibongo	710			710	21 300 000		
Kirchamba	205			205	6 150 000		
Kondi	152			152	4 560 000		
Sarayamou	843			843	25 290 000		
Tienkour	325			325	9 750 000		
Tindirma	322			322	9 660 000		
Tingueregueif	144			144	4 320 000		
Niafunké	Soboundou			2 012	2 012	60 360 000	
	Soumpi		843	843	25 290 000		
	Léré		868	868	26 040 000		
	Banikane		1 059	1 059	31 770 000		
	Koumaira		718	718	21 540 000		
	Fittouga		1 498	1 498	44 940 000		
	Dianké		520	520	15 600 000		
	N'gorkou		1 214	1 214	36 420 000		
Total				21 661	21 661	1 036 931 000	



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Activité	Commune	Cumul Valeur Bons	Cumul Quantité
Soboundou	PDIs	0	
	Résident	185 700 000	
	Enfant	-	70,473
	FFA	60 360 000	
	Sous-Total	246 060 000	70,473
Soumpi	PDIs	92 834 000	
	Résident	94 932 000	
	Enfants	0	29,553
	FFA	25 290 000	
	Sous-Total	213 056 000	29,553
Léré	PDIs	51 604 000	
	Résident	16 296 000	
	Enfants	0	30,403
	FFA	26 040 000	
	Sous-Total	93 940 000	30,403
Fittouga	PDIs	0	
	AS	0	
	Enfants	0	52,479
	FFA	44 940 000	
	Sous-Total	44 940 000	52,479
Koumaira	AS	0	
	Enfants	0	25,164
	FEFA	21 540 000	
	Sous-Total	21 540 000	25,164
Banikane	AS	0	
	Enfants	0	37,082
	FEFA	31 770 000	
	Sous-Total	31 770 000	37,082
Dianké	Enfants	-	13,663
	FEFA	15 600 000	
	Sous-Total	15 600 000	13,663
N'gorkou	Enfants	-	42,539
	FEFA	36 420 000	
	Sous-Total	36 420 000	42,539
Total Niafunké		703 326 000	301,356



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Bourem Sidi Amar	Enfants		14,904
	FEFA	12 780 000	
	Sous-Total	12 780 000	14,904
Sarayamou	PDIs	20 083 000	
	Enfants	-	29,538
	FEFA	25 290 000	
	Sous-Total	45 373 000	29,538
Haibongo	Enfants	0	24,854
	FEFA	21 300 000	
	Sous-Total	21 300 000	24,854
Kirchamba	PDIs	54 670 000	
	Enfant	0	7,183
	FEFA	6 150 000	
	Sous-Total	60 820 000	7,183
Dangha	Enfant	-	22,506
	FEFA	19 260 000	
	Sous-Total	19 260 000	22,506
Tienkour	Enfant	0	11,382
	FEFA	9 750 000	
	Sous-Total	9 750 000	11,382
Diré	PDIs	7 980 000	
	Enfant	-	35,463
	FEFA	30 360 000	
	Sous-Total	38 340 000	35,463
Binga	PDIs	26 068 000	
	Enfants	-	8,911
	FEFA	7 650 000	
	Sous-Total	33 718 000	8,911
Arham	Enfants	-	4,915
	FEFA	4 200 000	
	Sous-Total	4 200 000	4,915
Kondi	Enfants	-	5,306
	FEFA	4 560 000	
	Sous-Total	4 560 000	5,306
Garba Koyra	Enfants	-	9,842
	FEFA	8 430 000	



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

		<i>Sous-Total</i>	8 430 000	9,842
Tindirma	PDI s	14 497 000		
	Enfants	-		11,287
	FEFA	9 660 000		
		<i>Sous-Total</i>	24 157 000	11,287
Tingoureguif	PDI s	19 684 000		
	Enfants	-		5,073
	FEFA	4 320 000		
		<i>Sous-Total</i>	24 004 000	5,073
Total Diré		306 692 000		191,164
Total Cumul		1 010 018 000		492,52



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Blanket Fedding (BF)

Rapport Narratif de l'ONG ARDIL
2021

Partenaire de coopération du PAM au MALI

L'ONG ARDIL intervient dans le cadre de la prévention de la malnutrition avec le PAM depuis plusieurs années dans les cercles de Diré et Niafunké.

Informations Générales

Période de rapportage:	Juin-Octobre	Activités :	BSFP
Date du rapport:	Décembre 2021	Date effective de démarrage du projet :	Juin 2021
Nom du partenaire :	ARDIL	Date effective de fin du projet :	Octobre 2021
Région :	Tombouctou	Total du budget approuvé :	
Cercle :	Diré ; Niafunké	Nombre de sites de distribution :	459
N° FLA :	FLA002/CSP/ARDIL/URT/BSFP/2020-2021	Nombre de villages :	459
Duré du FLA :	04 Mois		

NB : Pour des raisons d'insécurité pour le transport des vivres, les distributions ont été prolongées jusqu'en octobre. L'ONG ARDIL a accepté de poursuivre les activités sans coût jusqu'en Décembre 2021.

Cette période a concerné la distribution des super céréales CSB++ et la distribution de bons d'achats aux FEFA réalisée dans les 21 communes des cercles de Diré et Niafunké. Les bénéficiaires de ces activités sont : 41 427 enfants de 6-23 mois et 14 189 FEFA assistés dans 459 villages.

Des activités réalisées : Dépistages des enfants, des démonstrations culinaires, des émissions radios, des sensibilisations à l'hygiène, l'assainissement et la Covid-19. La remise des bandes de Shakir aux mamans et leur formation à l'utilisation. La formation des relais communautaires afin de suivre avec les mamans le statut nutritionnel des enfants. Des focus-groupe ont été réalisés avec les FEFA et les chefs de ménage sur les causes et conséquences de la malnutrition des enfants de 6 à 23 mois. Les mesures barrières contre la COVID-19 respectées.

Principales Contraintes et limitations :

Les contraintes majeures ont été la difficulté d'accès à certains villages à cause des inondations et l'impraticabilité des pistes rurales.

Les bénéficiaires :

Il s'agit des 41 427 enfants de 6-23 mois et 14 189 FEFA et la distribution de 2400 bandes shakir pour enfants et 500 pour mamans. L'opération a, couvert 459 villages/fractions repartis en 459 sites soit chaque village son site de distribution pour éviter aux mamans et aux enfants le déplacement au-delà du village.

Le processus de ciblage et d'enregistrement :

Les communes et les quotas ont été choisis par le partenaire PAM ; au niveau communal, la répartition du quota entre les différents villages a été faite par un comité technique comprenant la santé, les autorités communales et les représentants de toutes les couches. Les équipes ont sillonné tous les villages/fractions/quartiers, en collaboration avec les relais communautaires qui ont tous évolué sur leur aire, sous l'œil vigilant des services de la santé et des comités de ciblage villageois.

Les listes définitives de ces bénéficiaires ciblés ont été partagées avec PAM pour sa validation.

Tableau 1 : Bénéficiaires totaux enregistrés

Communes	Nbre Villages	Nbre villages ciblés	Nbre sites	Bénéficiaires		Nbre bénefs 6-23 mois	Nbre femmes enceintes et allaitantes bénéficiaires
				Filles	Garçons		
21 communes	459	459	459	21 490	19 937	41 427	14 189



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau 2 : Situation nutritionnelle des enfants 6-23 mois dépistés

CERCLE	Commune	MUAC				OEDEME	TOTAL	Centre de référence
		VERT (PB>125mm)	JAUNE (PB<125mm)	ROUGE (PB<110mm)				
Diré	13 Communes	15 790	131	13		15 934	CSCOM	
Niafunké	08 Communes	25 238	216	39		25 493		
Total	21 communes	41 028	347	52	-	41 427		

Tableau 3 : Situation nutritionnelle de femmes allaitantes dépistées

Communes	MUAC			Centre de référence
	>230 mm	<230 mm	TOTAL	
21 communes	14 189	0	14 189	0

Réalisations

Tableau des bénéficiaires par activité et commune :

Cercles	Communes	FEFA		Enfants 6 à 23 mois		
		Planifiés	Atteints	Planifiés	Atteints	
Blanket Feeding FEFA	Diré	Diré	1 012	1 012	2955	2955
		Arham	140	140	410	410
		Binga	255	255	743	743
		Bourem S Amar	426	426	1243	1243
		Dangha	642	642	1875	1875
		Garbakoyra	281	281	821	821
		Haibongo	710	710	2072	2072
		Kirchamba	205	205	599	599
		Kondi	152	152	443	443
		Sarayamou	843	843	2462	2462
		Tienkour	325	325	948	948
		Tindirma	322	322	941	941
		Tingueregueif	144	144	422	422
		Sous Total Diré		5 457	5 457	15 934
Niafunké	Niafunké	Soboundou	2 012	2 012	5874	5874
		Soumpi	843	843	2463	2463
		Léré	868	868	2533	2533
		Banikane	1 059	1 059	3091	3091
		Koumaira	718	718	2097	2097
		Fitouga	1 498	1 498	4373	4373
		Dianké	520	520	1518	1518
		N'gorkou	1 214	1 214	3544	3544
Sous Total Niafunké		8 732	8 732	25 493	25 493	
Total		14 189	14 189	41 427	41 427	



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Prévention de la MAM (Blanket Feeding)

Nombre de bénéficiaires assistés

Filles	Garçons	Total
21 490	19 937	41 427

Nombre de Femmes assistées

Femmes de moins de 18 ans	Femmes >18 ans	Total femmes
1 703	12 486	14 189

Les résultats à court terme :

- 173 Villages ont été couverts par l'assistance nutritionnelle dans les 13 communes du cercle de Diré ;
- 286 villages dans le cercle de Niafunké ;
- 459 sites de distribution soit 1 site par Village
- 459 comités de distributions dont 01 par village
- 04 rations alimentaires planifiées et distribuées aux bénéficiaires
- 459 membres de comité de gestion formés
- 459 relais communautaires un par site, ont été formés sur les outils MUAC qui ont été distribués aux Mères des enfants bénéficiaires.
- 577 démonstrations nutritionnelles ont été réalisés avec du CSB++

Genre et protection

Les mesures prises pour la favorisation ; des femmes pour le dépistage elles sont consultées dans tout le processus pour la mise en œuvre de l'activité.
Les femmes ont participé à toutes les activités de mise en œuvre ; d'où elles sont membres des différents comités (comités de ciblage, de distribution et de plainte) plaintes pour la bonne compréhension des autres membres villageois
Des mesures sont prises au niveau des sites de distributions pour le respect des mesures barrières contre le COVID 19.

Gestion du projet

Livraison et Processus de distribution

Les intrants ont été livrés à temps sauf la commune de Dianké dans le cercle de Niafunké, qui a pris un petit retard.

Pas de perte

Toutes distribuées ont été faites directement les zones avec les bénéficiaires concernés.

Une grande partie des bénéficiaires a été enregistrée, mais les cartes n'étaient pas disponibles.

Tous les membres et élus communautaires ont participé avec succès aux activités.

Seuls les bénéficiaires et membres des différents comités ont accès aux sites.

Les agents de distribution et comités sont déployés pour assurer la distribution sous la supervision du superviseur.

Oui les Comités de gestion de plaintes sont existants et fonctionnels pour le bon déroulement de l'activité.

Gestion financière du projet : niveau d'exécution du budget

Lien avec les autres programmes autres que ceux du PAM

Une équipe de la direction régionale de la santé a visité les zones d'intervention (Diré et Niafunké) où elle a évalué l'impact de l'intervention. La mission en collaboration avec les CS Réf sont satisfaites de l'intervention.

Suivi & évaluation



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Niveau de mise en œuvre du Plan de suivi & évaluation :

Toutes les activités planifiées ont été réalisées avec la participation effective des communautés bénéficiaires. Le résultat est satisfaisant.

Méthodologie et Couverture en termes de suivi :

Le suivi rapproché est assuré par les animateurs. Ils sont appuyés par les superviseurs et le Chef de Projet lors des ciblage et distributions des super céréales et les MUAC ainsi que les activités de sensibilisation, de dépistage. Cette approche a permis d'apprécier le niveau de réalisation des activités, les points forts et corriger les points à améliorer. A la fin des activités le niveau d'exécution de chaque activité est rapporté par les agents.

Exercice de suivi réalisé (PDM, FBM, ...) :

Mission de suivi :

Le Chef de Projet, le chargé de suivi évaluation et les superviseurs ont effectué des missions de supervision dans les communes. Ces missions ont permis à l'équipe de s'enquérir du niveau d'exécution des activités et de corriger les points à améliorer. Ces missions ont permis d'échanger avec les services techniques sanitaires et le développement social et de l'économie solidaire.

Principales contraintes et Limitations

Les contraintes majeures :

- la difficulté d'accès à certains villages à cause des pluies qui inondaient les pistes rurales qui étaient souvent impraticables et l'insécurité qui sévit dans la zone ;

Leçons apprises

Malgré les contraintes les activités ont pu être réalisées grâce à des nouvelles stratégies impliquant les autorités villageoises, communales et administratives, et le résultat escompté a pu être atteint.

<i>Rencontre d'information des autorités locales par rapport à la méthodologie de ciblage des enfants de 06 à 23 mois et FEFA; mesures barrières : le nombre prévu par cercle</i>		<i>Séance de sensibilisation sur le site de distribution</i>
<i>Assistance aux enfants et aux FEFAs</i>		<i>Renforcement des capacités de nos staffs avant le début des opérations</i>
		<i>Sensibilisation des leaders communautaires</i>



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE UNICEF

Programme « Promotion du WASH à l'école dans 15 écoles, de l'ATPC dans 50 villages dont 30 à Tombouctou, Gourma-Rharous, Niafunké et 20 à Goundam, Diré, WASH dans 05 centres de santé et de l'intermédiation sociale autour de 20 points d'eau dans 20 villages dans la région Tombouctou ».

N°	Cercles	Communes	Villages	Populations	Latrines existantes	Engagements	Latrines achevees	Latrines en cours de construction	
1	Niafunké	Soboundou	Tende	1353	15	27	37	15	
2			Tomba	405	110	14	6	6	
3			Arabébé	2302	230	9	19	12	
4			Nounou	1389	78	50	32	28	
5			N'goro	1844	60	12	9	4	
6			Goubo	663	75	6	5	1	
7			Sibo	2128	105	60	25	15	
8			Babadengo	622	20	30	18	8	
9			N'Gourouné	795	60	30	16	18	
10			Hammakoira	965	86	15	1	3	
11			Aldianabangou	930	67	40	7	7	
12			Koiratao	875	75	35	7	15	
13			Soumpi	Soumpi	1816	136	35	83	11
14				Kassoum	2018	38	21	8	10
15	Goundam	Douékiré	Adina koira	569	5	5	61	21	
16			Saoubomo	527	27	50	37	18	
17			Djindi-Hondou	537	6	4	50	1	
18			Fouya	658	30	3	21	7	
19		Doukouria	Wana	376	31	3	20	18	
20			Koromia	266	1	9	8	2	
21			Gouya Sud	331	3	9	6	9	
22			Kel Adrar	222	14	8	25	2	
23		Dibla	678	23	89	17	1		
24		Kaneye	Korey	216	0	12	30	2	
25			Kel haoussa 4	335	0	9	30	4	
26			Bélékaka	335	4	6	29	0	
27		Tonka	Taborack	455	0	11	70	0	
28			Tamachkoit	224	8	40	8	48	
29			Bototo	639	8	9	17	3	
30			Kelfodi	112	0	8	2	17	
31		Dongoyssam	772	55	11	8	3		
32		Bancani camp	789	20	22	87	0		
33		Kossia	181	20	4	57	6		
34	Diré	Arham	Diawatou	547	40	2	0	1	
35			Morikoira	1137	72	3	1	2	
36	Tombouctou	Alafia	Doya Dag Ibni	137	0	12	3	9	
37			Baidou	250	7	20	8	12	
38			Tedeni	200	1	10	0	10	
39			Taforat	150	4	11	0	0	
40			Infazwane	140	6	11	17	0	
41			Tessinsack	1809	6	60	21	47	
42			Issafaye	3000	60	106	60	30	
43			Adiachou	250	1	9	3	4	
44			Tesheck	150	0	5	13	3	
45			Toumbouz	530	21	10	0	0	
46		Baifendou	395	26	15	10	6		
47	Rharous	Hamzakoma	Minkiri	614	80	8	3	2	
48			Alassane koira	222	8	12	7	5	
49		Rharous	Dangouma	460	24	13	5	8	
50			Bambara	2330	134	35	49	28	
TOTAL					1900	1038	1056	484	



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau de nombre de personnes touchées lors des sensibilisations sur les bonnes pratique d'hygiène dans les villages et écoles :					
Villages	Nombre de personnes touchées				TOTAL
	Hommes	Femme	Garçons	Filles	
Taborack	76	108	57	62	303
Tamachkoit	98	125	92	115	430
Bototo	90	153	98	127	468
Kelfodi	35	56	35	48	174
Dongoyssam	95	129	53	85	362
Bancani camp	78	85	56	64	283
Kossia	92	140	58	71	361
Tende	82	98	41	53	274
Tomba	73	162	52	65	352
Arabébé	59	98	23	46	226
Nounou	68	72	52	67	259
N'goro	54	78	25	53	210
Goubo	89	158	56	69	372
Sibo	95	150	56	72	373
Babadengo	64	86	28	65	243
N'Gourouné	56	86	32	58	232
Hammakoira	89	102	38	65	294
Aldianabangou	92	96	53	69	310
Koiratao	86	105	28	34	253
Soumpi	76	109	56	87	328
Kassoum	95	129	53	85	362
Adina koira	78	85	56	64	283
Saoubomo	92	140	58	71	361
Djindi-Hondou	82	98	41	53	274
Fouya	73	162	52	65	352
Wana	59	98	23	46	226
Koromia	68	72	52	67	259
Gouya Sud	54	78	25	53	210



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Kel Adrar	56	84	56	69	265
Dibla	95	150	56	72	373
Korey	64	86	28	65	243
Kel haoussa 4	56	86	32	58	232
Bélékaka	89	102	38	65	294
Diawatou	92	96	53	69	310
Morikoira	86	105	28	34	253
Doya Dag Ibni	76	109	56	87	328
Baidou	92	140	58	71	361
Tedeni	82	98	41	53	274
Taforat	73	162	52	65	352
Infazwane	59	98	23	46	226
Tessinsack	68	72	52	67	259
Issafaye	54	78	25	53	210
Adiachou	92	158	56	69	375
Tesheck	95	150	56	72	373
Toumbouz	64	86	28	65	243
Baifendou	56	86	32	58	232
Minkiri	89	102	38	65	294
Alassane koira	92	96	53	69	310
Dangouma	86	105	28	34	253
Cherifan Ergo	76	109	56	87	328
Bambara	95	129	53	85	362
TOTAL	3 935	5 545	2 347	3 357	15 184



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

WASH

Formation de l'équipe sur l'intermédiation Sociale

Nombre de personnes touchées		Total
Hommes	Femme	
17	3	20

communes	villages	Nombre de personnes touchées				
		Hommes	Femme	Garçons	Filles	Total
Soboundou	Tendé	64	86	28	65	243
	Arabébé	56	86	32	58	232
	Aldianabangou	89	102	38	65	294
	N'gourné	92	96	53	69	310
	N'goro	86	105	28	34	253
	Nounou	76	109	56	87	328
Soumpi	Soumpi	95	129	53	85	362
	Kassoum	78	85	56	64	283
Hamzakoma	Alassane Koira	92	140	58	71	361
	Minkiri	82	98	41	53	274
Rharous	Dangouma	73	162	52	65	352
	Cheriffene	59	98	23	46	226
Bambara Maouédé	Bambara Maouédé	68	72	52	67	259
Sérééré	Modiakoye	54	78	25	53	210
Alafia	Doya Dag Ibni	56	84	56	69	265
	Baidou	95	150	56	72	373
	Tafora	64	86	28	65	243
	Techeq	56	86	32	58	232
	Adiachou	89	102	38	65	294
	Baifendou	92	96	53	69	310
Total		1 516	2 050	858	1 280	5 704



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ECOLE

EHA dans 15 Ecoles		
Formation des acteurs (ONG, Services techniques, MJT, CGS, Enseignants)		
Nombre de Participants		
Hommes	Femmes	Total
152	110	262

Mise en place des Clubs d'hygiène

N°	Communes	Ecoles	Garçons	Filles	Total
1	Alafia	Adiachou	5	4	9
2		Teshek	5	5	10
3		Issafaye	4	8	12
4		Baidou	6	4	10
5	Soboundou	N'gourouné	6	5	11
6		Aldjanabangou	6	4	10
7		Arabébé	5	4	9
8		Tendé	6	4	10
9		Nounou	6	5	10
10		Soumpi	6	5	11
11		N'goro	6	4	10
12		Kassoum	6	5	11
13	Hamzakoma	Minkiri	6	5	11
14		Alassane Koira	5	6	11
15	Seréré	Madiakoye	9	2	11
Totaux			87	70	157

CSCCom

Formation et sensibilisation à l'endroit des 5 ASACos, des responsables communaux et des leaders communautaires sur la redevabilité et le contrôle citoyen

Nombre de participants		
Hommes	Femmes	Total
29	2	31

Formation des acteurs en hygiène hospitalière (ONG, CSCCom, ASACO)

Nombre de participants		
Hommes	Femmes	Total
63	35	98

Ateliers d'Appui-conseil au profit de 5 ASACOs dans la planification budgétaire annuelle des structures

Nombre de participants		
Hommes	Femmes	Total
20	35	55

Séances de causeries de groupes et dialogues communautaires sur les pratiques d'hygiène en milieu de soins dans les 5 CSCCom.

Nombre de participants		
Filles	Garçons	Total
135	84	315



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE CARE INTERNATIONALE AU MALI

Programme Empowerment des Femmes et des Filles-Gouvernance de la Société Civile

Le Projet Empowerment des Femmes-Filles et Gouvernance de la Société Civile (PEF-GS) dénommé « Maaya Danbé » en langue locale, qui fait suite au Programme Empowerment des Femmes et des Filles (PEF) est financé par le Gouvernement Norvégien à travers CARE Norvège pour une durée de cinq (05) ans 2020-2025 et vise à autonomiser les femmes et les filles confrontées à la pauvreté, l'inégalité, la violence et l'exclusion sociale pour revendiquer et réaliser leurs droits humains. Le projet « Maaya Danbé » comprend quatre domaines thématiques transversaux : (i) le renforcement de la société civile, (ii) l'autonomisation économique des femmes et l'entrepreneuriat, (iii) la participation des femmes aux processus décisionnels et (iv) l'engagement des hommes dans la transformation des normes de genre.

Le but global du programme est « D'ici 2025, que les conditions socio-économiques et politique, 344 400 femmes et filles vulnérables âgées de 15 à 60 ans des régions de Bougouni, Mopti, Ségou, et Tombouctou et soit amélioré et leur influence dans les processus de prise de décision à différents niveaux soit accru.

RESULTAT 1 : LES FEMMES SONT AUTONOMISEES SUR LE PLAN ECONOMIQUE ET ONT UN MEILLEUR ACCES ET UN MEILLEUR CONTROLE DES RESSOURCES ET OPPORTUNITES ECONOMIQUES (ODD 1.4, ODD5.A)

Produit 1.1: Les femmes ont accès aux prêts et à l'épargne, à travers les institutions financières informelles et formelles (ODD 8.10)

Mise en place de nouveaux groupes d'épargne crédit MJT

Au cours de l'année 2021 il a été créé dans la région de Tombouctou 414 groupements dont 381 MJT et 33 CJT. Les 414 groupement totalisant 9 745 personnes dont 8 266 femmes, 146 filles, 655 hommes et 78 garçons. MJT : 381 et CJT : 33

Situation financière des groupements MJT pendant la période (Préciser la période)

Faire ressortir en fonction du nombre de groupement mis pendant la période, la situation financière

Epargné : 10 432 800 f cfa

Donné à crédit à leurs membres : 11 025 000f cfa

Nombre de crédit octroyé : 1 215

En caisse : 845 800 f cfa

En banque : 0

Source : SAVIX MIS

Situation des Animation sur les thèmes MJT

Quatre-vingt-dix-neuf (99) nouveaux groupements MJT ont bénéficiés de séances d'animation sur les thèmes MJT notamment le groupement et l'assemblée générale, le comité de gestion, le règlement intérieur, l'épargne, le crédit l'intérêt, le fonds social et les amendes avec la participation de 1 930 personnes dont 1 907 femmes et 23 filles.

Les séances d'animation conduites aux prés de groupements ont permis aux membres de ces groupements de maîtriser la notion de groupement et le rôle de l'assemblée générale, de pouvoir élaborer leur règlement intérieur, et chaque membre du comité de gestion connaît son rôle et responsabilité.

Suivi des GMJT

Soixante-onze (71) groupements ont été suivis courant de l'année 2021. L'objectif de cette activité consiste à l'expert d'aller participer à la réunion hebdomadaire d'un groupement donné. Pendant ce passage l'EJ assiste au déroulement de la réunion MJT, vérifie si les thèmes MJT ont été compris par les membres, si le groupement détient des documents de gestion et s'ils sont bien tenus, si le règlement intérieur est élaboré, si le comité de gestion joue son rôle. L'objectif de cette visite est aussi



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

d'identifier les forces du village et des groupements concernés, d'identifier les faiblesses par groupement et enfin apporter des solutions.

Formation des animateurs VSLA sur l'approche VSLA (MJT)

Dans le cadre de l'accompagnement/encadrement et du renforcement de capacités des nouveaux groupements, 47 animatrices et animateurs dont 45 Femmes et 2 hommes ont été formés sur l'approche MJT pour l'encadrement de leurs groupements. Cette formation vise à doter chaque groupement d'une ressource humaine locale interne pour l'accompagner dans son processus de bonne gouvernance et de gestion saine. Les animatrices poursuivent l'encadrement de leurs groupements.

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités d'une animatrice pour chaque nouveau groupement en vue de son accompagnement dans la mise en œuvre de ses activités quotidiennes.

Tableau n° 001 : Situation des animateurs VSLA formés sur l'approche MJT

Régions	Cercles	Communes	# sessions de formation	# animateurs formés		
				Hommes	Femmes	Total
Tombouctou	Dire	Arham	7	0	5	5
Tombouctou	Niafunké	Banikane	0	1	4	5
Tombouctou	Dire	Dangha	0	0	4	4
Tombouctou	Dire	Garbakoira	0	0	5	5
Tombouctou	Dire	Haibongo	0	0	4	4
Tombouctou	Goundam	Kaneye	0	0	5	5
Tombouctou	Dire	Kirchamba	0	0	5	5
Tombouctou	Goundam	Télé	0	0	5	5
Tombouctou	Dire	Tienkour	0	0	5	5
Tombouctou	Dire	Tindirma	0	1	3	4
Total			7	2	45	47

Identification, organisation et formation des agents villageois

Courant l'année 2021 dans la région, 52 agents villageois ont été identifiés et formés sur l'approche MJT car ils sont des acteurs qui, renforcés restent des ressources humaines utiles non seulement pour le projet PEF-GS dans leurs villages mais constituent aussi des leviers pour impulser le développement local dans leurs terroirs et appuient les Experts Juniors dans la mise en place des groupements MJT.

Suite à la formation trente-trois (33) groupements ont été mis en place par les agents villageois

Tableau n° 002 : Situation des agents villageois formés

Régions	Cercles	Communes	Anciennes/ Nouvelles communes	# sessions de formation	# agents formés		
					Hommes	Femmes	Total
Tombouctou	Goundam	Télé	Ancienne	1	25	0	25
Tombouctou	Dire	Haibongo	Ancienne	1	27	0	27
Total				2	52	0	52

Formation des membres des VSLA à la gestion financière

30 femmes de 30 groupements MJT dans 11 communes de 4 cercles de la région de Tombouctou ont pris part à une formation de 2 jours organisée à Goundam sur la gestion financière.

En prélude à la formation sur la gestion financière, une campagne d'information / sensibilisation a été menée au niveau des réseaux et groupements partenaires / GEWEP III sur la formation, le choix approprié des délégués (e)s et la période d'organisation de la formation. A la formation, il a été constaté une mobilisation quantitative et qualitative des délégués (e)s, une participation active dans les débats et dans les exercices de simulation, ceci témoigne du coup tout l'intérêt que les participants ont pour une formation.

L'objectif principal de cette formation est de doter les participants de connaissances, compétences et outils pour améliorer la gestion des ressources financières de leurs organisations.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n° 003 : Situation des membres des VSLA à la gestion financière

Régions	Cercles	Communes	Anciennes/nouvelles communes	# sessions de formation	# personnes formées				
					Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	Dire	Arham	Ancienne	0	3	0	0	0	3
Tombouctou	Niafunké	Banikane	Ancienne	0	3	0	0	0	3
Tombouctou	Dire	Dangha	Ancienne	0	4	0	0	0	4
Tombouctou	Dire	Garbakoira	Ancienne	0	2	0	0	0	2
Tombouctou	Dire	Haibongo	Ancienne	0	4	0	0	0	4
Tombouctou	Goundam	Kaneye	Ancienne	0	2	0	0	0	2
Tombouctou	Dire	Kirchamba	Ancienne	0	3	0	0	0	3
Tombouctou	Goundam	Télé	Ancienne	0	2	0	0	0	2
Tombouctou	Dire	Tienkour	Ancienne	0	1	0	0	0	1
Tombouctou	Dire	Tindirma	Ancienne	0	4	0	0	0	4
Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	Ancienne	2	0	0	0	0	2
Total				0	30	0	0	0	30

Signature de contrats de partenariat avec le "WomenFund" avec le Ministère de la femme et de l'inclusion financière pour les groupes vulnérables avec le Ministère des finances
Prise en charge de l'examen des programmes de formation de différents niveaux VSLA
Soutenir le plaidoyer de haut niveau pour la mise en œuvre des politiques

Dans les soucis de faciliter la mise en œuvre des politiques et de faire valoir aux femmes leur droit qu'un atelier de plaidoyer de haut niveau a été organisé au niveau du cercle de Dire du 24 au 25/06/2021 et a vu la participation de 34 personnes dont 28 femmes, 2 filles et 4 hommes engagés. Pour la conduite de cette activité certains responsables étaient présents : il s'agit : des autorités administratives représentées par le préfet du cercle de Dire, le maire de la commune urbaine de Dire, quatre (4) autres maires des communes rurales (Haibongo, Banikane, Télé, Tindirma), les Directrices du service locale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille de Goundam et Dire

L'objectif du plaidoyer est de :

Permettre un échange entre les femmes MJT et les autorités pour faciliter leur participation massive au sein des instances de décisions

Impliquer les autorités pour l'application correcte et effective de la loi 052

Remettre la lettre de plaidoyer aux autorités administratives.

La rencontre a été clôturée par les mots d'encouragement du préfet qui a invité les femmes à plus d'engagement et s'est engagé en sa personne et au nom de tous les maires des autres communes à les accompagner pour l'application correcte de la loi 052

Tableau n° 004: Nombre de plaidoyer soutenu au haut niveau

N°	Régions	Cercles	Nature du plaidoyer	Commentaires
1	Tombouctou	Dire	Plaidoyer des femmes auprès des autorités administratives et communales sur l'application correcte et effective de la loi 052	L'activité a été une réussite car le préfet du cercle était là ainsi que 5 Maires et la responsable du service locale de la promotion de la femme, de l'enfant et de la famille. L'activité a été soldé par l'engagement des autorités qui s'engagent à accompagner les femmes pour l'application correcte et effective de la loi



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Établissement et renforcement de partenariat financier entre VSLA, VSLA et les institutions de microfinance et les banques

Dans le souci d'établir une collaboration entre les institutions de micro finance et les groupements MJT/réseaux et de pouvoir renforcer ce partenariat qu'un atelier a été organisé à Dire. A cet atelier ont participés les trois (3) institutions de micro finance en l'occurrence La CAMEC, Tchilifinance, Niessiguiso et les femmes MJT. La rencontre s'est déroulée au niveau de la maison des jeunes de Dire du 20 au 22/ 10/2021 regroupant 53 femmes et 3 représentants des dites caisses d'épargne et crédits l'objectif est d'établir le partenariat entre le VSLA et les institutions de micro finance et les banques.

Grâce aux actions de plaidoirie et à la suite de nombreuses formations avec les différentes institutions de microfinance quelques allègements ont été faite en faveur des femmes des groupements Mjt :

Ouverture de compte au niveau de la caisse Tjilly finance qui été fixé à 5000 f CFA est revus à 0 F CFA pour les femmes MJT.

Aucune retenus sur la gestion et l'entretien du compte quelque que soit la durée du montant au niveau de la caisse tjilly pour les groupements MJT.

Remboursements hebdomadaires du crédit au femmes MJT.

Les Difficultés

Baisse des dépôts par les clients au niveau des caisses.

Méfiance des clients due à des difficultés empêchant certains clients de toucher leurs fonds auprès de ces caisses

Méfiance des clients due à la fermeture de certaines caisses d'épargne et crédit.

Après ouverture des comptes les femmes ont du mal à avoir des crédits

Refus de remboursement de crédit par les clients (certaines femmes MJT)

Recommandations et engagements :

Mettre au niveau des caisses un fonds de garantie pour les groupements afin de les permettent d'accéder facilement aux prêts.

Les caisses demandent aux femmes d'avoir confiance en elles et de venir ouvrir les comptes et faire des dépôts

La caisse Niesigiso promet aux femmes de leur restituer les fonds dont elles disposent au niveau de la caisse, mais à condition qu'elles se déplacent pour aller remplir les conditions à Bamako

La caisse Tchilifinance s'engage à offrir des prêts aux femmes et à améliorer la périodicité de remboursement (remboursement hebdomadaire pour les femmes MJT) à condition qu'elles fassent des dépôts après ouverture des comptes

Tableau n° : Nombre de partenariat financier établi et renforcer

N°	Partenariats établis	Type de partenariat	Nature du renforcement reçu
1	La caisse CAMEC	Ouverture de comptes	Sensibilisation sur l'utilité des caisses, les compétences AGR et l'entrepreneuriat, atelier d'échange entre les caisses et les femmes MJT
2	La caisse Tchili finance	Ouverture de compte	Sensibilisation sur l'utilité des caisses, les compétences AGR et l'entrepreneuriat atelier d'échange entre les caisses et les femmes MJT

Nombre de nouveaux membres de VSLA liés aux IMF

Suite aux ateliers de mise en relation des femmes VSLA et IMF organisés et grâce aux séances d'animation sur l'importance de la collaboration avec les IMF/banques organisées auprès des groupements MJT que des femmes ont ouverts des comptes auprès des caisses Tchilli finance et CAMEC à Diré. Au total 125 femmes des 45 groupements MJT ont ouvert des comptes.

L'objectif de l'ouverture des comptes est de permettre aux femmes de débloquent des prêts auprès de ces IMF/banques afin de pouvoir renforcer leurs AGR



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n° : Situation des membres des VSLA liés aux IFM/Banques

Régions	Cercles	Communes	Nombre groupe VSLA	Ancien ou nouveau	# membre des groupe VSLA liés aux IMF/banques		
					Femmes	Hommes	Total
Tombouctou	Diré	Haibongo	3	Ancien	6	0	6
Tombouctou	Diré	Tienkour	4	Ancien	4	0	4
Tombouctou	Diré	Tindirma	8	Ancien	12	0	12
Tombouctou	Diré	Kirchamba	4	Ancien	15	2	17
Tombouctou	Diré	Arham	3	Ancien	13	4	17
Tombouctou	Diré	Tienkour	5	Ancien	14	2	16
Tombouctou	Diré	Dire	7	Ancien	17	3	20
Tombouctou	Diré	Dangha	5	Ancien	14	3	17
Tombouctou	Diré	Garbakoira	6	Ancien	12	4	16
Total			45		107	18	125

Nombre de nouveaux groupes VSLA liés aux IMF/banques

Dans le cadre du financement des banques de céréales 2021, il a été demandé à chaque réseau bénéficiaire d'ouvrir un compte bancaire dans lequel sera versé en premier lieu la quote part du bénéficiaire comme condition obligatoire pour bénéficier du financement de PEF-GS. Ainsi huit (8) réseaux bénéficiaires ont ouvert chacun un compte bancaire à la BDM et à la BNDA/Tombouctou. Les objectifs/avantages du lien avec les IFM/banques est de permettre aux organisations partenaires de lier avec les IMF de la place un partenariat gagnant-gagnant. Ce partenariat permettra aux IMF de proposer et expliquer aux organisations partenaires un paquet de services parmi lesquels elles pourront faire un choix libre et avantageux dans le cadre de l'accès aux financements des leurs activités génératrices de revenus.

Produit 1.2: Développement de l'esprit d'entreprise et autres opportunités commerciales promues pour les femmes (ODD 8.3 et ODD 8.5)

Renforcer les capacités des femmes MJT sur les principes de gouvernance (droits et devoirs / citoyenneté, entrepreneuriat féminin, prise de parole en public, rôles et responsabilité, genre, prévention et gestion des conflits, négociation sociale / plaidoyer, alphabétisation)

Dans le souci de préparer les femmes à plus de participation à la vie publique et à mieux jouer leur rôle de leadership qu'un atelier de formation a été organisé à l'endroit des femmes au niveau de la ville de Dire. L'atelier s'est déroulé du 24 au 26 Mars 2021 et a regroupé 30 participantes toutes des femmes venantes des réseaux et groupements MJT.

Le thème traité est renforcement des capacités des femmes MJT sur la citoyenneté, les droits et devoirs, les rôles et responsabilités, l'art oratoire, la gestion et prévention des conflits.

Tableau n°005 : Situation des femmes renforcées sur les principes de gouvernance

Régions	Cercles	Communes	# de Thèmes	# séances	# groupements	Nombre de femmes formées		
						Femmes	Filles	Total
Tombouctou	Dire	Haibongo	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Tienkour	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Kirchamba	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Tindirma	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Niafunké	Banikane	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Arham	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Goundam	Télé	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Goundam	Kaneye	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Dangha	3	2	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Garbakoira	3	2	1	3	0	3
Total			3	2	10	30	0	30

Accompagner et aider les femmes à accéder aux organes de décision et à y siéger (formation sur les rôles et responsabilités et leurs mandats)



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Afin d'aider les femmes MJT à accéder aux instances de décision et à jouer pleinement leur rôle dans la région de Tombouctou, qu'un atelier de formation a été organisé à l'endroit de celles-ci du 13 au 14 Mars 2021 à Dire chef-lieu du Cercle, avec la participation de 55 femmes.

Au cours de cette formation quatre (4) thèmes ont été traités qui sont : le leadership féminin, l'art oratoire, les rôles et responsabilités et leurs mandats)

Tableau n°006 : Situation des femmes accompagnées et aidées à accéder aux organes de décision

Régions	Cercles	Communes	Villages	# thèmes "par type de thème"	Nombre de femmes formées		
					Femmes	Filles	Total
Tombouctou	Diré	Haibongo	Haibongo	4	3	0	3
Tombouctou	Diré	Tienkour	Sinem	4	3	0	3
Tombouctou	Diré	Kirchamba	Kirchamba	4	3	0	3
Tombouctou	Diré	Tindirma	Godjie	4	3	0	3
Tombouctou	Niafunké	Banikane	Madina	4	3	0	3
Tombouctou	Diré	Arham	Morikoira	4	3	0	3
Tombouctou	Goundam	Télé	Fatakara	4	3	0	3
Tombouctou	Goundam	Kaneye	Ibrika I	4	3	0	3
Tombouctou	Diré	Dangha	Dangha	4	3	0	3
Tombouctou	Diré	Garbakoira	Garbakoira	4	3	0	3
Total					30	0	30

Soutenir la mise place de réseaux MJT

Mise en place de réseaux villageois

Au cours de l'année 2021, vingt (20) réseaux villageois ont été mis en place au niveau des villages de Haibongo, Fongo Manacou (commune de Haibongo), Kirchamba, Groupe Ilé (commune de Kirchamba), Tarfa (commune de Tienkour), Tindirma, Guedjou Haoussa (Commune de Tindirma), Guedjou Gourma et Kathi, Korongoiberi (commune de Banikane Narhawa), Arham (Commune d'Arham), Samdiar, Sakouira, Koura (Commune de Dangha), Dendedjère, Bougoumaira, Fatakara (Commune de Télé) ; Korteysao (Commune de Garbakoira) Kel Haoussa (Commune de Kaneye)

Les 20 réseaux totalisent 127 groupements et comptent 2 854 membres dont 2 451 femmes, 189 filles, 162 hommes et 52 garçons.

La fixation du taux de cotisation relève de l'assemblée générale du réseau sur proposition du bureau exécutif. Le taux ne devient exécutoire qu'après approbation par l'assemblée générale qui au préalable doit décider souverainement du taux à cotiser en tenant compte du pouvoir d'achat des adhérents. La plupart des réseaux ont fixé 2 500f par mois et par groupements.

Tableau n°007 : Nombre et membres des réseaux villageois mis en place

Cercles	Communes	Nom du réseau villageois	Cotisations F CFA	Nombre groupements membres	Nombre de membres				
					Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Diré	Arham	Babahou	5 000 FCFA / mois	5	82	33	0	0	115
Diré	Dangha	Allahidou	2 000 FCFA / mois	5	125	0	0	0	125
Diré	Dangha	Wafakoye	2 000 FCFA / mois	10	237	0	0	0	237
Goundam	Kaneye	Allahidou	2 500 FCFA / mois	4	44	0	33	0	77
Goundam	Télé	M'Banana	2 000 FCFA / mois	6	109	0	31	10	150
Goundam	Kaneye	Nanaye	2 500 FCFA / mois	6	84	12	20	10	126
Goundam	Télé	Alafia	2 000 FCFA / mois	6	63	21	21	21	126
Goundam	Télé	Dinthéré	2 000 FCFA / mois	4	42	10	21	11	85
Diré	Garba Koira	Taflist	2 500 FCFA / mois	7	148	0	0	0	148
Diré	Dangha	Alkouligoungou	2 500 FCFA / mois	12	291	0	0	0	291
Diré	Tindirma	Tondibangou	3 000 F CFA/mois	4	85	3	0	0	88
Diré	Tindirma	Inagatta	2 500 F CFA/mois	4	75	11	0	0	86
Diré	Kirchamba	Tarabangou	2 000 F CFA/mois	6	105	0	24	0	129
Diré	Tienkour	Tuhousay	2 500 F CFA/mois	4	91	0	0	0	91
Diré	Haibongo	Sambeydébé	2 500 F CFA/mois	11	269	0	6	0	275
Diré	Haibongo	Tchirofoufoussa	2 500 F CFA/mois	4	83	0	6	0	89
Niafunké	Banikane	Narhawa	2 500 F CFA/mois	7	130	17	0	0	147
Niafunké	Banikane	Safinaberi	2 500 F CFA/mois	8	160	8	0	0	168
Niafunké	Banikane	Mahel	2500 F CFA/mois	10	180	30	0	0	210



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Diré	Kirchamba	Niamila	2000FCFA/mois	4	48	44	0	0	92
Total				127	2 451	189	162	52	2 854

Mise en place de réseau communal

Mise en place de réseau cercle

Mise en place de réseau régional

Développer des alliances stratégiques avec certaines organisations mondiales pour plus d'influence

Pour le développement d'une alliance stratégique, dans un premier temps nous avons identifié au niveau de la région toutes les organisations mondiales et faïtières de la société civile ayant les mêmes objectifs que les réseaux et groupements MJT partenaires.

Dans un second temps nous avons procédé à une large explication de l'objectif visé par la mise en place d'une alliance stratégique à toutes les organisations identifiées.

Dans un troisième temps après avoir acquis l'adhésion des services techniques, organisations mondiales et faïtières de la société civile, nous avons adressé une invitation de participation à l'atelier de mise en place d'une alliance stratégique pour plus d'influence entre les réseaux et groupements MJT et les organisations mondiales et organisations de la société civile. Etaient présents :

Services techniques : Promotion de la femme de l'enfant et de la famille, le développement social,

Organisation mondiale : Plan International

Faïtières société civile : CAFO, APDF, Paix et sécurité

Réseaux MJT : 2 réseaux cercles, 10 réseaux communaux.

A l'issue de l'atelier :

Une alliance a été mise en place composée de la CAFO, APDF, Paix et sécurité et réseaux mais reste ouverte à toute autre structure poursuivant les mêmes objectifs.

Un plan d'action triennal à présidence rotative a été élaboré,

Les soutiens nécessaires à la fonctionnalité et à la pérennité de l'alliance ont été identifiés tels que : PEF-GS, Plan international, MINUSMA, ONU femmes, CICR, Enda Mali, Save the techeldren, AMSS, Lux dév, HD, HI, DRPEF, Word Vision, Solidarité international, Développement social etc.

Les objectifs de développement des alliances

Créer un cadre d'échanges entre différentes structures qui travaillent pour la défense des droits de la femme, la participation active de la femme à la vie de la cité ;

Procéder à une analyse participative des normes socioculturelles qui perpétuent les violences faites aux femmes et filles et y proposer des solutions alternatives,

Mobiliser une masse critique des femmes et hommes favorables à la promotion de la femme pour une participation accrue des femmes dans les instances de prise de décision.

Soutenir les relations des réseaux VSLA avec les institutions financières (IMF, banques), les structures bancaires mobiles

Afin de soutenir et de concrétiser le partenariat entre les IMFs et les réseaux VSLA, une rencontre a été organisé le 14/04/2021 dans la salle de réunion de la maison de la femme à Dire. Cet atelier a regroupé 30 femmes MJT et les différentes caisses opérationnelles de Dire à savoir Tchili finances et la CAMEC.

Les objectifs de cet atelier sont la poursuite de la négociation entre les femmes des réseaux et les institutions de micro finance et l'accompagnement des femmes de réseaux pour le montage des dossiers de crédits.

Suite aux échanges entre les femmes et les représentants des caisses des difficultés ont été



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Les Difficultés	Les solutions:
Baisse des dépôts dans les comptes (Les femmes ne font pas de mouvements après l'ouverture du compte)	Les caisses demandent aux femmes d'avoir confiance en elles et de faire des mouvements après l'ouverture des comptes
Les femmes ouvrent les comptes mais n'arrivent pas à décrocher des prêts	Avoir un fonds de garantie pour les groupements afin de leur faciliter l'accès aux crédits
La détérioration de la confiance entre les IMF et les femmes (les femmes n'ont pas confiance aux caisses et vice versa)	Organiser des concertations entre les femmes et les caisses
Les dossiers de crédits de Tchilli se traitent jusqu'à Bamako	Restitution des fonds des femmes par les caisses
CAMEC n'est pas à mesure d'octroyer des prêts (manque de fonds)	
Méfiance des clients due à des difficultés empêchant certains clients de toucher leurs fonds auprès de ces caisses	
Le problème de fonds de garantie	

NB Par rapport au montage des dossiers chilli-finance demande aux femmes d'ouvrir les comptes, de faire des mouvements et le montage des dossiers suivra après

Tableau n° : Situation des relations soutenues des réseaux VSLA avec les institutions financières

Régions	Cercles	Communes	Villages	Nom institution financière	# réseaux			
					Villageois	Communal	Cercle	Total
Tombouctou	Dire	Haibongo	Bawa	CAMEC	1	0	0	0
Tombouctou	Dire	Arham	Arham	TCHILI FINANCE	0	1	0	0
Tombouctou	Dire	Tindirma	Tindirma	CAMEC	1	0	0	0
Tombouctou	Goundam	Télé	Télé	CAMEC	1	0	0	0
Tombouctou	Goundam	Kaneye	Kaneye	CAMEC	1	0	0	0
Tombouctou	Dire	Dangha	Dangha	TCHILI FINANCE	1	0	0	0
Tombouctou	Niafunké	Banikane	Banikane	TCHILI FINANCE	1	0	0	0
Total					6	1	0	7

Etablissement des relations des réseaux VSLA avec les IMF/Banques

6 séances de sensibilisation ont été mené avec les réseaux dans le cadre de leur mise en relation avec les institutions financières.

Tableau n°008 : Situation des relations soutenues des réseaux VSLA avec les institutions financières

Régions	Cercles	Communes	Villages	Nom institution financière	# réseaux			
					Villageois	Communal	Cercle	Total
Tombouctou	Dire	Haibongo	Bawa	CAMEC	1	0	0	1
Tombouctou	Dire	Tienkour	Sinem	Thjili-Finance	1	0	0	1
Tombouctou	Dire	Kirchamba	Kircham	CAMEC	0	1	0	1
Tombouctou	Dire	Dire	Dire	CAMEC	0	0	1	1
Tombouctou	Dire	Tindirma	Tindirma	Thjili-Finance	0	1	0	1
Tombouctou	Dire	Arham	Arham	CAMEC	1	0	0	1
Total					3	2	1	6

Formation des femmes en mobile banking

Afin de permettre aux femmes de connaître et d'utiliser le mobile Banking, deux cent (287) séances d'animation ont été organisées pendant l'année 2021. Le choix a été fait sur les femmes qui savent lire les chiffres en songhaï ou français, l'activité a été conduite en séance d'animation. Avec la participation de 8 007 personnes dont 6 098 femmes et 1 909 filles.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

L'objectif de la formation, est de faire comprendre aux femmes l'existence de nombreux services qui sont à leur disposition à travers les téléphones portables pour leurs transactions financière et les dépôts des épargnes et cela pour la sécurisation de leurs fonds.

Tableau n°009 : Situation des femmes formées en mobile banking

Régions	Cercles	Communes	Nombre de groupements « regroupés par types »	Nombre de participantes		
				Femmes	Filles	Total
Tombouctou	Dire	Arham	26	372	197	569
Tombouctou	Niafunké	Banikane	15	262	40	302
Tombouctou	Dire	Dangha	35	595	243	838
Tombouctou	Dire	Garbakoira	31	583	253	836
Tombouctou	Dire	Haibongo	64	843	191	1034
Tombouctou	Goundam	Kaneye	39	635	315	950
Tombouctou	Dire	Kirchamba	49	593	179	772
Tombouctou	Goundam	Télé	35	466	228	694
Tombouctou	Dire	Tienkour	35	555	85	640
Tombouctou	Dire	Tindirma	84	1194	178	1372
Total			413	6098	1909	8007

Formation des hommes en mobile banking

Dans le souci de permettre aux hommes d'utiliser le mobile banking, dix (10) séances d'animation ont été organisées à l'endroit des hommes sur le mobile banking. A ces séances ont participé 185 personnes dont 163 hommes et 22 garçons Ici aussi le choix des participants a été fait sur les femmes qui savent lire les chiffres en songhaï ou français,

Tableau n° 010 : Situation des hommes formées en mobile banking

Régions	Cercles	Communes	Nombre de groupements « regroupés par types »	Nombre de participants		
				Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	Dire	Arham	1	35	5	40
Tombouctou	Dire	Dangha	2	32	5	37
Tombouctou	Goundam	Kaneye	2	32	5	37
Tombouctou	Dire	Tienkour	3	32	2	34
Tombouctou	Dire	Tindirma	2	32	5	37
Total			10	163	22	185

Utilisation du mobile banking par les groupes VSLA

Aucun groupement et réseau n'utilise pour le moment le service de mobil banking

Soutenir les microentreprises femmes et hommes dans de nouveaux domaines prometteurs (ex: formation au marketing, business plan, management, banque mobile, accès au marché, package technique et technologique en relation avec l'entrepreneuriat, les matériels et équipements etc...)

Le principal et unique critère retenu pour bénéficier de la formation était de posséder une micro-entreprise fonctionnelle

Le soutien dans le cadre de cette activité a pour objectif d'améliorer les chiffres d'affaires des porteurs des micro-entreprises en augmentant leurs capacités de gestion et de vente de leurs produits.

Dans le même d'ordre d'idée 30 femmes ont bénéficié un paquet de renforcement sur le marketing, business plan, management, banque mobile, accès au marché, etc.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n°011 : Micros entreprises femmes et hommes soutenus

Régions	Cercles	Communes	# microentreprises	Nombre de personnes formées				
				Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	Dire	Arham	3	3	0	0	0	3
Tombouctou	Niafunké	Banikane	4	4	0	0	0	4
Tombouctou	Dire	Dangha	2	2	0	0	0	2
Tombouctou	Dire	Garbakoira	3	3	0	0	0	3
Tombouctou	Goundam	Kaneye	3	3	0	0	0	3
Tombouctou	Dire	Kirchamba	3	3	0	0	0	3
Tombouctou	Goundam	Télé	5	5	0	0	0	5
Tombouctou	Dire	Tienkour	3	3	0	0	0	3
Tombouctou	Dire	Tindirma	3	3	0	0	0	3
Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	1	1	0	0	0	1
Total				30	0	0	0	30

Nombre de microentreprises femmes et hommes dans de nouveaux domaines prometteurs Soutenir les nouvelles activités génératrices de revenus et les microentreprises

Afin de soutenir et d'appuyer les femmes VSLA dans la conduite de leurs AGR et micros entreprises, courant l'année cinq (5) micro projet ont été financé à hauteur de 2 500 000 f cfa soit 500 000f cfa par micro projet. Quatre (4) micro projet d'embouche ovine et 1 micro projet de restauration.

Les 5 femmes concernées sont membres des réseaux villageois des villages de Tesseye (commune de Tindirma), d'Imagran (commune d'Arham) de fatakara (commune de Télé) de Dangha (commune de Dangha) et enfin du village de Minessingué (commune de Haibongo).

Formation des femmes sur les compétences IGA / business

Dans le souci de doter les femmes des compétences leur permettant de conduire correctement leur AGR et business, quarante-sept (47) séances d'animation ont été menées au niveau de la zone courant ce semestre. Le choix des participantes a porté sur des femmes qui mènent déjà des AGR et celles qui se proposent de les conduire. Les séances ont regroupé 1 416 participantes dont 1 221 femmes et 195 filles.

Au total 4 860 participantes dont 3 946 femmes et 914 filles ont été formées sur les compétences IGA/Bisness

Les thèmes abordés sont entre autres : savoir mobiliser, savoir développer les autres, savoir gérer les budgets et les biens, avoir une vision, savoir planifier, savoir analyser, savoir contrôler, savoir décider, savoir travailler en équipe, savoir gérer les changements, savoir communiquer, avoir une approche axée sur la clientèle, savoir collaborer

L'objectif de la formation est de renforcer les capacités des femmes et filles des groupements et réseaux partenaires mener et gérer leurs activités et génératrices de revenus.

Tableau n° 012 : Nombre de femmes formées sur les compétences IGA/business

N°	Cercles	Communes	# thèmes « regroupé par type »	# Groupement	Nombre de participantes		
					Femmes	Filles	Total
1	Dire	Arham	1	19	336	146	482
2	Niafunké	Banikane	1	12	242	34	276
3	Dire	Dangha	1	23	459	118	577
4	Dire	Garbakoira	1	18	359	107	466
5	Dire	Haibongo	1	31	514	30	544
6	Goundam	Kaneye	1	21	386	131	517
7	Dire	Kirchamba	1	17	276	57	333
8	Goundam	Télé	1	18	327	118	445
9	Dire	Tienkour	1	21	390	48	438
10	Dire	Tindirma	1	38	657	125	782
Total				218	3 946	914	4 860



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Formation des hommes sur les compétences IGA / business

Courant ce Semestre cinq (5) séances d'animation sur les AGR ont été menées avec les hommes au niveau de la zone. Le choix des participantes a porté sur ceux qui se proposent de conduire des AGR. Les séances ont regroupé 185 participants dont 163 hommes et 22 garçons.

Tableau n° 013 : Nombre d'hommes formés sur les compétences IGA/business

N°	Cercles	Communes	Nom du groupement	Nombre de participants		
				Hommes	Garçons	Total
1	Dire	Arham	Faba Thiere	35	5	40
2	Dire	Dangha	Allahidou	32	5	37
3	Goundam	Kaneye	Allahidou	32	5	37
4	Dire	Tienkour	Batoumaré	32	2	34
5	Dire	Tindirma	Toganouhoum, Thiakawal	32	5	37
Total				163	22	185

Etablissement de nouvelles AGR

Pendant l'année 2021, quatre cent soixante (460) AGR ont été établies par les femmes au niveau de la zone. Le processus de création a consisté à faire un diagnostic au près des nouveaux groupements afin de recenser les femmes qui viennent de démarrer des AGR et celles qui le faisaient avant le démarrage du groupement. Les fonds investis sont des fonds propres. La prochaine étape consiste à sensibiliser ces femmes sur les différents thèmes de l'entrepreneuriat. Les AGR sont entre autres : le petit commerce, la vente de charbon, la vente de condiment, la boulangerie, la vente de céréales, la confection de natte, le maraichage, la vente de bijoux, d'habits, de draps, la production de Yaourt et de bissa, la production de vermicelles, le tricotage, la vente de gâteaux, la vente de poissons grillés la fabrication du cous-cous, la coiffure

Formation des femmes à l'entrepreneuriat

Dans le souci de renforcer d'avantage les capacités des femmes dans la conduite de leurs AGR et des entreprises et d'atteindre le maximum de femmes, cinquante-sept (57) séances d'animation sur la gestion d'entreprise ont été conduites courant ce semestre. Le choix des femmes participantes à ces animations a porté sur celles qui mènent déjà des AGR et entreprises au niveau de leur village. Ces animations ont regroupé 1 680 participantes dont 1 494 femmes et 186 filles
5 124 participantes dont 4 209 femmes et 915 filles ont bénéficié de la formation à l'entrepreneuriat pendant le l'année 2021.

Les thèmes traités sont : la gestion, le marketing et l'accès aux marchés

L'objectif visé est d'améliorer les capacités en marketing, gestion et accès aux marchés des femmes qui mènent des activités génératrices de revenus.

Tableau n° 014 : Situation des femmes formées à l'entrepreneuriat

N°	Cercles	Communes	Nom du groupement	Nombre de femmes/filles formées		
				Femmes	Filles	Total
1	Dire	Arham	R.Fabathéré; R.Allahidou;G.Keynibomoga	451	99	550
2	Niafunké	Banikane	Adaoula Kondeye, Goindatchéré;Doureya , Koubakondeye	631	92	723
3	Dire	Dangha	G.Allahidou;G.Wafakoye;G.Alafia	291	60	351
4	Dire	Garbakoira	R.Tchirihen;R.Mayel	374	118	492
5	Dire	Haibongo	Keynibomoga; Allahidou I; Faraben; Annoura; Tammahagoumo ; HineThiere; Dinethiere; Keynibomoga	445	169	614
6	Goundam	Kaneye	R.Tassack, R.Wafakoye	477	10	487
7	Dire	Kirchamba	Dintcheré, Dorkoto; Barrou	317	136	453
8	Goundam	Télé	R.Wafakoye; R.Soutoura; R.Allahidou	418	42	460
9	Dire	Tienkour	Alfeida, Naney, Fabatchéré, Wafakoye	284	122	406
10	Dire	Tindirma	Fafadoboye II, Hinnéthéré; Soubour, Soboye, Fondogoumo, Yersifeye	521	67	588
Total				4 209	915	5 124



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Etablissement de nouveau partenariat entre les réseaux d'entrepreneurship de VSLA

Source : Outil de nouveau partenariat établi entre les réseaux d'entrepreneurship de VSLA

Soutenir le plaidoyer pour l'application effective de la loi sur le quota de 30% de femmes aux postes électifs et nominatifs

Afin de promouvoir le genre dans l'accès aux fonctions nominatives et électives que la loi N°-052 a été adopté par les hautes autorités du pays le 18 Décembre 2015. Cette loi dit que la proportion des personnes de l'un ou l'autre sexe ne doit pas être inférieure à 30%. Afin de concrétiser ce vœu et de favoriser l'application effective de cette loi que le projet PEF/GS à travers a composante entrepreneuriat Féminin à organiser un atelier de formation des femmes MJT à Dire ville. La formation s'est tenue dans la salle de réunion de la maison de jeunes avec la participation de quarante-trois (43) participantes

Source : outil de collecte des données (à insérer)

RESULTAT 2 : LES OSC SONT RENFORCEES, Y COMPRIS LA VOIX ET LE LEADERSHIP DES FEMMES

Produit 2.1: Les OSC défendent efficacement les droits des femmes

Identifier les besoins de renforcement des capacités des partenaires (diagnostic organisationnel et institutionnel)

Élaboration et mise en œuvre du plan de renforcement des capacités des partenaires

Organiser une session de renforcement des capacités des partenaires en fonction de leurs besoins

Effectuer une évaluation annuelle des capacités des partenaires

Contrôler périodiquement les capacités des partenaires

Établir des alliances au niveau local, régional et national entre les réseaux de femmes VSLA et d'autres OSC, y compris des championnes hommes / garçons engagées à défendre les droits des femmes et des filles

Etablissement des alliances

Dans le souci de mobiliser une masse critique des femmes et des hommes/Garçons engagées capable de défendre les droits des femmes dans le domaine politique, économique et social, un atelier de mise en place d'une alliance a été organisé à Dire. La rencontre s'est déroulée du 21 au 22/04/2021 dans la salle de réunion de la mairie.

Ont participé à cet atelier : les membres des réseaux MJT partenaires de GEWEP III et des organisations faitières comme la CAFO, APDF, FENAFER, REFOE. Le nombre de participants est de 44 personnes

Il est a noté que l'alliance a été baptisé MARA NDA YERKOY et deux organes ont été mis en place : un comité de gestion de onze (11) membres et une commission de suivi du plan de cinq (5) membres. Les noms, postes et organisation de provenance des membres des organes sont dans le rapport d'activité de l'atelier

Tableau n° 015 : Situation des alliances au niveau local, régional et national

Régions	Cercles	Communes	Villages	Nom de l'alliance	Type d'Alliances établies«local, régional, national »	Nombre d'alliances établies	Nombre de réunions tenues
Tombouctou	Dire	Dire	Dire ville	MARA NDA YERKOY	Locale	1	2
Total					0		



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tenir des réunions entre CS et détenteurs du pouvoir sur les droits des femmes

Courant le Semestre 6 réunions ont été tenu par les alliances dont 4 réunions par le deux (2) alliances de Goundam et deux (2) réunions par une alliance de Dire.

114 personnes ont participé aux réunions à savoir les 11 membres du bureau de chaque alliance qui fait 66 membres et les 5 membres de la commission de suivi de plan action qui fait aussi 30 membres et 18 autres femmes.

L'objectif de ces réunions est de discuter de problème de terre que les femmes connaissent afin de trouver des solutions à ce problème de terre et tout autre problème qui freine l'épanouissement de la femme.

Former le mouvement des femmes aux thématiques liées à la consolidation de la paix et à la réconciliation / justice transitionnelle, représentativité et plaidoyer

Dans les communautés touchées par un conflit, la justice transitionnelle est une voie vers la réconciliation et la construction d'une paix durable parce qu'elle met l'accent sur les notions de vérité, de justice, de réconciliation et de réparation et si elle est correctement menée. La formation sur la justice transitionnelle de renforcement de capacités vise à permettre aux femmes des réseaux MJT de jouer un rôle de surveillance en suivant les actions gouvernementales et en obligeant les leaders à tenir leurs engagements dans la consolidation de la paix en étant des agents de communautaires.

L'objectif de la formation est de mieux sensibiliser, raison pour laquelle il est important de prendre la justice transitionnelle en considération et à la façon dont celle-ci peut favoriser les processus de consolidation de la paix dans une communauté touchée par un conflit.

Tableau n° 016. : Situation de de formation du mouvement des femmes à la consolidation de la paix

....

Région	Cercles	Communes	Thèmes	Nombre séances	Nombre de participantes		
					Femmes	filles	Total
Tombouctou	Niafunké	Banikane	J.T	1	4	0	4
Tombouctou	Dire	Dangha	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Garbakaira	J.T	1	4	0	4
Tombouctou	Dire	Haibongo	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Goundam	Kaneye	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Kirchamba	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Goundam	Télé	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Tienkour	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Dire	Tindirima	J.T	1	3	0	3
Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou	J.T	1	1	0	1
Total				0	30	0	30

Mener des actions fondées sur des preuves et mener des études

En prélude à la tenue de cette activité, tous les acteurs qui seront invités à la formation (Service locale de la promotion de la femme de l'enfant et de la famille de Goundam, le service local du développement social et les femmes des réseaux partenaires) ont été largement informés sur le thème (Violences basées sur genre).

Après l'information, il a été demandé à chaque groupe d'acteurs de préparer au moins un cas de violence avec preuve à présenter le jour de la formation.

Le jour de la formation, le facilitateur commença par la présentation et l'explication de la méthodologie de travail qui est axée d'abord sur les échanges autour des VBG (Consignes, travaux de groupe, présentation des produits en plénière, débats, synthèse, l'exposé du facilitateur), ensuite la présentation des cas de violences avec preuves.

Les échanges autour des VBG ont porté tour à tour sur :
La définition des VBG,



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Les types de violences (Violences sexuelles, physiques, psychologiques, socio-économiques et les pratiques traditionnelles nuisibles),

Autres violences (Viols, mariage précoce/forcé, le trafic des enfants, le divorce etc.).

Les causes des violences,

Les conséquences des violences.

Dans un second temps ce fut la présentation des cas de violence avec preuve dont nous avons retenu seulement deux cas parmi tant d'autres. Il s'agit :

D'un cas de viol commis sur une fille présenté par la promotion de la femme de l'enfant et de la famille de Goundam. Le cas a été suivi et transféré au centre de référence de Goundam.

Un règlement d'un mariage précoce par le comité VBG de Goundam. L'intervention du comité VBG a permis de trouver un consensus avec les parents du garçon et de la fille à reporter le mariage de 2020 à 2022 où la fille aura atteint l'âge de 16 ans pour célébrer le mariage.

Soutenir la création d'un mouvement social sous-régional des femmes à des fins de plaidoyer (Mali, Niger, Burkina Faso et Côte d'Ivoire)

Afin de créer une alliance stratégique entre les VSLA et les autres organisations de la société civile qu'une rencontre de deux jours a été organisée à Dire ville. A cette rencontre ont participé 27 personnes dont 3 des organisations de la société civile et 24 femmes MJT

L'objectif de cette alliance est de mettre en place une synergie d'action avec les autres intervenants qui ont les mêmes intérêts que le projet.

Il fallait tout d'abord identifier les organisations qui ont les mêmes intérêts que le projet et faire en sorte de les connecter les VSLA/MJT entre eux, avec les organisations de la société civile et avec les institutions financières afin de faire entendre leurs voix, défendre leurs droits et faciliter la mobilisation des ressources financières.

Cela favorisera la mutualisation de la force collective des femmes des groupes d'épargne à travers un mouvement social à l'échelle des régions, elles auront le pouvoir, de créer et de mettre en œuvre un agenda commun pour influencer les acteurs/décideurs stratégiques en vue de l'amélioration durable de leurs conditions et moyens d'existence. C'est dans ce cadre que trois projets ont été identifiés à savoir Dankonia de l'ONG AMSS, EPC de l'ONG AMSS et un autre projet de l'ONG Sabayi Goumo en partenariat avec ONU Femmes. En plus de ces projets, l'atelier a vu la participation des femmes membres de groupements MJT. Ensemble, les participants ont dégagé les points forts et les difficultés rencontrés avant de mettre en place une alliance afin d'unir leur force. Un plan d'action a été dégagé pour l'atteinte des objectifs fixés.

Suite à la présentation des différents projets à savoir PEF-GS, AMSS (Dankonia), AMSS (EPC) et Soubayi Goumo en partenariat avec ONU Femmes. Il est sorti les difficultés suivantes ainsi que les solutions préconisées.

Développer des alliances stratégiques avec des organisations de la société civile dont le groupe Saving qui ont les mêmes intérêts que le projet

Afin de développer une alliance entre les organisations de la société civile dont le groupe saving qui ont le même intérêt qu'une séance d'animation a été organisé. Ont participé à cette animation la Présidente de la CAFO locale, la présidente de la FNAFER et les femmes MJT

Consolider les partenariats avec les institutions de recherche, les acteurs étatiques et les ONG

Organisation d'activités pour le renforcement des capacités des membres du réseau : formations ciblées sur le S&E, la gestion de projet, etc., questions thématiques et politiques, visites d'échange

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités un renforcement de capacité a été organisé avec la participation de 50 personnes sur des thèmes transversaux pour une participation active et citoyenne au développement local.

Tableau n°... : Situation des femmes renforcées sur les principes de gouvernance

Cercles	Communes	Thèmes	Nombre groupement/réseau	Nombre de femmes formées				
				Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Dire	Arham	gestion de projet	5	5	0	0	0	5



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Niafunké	Banikane	gestion de projet	5	5	0	0	0	5
Dire	Dangha	gestion de projet	4	3	1	0	0	4
Dire	Garbakoira	gestion de projet	4	4	0	0	0	4
Dire	Haibongo	gestion de projet	5	4	1	0	0	5
Goundam	Kaneye	gestion de projet	6	5	1	0	0	6
Dire	Kirchamba	gestion de projet	5	4	1	0	0	5
Goundam	Télé	gestion de projet	4	4	0	0	0	4
Dire	Tienkour	gestion de projet	5	3	2	0	0	5
Dire	Tindirma	gestion de projet	5	3	2	0	0	5
Tombouctou	Tombouctou	gestion de projet	2	2	0	0	0	2
Total			50	42	8	0	0	50

Mener des activités de plaidoyer auprès des partenaires

Pour la réalisation cette activité un renforcement des capacités a été retenu. Pour ce faire les membres des groupements et réseaux MJT ont été responsabilisés en vue de s'approprier de cette activité. Ils ont décidé en toute liberté de participer à cette activité et ont fait un choix éclairé des femmes et des hommes devant participer à la formation sur la paix pour la consolidation de la cohésion sociale. La formation a été sous forme modulaire et a respecté les principes de formation des adultes. Une seule formation a été réalisée. Vingt-six (26) personnes ont pris part à cette formation

Tableau n°017 : Situation des activités de plaidoyer mener auprès des partenaires

Régions	Cercles	Type d'action menées	Participants		Observations « préciser les # personnes ressources »
			Hommes	Femmes	
Tombouctou	Dire	Paix pour la consolidation de la cohésion sociale	8	10	5
Tombouctou	Goundam	Paix pour la consolidation de la cohésion sociale	5	7	3
Tombouctou	Niafunké	Paix pour la consolidation de la cohésion sociale	4	6	2
Total			17	23	10

Renforcer les capacités des OSC sur des thématiques spécifiques : négociation, plaidoyer, levée de fonds, intermédiation, développement du plan stratégique

30 femmes ont pris part à un atelier de formation sur le Plaidoyer et négociation sociale aussi sur la levée de fonds dans le cadre du renforcement de capacités des cibles du projet.

L'objectif du présent atelier est d'aider les organisations de la société civile concernées et leurs démembrés à mieux cerner les aspects de la négociation sociale, du plaidoyer et comment lever des fonds

Tableau n°018 : Situation des participants aux sessions de renforcement des capacités des partenaires

Region	Cercles	Thèmes	# OSC	# séances	Nombre de participants				
					Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	Dire	Négociation, plaidoyer et levée de fonds	7	1	21	0	0	0	21
Tombouctou	Goundam	Négociation, plaidoyer et levée de fonds	2	1	6	0	0	0	6
Tombouctou	Niafunké	Négociation, plaidoyer et levée de fonds	1	1	3	0	0	0	3
Total			10		30	0	0	0	30

Produit 2.2: Les femmes améliorent leur voix et leur participation au processus décisionnel à tous les niveaux.

Former les membres locaux et nationaux des réseaux VSLA sur le plaidoyer, la négociation, l'analyse du pouvoir

Courant le semestre, trente (30) femmes ont eu a participées à un atelier de formation sur le thème plaidoyer/ négociation sociale et l'analyse du pouvoir a été organisé.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

L'objectif est d'aider les femmes à mieux conduire les actions de plaidoyer et à attirer leur attention sur leur faible participation aux seins des organes de décision

L'intérêt de l'analyse du pouvoir est de favoriser une prise de conscience des femmes sur la problématique et enfin de les pousser à agir positivement.

Tableau n°019 : Situation des participants aux sessions de renforcement des capacités des partenaires

Cercles	Communes	Thèmes formation	Nom du réseau	Nombre séances	Nombre de participants					
					Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total	
Dire	Arham	Plaidoyer, la négociation et l'analyse du pouvoir	Nafathéré	0	4	0	0	0	4	
Niafunké	Banikane		Birkinda	0	3	0	0	0	3	
Dire	Dangha		Farabene	0	4	0	0	0	4	
Dire	Garbakoira		Anniya	0	3	0	0	0	3	
Dire	Haibongo		Batchéré	0	3	0	0	0	3	
Goundam	Kaneye		Allahidou	0	3	0	0	0	3	
Dire	Kirchamba		Dintché	0	3	0	0	0	3	
Goundam	Télé		Soubour	0	3	0	0	0	3	
Dire	Tienkour		Wafakoye	0	3	0	0	0	3	
Dire	Tindirma		Dintché	0	1	0	0	0	1	
Total					0	30	0	0	0	30

Soutenir l'élaboration des plans d'action de plaidoyer du VSLA

Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation du plan de plaidoyer aux niveaux local, régional et national

Pour la réalisation de cette activité, les membres des groupements et réseaux ont identifié et délégué des représentants qu'ils ont jugés appropriés pour jouer le rôle de personnes de référence pour la mise en place du mécanisme de suivi et d'évaluation du plan de plaidoyer au niveau local. A la rencontre les participants ont été responsabilisés à faire le choix des hommes et des femmes qui doivent faire partir du mécanisme et l'animer au bénéfice de leurs communautés. 30 personnes ont pris part à cet atelier. Ainsi un comité consensuel de 7 membres a été mis en place doté d'un plan de suivi et d'évaluation du plan de plaidoyer au niveau local.

Un plan au niveau local a été évalué.

Soutenir la mise en œuvre des plans d'action de plaidoyer des réseaux et alliances VSLA et OSC à différents niveaux pour promouvoir le changement social et les droits des femmes

Dans le cadre de la mise en œuvre des activités de la composante organisation de la Société Civile, des espaces d'interpellation ont été organisés au niveau des communes partenaires du projet. Durant ces rencontres les décideurs ont été interpellés par les femmes sur les thèmes comme les problématiques liées à l'accès des femmes à la terre, la faible représentativité des femmes dans les instances de décisions, les difficultés liées à la santé.

Suite à ces rencontres, d'autres rencontres de mise en place de mécanisme de suivi et évaluation, qui consistaient pour ces femmes d'élaborer des plans de plaidoyer ont été aussi organisées au niveau des communes. Ces plans de plaidoyer qui existent déjà viennent de bénéficier d'un soutien de la part du projet PEF/GS. Ce soutien consiste à prendre en charges les frais inhérents à la conduite des actions du plan. Cette présente activité a été organisée au niveau de la commune rurale de Haibongo, une parmi plusieurs communes bénéficiaires de l'activité

Assurer l'évaluation des capacités de plaidoyer des alliances des OSC et des VSLA

Vingt (20) OSC, alliances et VSLA ont été évalués dans le cercle de Dire et Goundam pour évaluer les capacités de plaidoyer des alliances des OSC et des VSLA. Les activités de cette mission ont essentiellement consisté à administrer un questionnaire auprès de ses organisations qui sont entre autres les réseaux villageois, communaux, cercle, les alliances et les coalitions

Les Indicateurs qui ont été évalués sont :



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Leadership, Gestion stratégique, Gestion financière, Gouvernance, Délivrance des services, Plaidoyer, Durabilité, Partenariat

Leadership

78,57% des organisations interrogé ont affirmé que Les leaders sont en mesure de définir une vision claire de communication, convaincante et cohérente et 21,43% prouve le contraire.

Est-ce que les membres des réseaux croient que les dirigeants représentent leurs intérêts de manière fidèle et systématique ?

92,86% des organisations interrogé ont affirmé que les membres des réseaux croient que les dirigeants représentent leurs intérêts de manière fidèle et systématique et que les leaders des réseaux gèrent les performances des individus de façon transparente et cohérente, récompensant les bonnes performances et la lutte contre les mauvaises performances.

57,14% pense qu'il y a des personnes avec les bonnes compétences dans le réseau qui communiquent sur la vision et la stratégie de l'organisation.

50% affirme que le bon leadership dépend de la continuation d'une ou deux personnes.

Gestion stratégique

Existence d'une reconnaissance officielle (Récépissé), 50% des organisations évaluation ont de récépissé, 28,58% son encours et 21,42% n'ont pas de récépissé et n'ont même pas commencé les démarches d'obtention.

L'ensemble des alliances, OSC et VSLA ont un objectif bien défini et très claire et ont aussi une mission et une vision.

57,65% ont un plan d'action et ont déjà fait une évaluation des résultats et capitalisation des observations pour amélioration.

Gestion financière

59,45% des réseau Possèdent des documents de gestion et 100% des alliances en possède aussi et ont une planification budgétaire menée chaque année qui est liée à la planification annuelle des activités. Elles ont aussi un système pour la préparation, la gestion et l'exécution des budgets, elles menées régulièrement les bilans financiers internes et externes pour assurer la transparence et la responsabilisation.

Gouvernance

75,57% affirme la tenue régulière des réunions statutaires avec PV a l'appuis et existence d'un membership et un Règlement Intérieur, un Comité de Gestion dynamique avec un mandat bien défini de 3 à 5 ans, un système interne de contrôle garantissant la protection des intérêts des membres.

85,71% affirme une supervision des finances de l'OSC, contrôles internes et participation du bureau au développement des ressources, ont aussi représentation et défense active des intérêts des membres de l'OSC par le bureau.

78,57% ont une prise des décisions capitales, préservation de la mission de l'OSC, soutien à la planification et évaluation régulière par le bureau et font des comptes rendus aux membres.

Délivrance des services

92,86% des réseaux ont une planification de priorisation des ressources et 50% de ces organisations sont capable d'innover et d'améliorer les prestations des services.

71,43% des membres perçoivent que les services fournis sont adéquats et efficaces et dispose des compétences sur l'égalité des sexes.

50% des organisations dispose d'expertise technique adéquate, associé à la mise en œuvre de services.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Plaidoyer

92.86% des organisations sont capable d'identifier les problèmes pertinents qui doivent être résolus.
78.57% sont en mesure de développer une stratégie de plaidoyer/négociation sociale.

57.14% dispose d'un plan de plaidoyer et ont déjà conduit une activité de plaidoyer, ont une capacité à communiquer des messages pertinents et essentiels qui sont : Concertation des membres, Intervention auprès des autorités villageoises et communale, au niveau des rencontres communautaires, Intervention des leaders au niveau des rencontres communautaires (communale, villageoise, cercle), échange avec les dirigeants, intervenir pendant les réunions, Intervention des présidentes des réseaux pendant les réunions commentaires. Mais ne dispose pas de ressources renforcées sur le plaidoyer.

92.86% des organisations dispose de contacts avec les décideurs et savent comment travailler avec les autres OSC.

Durabilité

L'ensemble des organisations ont capacité à mobiliser les cotisations des adhérents, les ressources financières diversifiées pour des activités à long terme et de générer des ressources locales.

Partenariat

Aucune organisation n'a de relation des avec des donateurs et n'ont signé aucune convention de partenariat

Formation des femmes au développement du leadership féminin et au programme des talents

Large information/sensibilisation des membres des réseaux et groupements sur la formation et le choix approprié des déléguées à participer à la formation. A l'issue de cette information, les réseaux et groupements ont identifié et délégué des représentants qu'ils ont jugés appropriés pour jouer le rôle de personnes de référence pour le leadership.

L'objectifs visés par le traitement du thème est d'outiller les femmes leaders pour :

Les aider à comprendre la façon dont leur comportement influe sur les autres et prendre conscience des qualités qu'elles doivent améliorer pour acquérir cette influence ;

Les entraîner à mettre leurs habiletés de leader en pratique (communication, écoute, recherche de solutions, prise de décision, coordination) et à adopter les attitudes appropriées concernant leurs responsabilités en tant que leader ;

Les préparer à prendre des décisions, à mettre en place des mesures et à en assumer les conséquences.

Offrir aux femmes leaders des instruments d'appui à l'aspiration légitime de réussir leur propre avenir.

Tableau n° 020 : Situation des femmes formées sur le leadership

Régions	Cercles	Communes	Thème traités	# séances	# groupement	Nombre de femmes/filles formées			
						Femmes	Filles	Total	
Tombouctou	Dire	Arham	Développement du leadership féminin et des talents	1	3	3	0	3	
Tombouctou	Niafunké	Banikane		1	2	2	0	2	
Tombouctou	Dire	Dangha		1	4	4	0	4	
Tombouctou	Dire	Garbakoira		1	2	2	0	2	
Tombouctou	Dire	Haibongo		1	4	4	0	4	
Tombouctou	Goundam	Kaneye		1	2	2	0	2	
Tombouctou	Dire	Kirchamba		1	2	2	0	2	
Tombouctou	Goundam	Télé		1	2	2	0	2	
Tombouctou	Dire	Tienkour		1	2	2	0	2	
Tombouctou	Dire	Tindirma		1	5	5	0	5	
Tombouctou	Tombouctou	Tombouctou		1	2	2	0	2	
Total					0	30	30	0	30

Organiser des activités de promotion des droits civiques / politiques des femmes

L'un des principes directeurs de la politique nationale de promotion de la femme est le renforcement des capacités des acteurs et actrices du développement dont les groupes VSLA afin de leur permettre



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

d'assurer des activités de qualité en matière de promotion, de protection et de défense des droits des femmes et des filles.

Ce renforcement des capacités comporte entre autres la formation permettant d'assurer des activités d'information, d'éducation et de communication pour le changement de comportement (IEC, CCC) de qualité.

En lien avec cette politique nationale de promotion de la femme, GEWEP III/Tombouctou a organisé la présente formation en vue de développer / renforcer les connaissances et les compétences des membres des réseaux VSLAN sur les droits de la femme et des filles.

Au cours de cette formation, les différents aspects abordés sont entre autres : les généralités (Définition des concepts clés, lien entre besoin et droit et bien fondé de la promotion des droits de la femme) ; Sources du droit : instruments juridiques (Instruments juridiques internationaux, instruments juridiques régionaux, instruments juridiques nationaux) ; Différentes catégories de droits (Droits civils, droits sociaux culturels, droits économiques, droits politiques) ; Droits de la femme dans la famille (Droits de la femme avant le mariage, droits de la femme pendant le mariage, droits de femme dans les cas spécifiques d'opposition à un mariage, droits de la femme à la dissolution du mariage du vivant des époux, droits de la femme à la dissolution du mariage par décès) ; Mise en œuvre des droits de la Femme (Obstacles à l'application des textes, stratégies de mise en œuvre des droits)

30 femmes ont pris part à cette formation tenue à Goundam.

Organisation des activités de promotion sur le droit civique/Commentaires

Cette activité a été organisée sous forme d'atelier de formation. Le thème de cette formation a porté sur la citoyenneté (droits et devoirs de la femme et de la fille) le leadership féminin et la politique. L'atelier a été organisé du 12 au 14 Avril 2021 dans la salle de réunion de la mairie de Dire. Le nombre de participants de 25 femmes.

Nombre de femmes membres candidates /élues aux postes politiques

Organiser l'espace démocratique public pour l'interpellation des décideurs

Courant l'année dix (10) espaces démocratiques publics ont été organisés sur l'interpellation des décideurs par les citoyens autour de leurs préoccupations majeures.

Ces espaces, ont porté sur l'interpellation des conseils communaux des communes de Dangha, Garba Koïra, Arham, Tindirna, Tienkour, Kirchamba et Haibongo (cercle de Dire), Kaneye, Télé (cercle Goundam) Banikane (cercle de Niafunké) par les femmes des réseaux VSLA autour de la santé et l'accès à la terre ; à l'accès l'eau potable. Ces espaces se sont d'abord inscrits dans le cadre de la redevabilité des conseils communaux de leurs citoyens dans le cadre de la gestion de la chose publique pour ensuite offrir une opportunité inédite d'échanges d'information, de clarification et de propositions de solutions à ces préoccupations majeures des femmes des réseaux VSLAN des différentes communes concernées.

Ces ateliers ont regroupé 331 participants dont 200 femmes, 108 hommes, 9 filles et 14 garçons.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n°021 : Nombre d'espace et participants aux espaces démocratiques

Cercles	Communes	# espaces organisés	Nombre de participants					Commentaires « faire ressortir le nombre de désagrégé des personnes ressources
			Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Total	
Diré	Tienkour	1	18	14	0	0	32	1 élu, 3 chefs de village, 10 conseillers
Diré	Haibongo	1	18	11	0	0	29	1 élu, 5 chefs de villages, 5 conseillers
Diré	Tindirima	1	20	12	0	2	34	2 élus, 8 chefs de village, 4 conseillers
Diré	Banikane	1	18	10	0	4	32	2 élus 8 chefs de villages, 2 notables et 2 conseillers
Diré	Kichamba	1	20	14	0	0	34	2 élus, 3 chefs de village, 2 conseillers villageois, 2 hommes engagés
Diré	Dangha	1	31	3	0	1	35	Le 1 ^{er} adjoint au maire, le chef du village et 4 conseillés villageois.
Diré	Garba Koïra	1	31	4	2	0	37	Le 1 ^{er} adjoint au maire, le chef du village et 4 conseillés villageois.
Dire	Arham	1	20	18	0	0	38	Le 1 ^{er} adjoint au maire, le chef du village et 4 conseillés villageois.
Goundam	Télé	1	12	11	4	4	31	Le 1 ^{er} adjoint au maire, le chef du village et 4 conseillés villageois.
Goundam	Kaneyé	1	12	11	3	3	29	Le maire et un conseiller communal, le représentant du chef de village et 5 leaders communautaires
Total		10	200	108	9	14	331	

RESULTAT 3: LES NORMES ET PRATIQUES CULTURELLES SOCIALES ET LIEES AU GENRE SONT TRANSFORMEES POUR PROMOUVOIR L'EGALITE DES SEXES ET L'AUTONOMISATION DES FEMMES (ODD 5.C)

Produit 3.1: Les hommes et les garçons sont engagés en tant que champions et alliés pour défendre l'égalité des sexes

Créer des groupes de soutien d'hommes et de garçons engagés

Le processus de création des groupes de soutien commence d'abord par une large information / sensibilisation des communautés sur la nécessité, l'importance et les avantages de la mise en place des groupes de soutien pour lutter contre les normes qui perpétuent les inégalités de sexe et les violences basées sur le genre et promouvoir les droits des femmes et des filles. Ensuite vient la mise en place des groupes de soutien dont le choix des membres est communautaire, consensuel et volontaire qui respecte les critères ci-dessous :

Être homme ou garçon engagé résident dans le village,

Être homme ou garçon engagé pour la promotion des droits des femmes et filles,

Être homme ou garçon engagé reconnu non violent envers les femmes et les filles,

En dernière étape vient l'aspect organisationnel (le jour, le lieu, la fréquence des réunions, le type d'activités à entreprendre etc.) et le renforcement de capacités.

Au total 26 groupes de soutien ont été mis en place pendant le 1^{er} année 2021 pour 390 membres dont 260 hommes âgés de 25 ans et plus et 130 garçons âgés de 16 à 24 ans.

L'objectif de la mise en place de groupes de soutien est de Contribuer à la lutte contre les VBG et à la promotion des droits des femmes et filles

Dans le cadre du renforcement de capacités des cibles, une formation a été planifiée et organisée. La formation a été faite à l'endroit des membres des groupes de soutien. La rencontre s'est déroulée du 26 au 27/05/2021 dans la salle de réunion de la mairie de Dire, avec la participation de 39 personnes dont 30 hommes et 9 garçons venant des différents villages des zones d'intervention du projet au niveau de la région de Tombouctou

Les objectifs de la création de groupes de soutien sont entre autres :

Renforcer les participants sur les rôles genre et la masculinité

Renforcer les connaissances des participants sur les VBG en général et le mariage précoce et l'excision

Renforcer les participants sur la communication.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n° 022. : Situation des groupes de soutien d'hommes et de garçons engagés mis en place

Régions	Cercles	Communes	# groupes	Nombre de membres		
				Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	Dire	Arham	3	30	15	45
Tombouctou	Niafunké	Banikane	5	50	25	75
Tombouctou	Dire	Dangha	2	20	10	30
Tombouctou	Dire	Garbakoira	4	40	20	60
Tombouctou	Dire	Haibongo	2	20	10	30
Tombouctou	Goundam	Kaneye	5	50	25	75
Tombouctou	goundam	Télé	1	10	5	15
Tombouctou	Dire	Tienkour	3	30	15	45
Tombouctou	Dire	Tindirma	1	10	5	15
Total			26	260	130	390

Renforcer les connaissances des chefs religieux, des chefs de communauté, des communicateurs traditionnels et des associations de jeunes sur la masculinité saine et positive

Pour la réalisation cette activité les groupes cibles ont été responsabilisées en vue de s'approprier de cette activité, ont fait un choix éclairé des délégués devant participer à la formation sur la masculinité saine et positive.

40 personnes ont pris part à cet atelier dont 32 hommes et 8 garçons à savoir 10 imams, 12 leaders communautaires et 10 communicateurs traditionnel

Tableau n°024 : Situation des personnes renforcées

Régions	Cercles	Communes	Nombre de personnes formées					Commentaires « préciser les thèmes de formation »	
			Imam	Prêtres	Pasteurs	Leaders com.	Com. Traditionnels		Jeunes
Tombouctou	Dire	Arham	1	0	0	0	2	1	Masculinité saine et positive
Tombouctou	Niafunké	Banikane	1	0	0	1	1	0	
Tombouctou	Dire	Dangha	0	0	0	2	1	1	
Tombouctou	Dire	Garbakoira	1	0	0	1	1	1	
Tombouctou	Dire	Haibongo	2	0	0	3	1	1	
Tombouctou	Goundam	Kaneye	1	0	0	1	1	1	
Tombouctou	Dire	Kirchamba	1	0	0	2	1	1	
Tombouctou	Goundam	Télé	1	0	0	1	1	1	
Tombouctou	Dire	Tienkour	2	0	0	1	1	1	
Total			10	0	0	12	10	8	40

Source : Produit 3.1 Activité 3.1.2 : Outil de collecte de la situation de renforcement des connaissances des chefs religieux, des chefs de communauté, des communicateurs traditionnels et des associations de jeunes sur la masculinité saine et positive

Organiser des activités d'émulation pour les hommes champions / engagés ou modèles

Dans la cadre de mise en œuvre des activités de la composante Men Engage, les hommes et les garçons engagé de la région de Tombouctou ont été soumis au niveau de chaque commune à des actions de compétitions qui consistait à chaque hommes et garçons de décrire son propre changement individuel et 40 hommes ont été choisi parmi les 50 hommes et Garçons qui ont compéti et les modèles seront récompenser à l'atelier bilan d'examen annuel prévu le mois d'octobre.

L'objectif de l'activité est :

d'appréhender le niveau d'engagement des hommes,

de créer une saine émulation entre ces hommes,

de pousser les autres hommes à devenir des modelés comme ces derniers

L'activité d'émulation pour les hommes engagés sera effectuée en deux (2) phases : La première a consisté aux hommes engagés de la région de faire des vidéos dans lesquelles ils relatent leur histoire (engagement) par rapport à l'empowerment de la femme. Ces vidéos seront ensuite transcrites en français. L'intervention de ces hommes engagés a porté sur trois (3) questions qui sont :

Quel était votre comportement avant de devenir homme / garçon engagé à travers les interventions de CARE MALI et ses partenaires ?



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Citez quelques rôles que vous jouez dans le cadre de la promotion de la « masculinité saine et positive » dans votre ménage ; famille, votre communauté, depuis que vous êtes membre de groupe de soutien avec l'acquisition de nouvelles connaissances ?

Quelle est votre rêve (perspective ou vision) pour le Mali dans 03 ans en matière d'égalité des sexes et le rôle que vous comptez y jouer ?

La deuxième phase consistera à organiser une rencontre avec ces hommes engagés, rencontre au cours de laquelle les détenteurs des meilleures vidéos seront primés

Mettre en place et soutenir des coalitions de champions hommes / garçons aux niveaux communaux, local et régional

Mettre en place des coalitions de champions hommes / garçons

Les champions hommes et garçons ont été au centre de la mise en œuvre de cette activité. De façon concertée, les champions hommes et garçons ont adhéré à l'idée de coalition de champions. Ainsi les champions hommes et garçons ont identifié et délégué des représentants qu'ils ont jugés appropriés pour jouer le rôle de personnes de référence pour la mise en place des coalitions champions hommes et garçons.

Ainsi au niveau de chacune de cinq communes, les délégués présents à un atelier de formation ont mis en place une coalition de champions hommes et garçons avec un bureau, un plan d'action triennal et un plan de suivi et évaluation du plan d'action.

Au total dix (10) coalitions communales de champions hommes et garçons ont été mise en place.

Soutenir les coalitions de champions hommes / garçons

Organiser des campagnes de sensibilisation (caravanes) sur la masculinité saine et positive

Dans le souci de véhiculer des messages, de renforcer d'avantage les membres des groupes et de soutien et autres acteurs (leaders religieux, communicateurs traditionnels, conseillers villageois, élus, etc.) de nos zones d'intervention une caravane a été organisée sous forme d'atelier. Cette rencontre s'est déroulée au niveau de la ville de Goundam du 13 au 14 septembre 2021 et a regroupés 55 participants dont 45 hommes, 10 garçons, et 1 fille

La caravane a permis aux hommes engagés de partager certaines expériences en matière de changement de comportement et des cas de VBG gérés au niveau des différents villages. Des engagements pris départ et d'autre par les hommes engagés et les religieux permettront sans doute d'atteindre les objectifs de la composante Men engage

Tableau n°... : Situation des campagnes organisées (caravanes) sur la masculinité saine et positive

Régions	Cercles	Nombre de campagnes	Nombre de participants			Autres participants : préciser
			Hommes	Garçons	Total	
Tombouctou	Goundam	1	45	10	55	Parmi les 45 hommes nous avons 4 élus, 5 conseillers villageois, 4 religieux, 5 communicateurs et 1 fille (autre participant)
Total			45	10	55	

Mener un plaidoyer de haut niveau pour l'institutionnalisation d'une journée de mobilisation des hommes au niveau national et même sous-régional

Résultat 3.2: Les communautés se sont engagées à réduire toutes les formes de discrimination et de violence basée sur le genre

Mettre en place des cercles amis des filles pour les étudiants et les adolescents non scolarisés

Courant l'année quinze (15) cercles d'amis non scolaires ont été planifiés et mis en place. Ces cercles sont composés chacun de 10 membres (filles) et comptent au total 150 filles

Le processus consiste à expliquer aux autorités villageoises, aux hommes et aux femmes MJT l'objectif de la mise en place du cercle d'amis au niveau du village. Ces personnes citées qui sont aussi



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

les parents des enfants s'impliquent afin de pouvoir toucher les enfants à qui l'objectif de l'activité est aussi expliqué pour qu'ils puissent adhérer et enfin créer le cercle d'amis

Tableau n° 026 : Situation des cercles amis des filles pour les étudiants et les adolescents non scolarisés

Cercles	Communes	Villages/écoles	Nombre de cercle amis des filles (préciser par type : scolaire et non scolaire)	Nombre de membres		
				Filles	Garçons	Total
Dire	Arham	Arham	1 non scolaire	10	0	10
Dire	Dangha	Samdiare, Sakoira	2 non scolaire	20	0	20
Dire	Garbakoira	Faridjéno	1 non scolaire	10	0	10
Dire	Haibongo	Fongo Monaco, Kongou Diara	2 non scolaire	20	0	20
Dire	Kaneye	Kaneye, Ibrika I	2 non scolaire	20	0	20
Dire	Kirchamba	Gabomo	1 non scolaire	10	0	10
Goundam	Télé	Fatakara, Dendedjère	2 non scolaire	20	0	20
Dire	Tienkour	Sinem, Dougouradji	2 non scolaire	20	0	20
Dire	Tindirma	Tassimane, Soudoubé	2 non scolaire	20	0	20
Total				150	0	150

Source : Produit 3.2 Activité 3.2.1 : Outil de collecte de la mise en place des cercles amis des filles pour les étudiants et les adolescents non scolarisés

Séances de sensibilisation menées

Courant l'année treize (13) séances d'animation ont été conduites auprès de quinze (15) cercles d'amis mis en place. Les thèmes de ces animations ont porté sur la citoyenneté le leadership féminin, 'équité, le genre, le VBG. Au total 150 filles membres des cercles d'amis ont participé à ces séances d'animation. Ces rencontres ont été d'une grande satisfaction pour les filles qui se disent mieux outiller par rapport au paquet de renforcement

Et vingt (20) autres séances d'animation ont été conduites. Le thème de ces animations a porté sur le leadership féminin et les VBG (mariage précoce et conséquences). Au total 602 personnes dont 294 femmes, 176 filles, 98 hommes et 54 garçons ont participé à ces séances d'animation.

Formation des femmes et filles formées sur les lois et résolutions relatives à leurs droits"

Dans le cadre du renforcement de capacités des femmes et en en vue qu'elles puissent jouir de leurs droits et être épargner des violences basées sur le genre (VBG), cent quatre-vingt-cinq (185) séances d'animation ont été menées avec les femmes MJT courant l'année avec la participation de 5 522 dont 4 291 femmes et 1 231 filles.

Le processus de désignation des participants aux séances d'animation relève des responsables des réseaux et ou groupements mais donne la priorité à ceux ou celles participent régulièrement aux activités des réseaux et ou groupements. Les séances d'animations respectent une démarche méthodologique

Tableau n° 028 : Situation des femmes et filles formées sur les lois et résolutions relatives à leurs droits

Régions	Cercles	Communes	# participantes			Commentaires « faire ressortir le nombre de désagrégé des personnes ressources
			Femmes	Filles	Total	
Tombouctou	Dire	Arham	286	135	421	14 hommes engagé
Tombouctou	Niafunké	Banikane	320	43	363	4 conseiller villageois
Tombouctou	Dire	Dangha	449	160	609	13 hommes engagé
Tombouctou	Dire	Garbakoira	469	160	629	6 conseiller villageois
Tombouctou	Dire	Haibongo	593	118	711	4 conseiller villageois
Tombouctou	Goundam	Kaneye	357	158	515	4 hommes engagé
Tombouctou	Dire	Kirchamba	360	94	454	6 conseiller villageois
Tombouctou	Goundam	Télé	398	188	586	11 hommes engagé
Tombouctou	Dire	Tienkour	368	40	408	5 hommes engagé
Tombouctou	Dire	Tindirma	691	135	826	6 conseiller villageois
Total			4 291	1 231	5 522	

Source : Output 3.2. Indicateur 5 : Outil de collecte # femmes et filles formées sur les lois et résolutions relatives à leurs droits"



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tenir un atelier d'examen annuel des coalitions d'hommes / garçons engagées

Dans le souci de faire le point des activités menés par les groupes de soutien/ coalitions, faire l'état de lieu des groupes de soutien et élaboré un nouveau plan d'action de l'an 2022 qu'un atelier a été organisé à Tombouctou le 23/10/2021 et a regroupés quarante (40) participants venant des cercles de Tombouctou, Diré, Goundam et Niafunké

1/ L'évaluation du plan d'action des coalitions montrent que les activités planifiées sont réalisées à 65%. Nous remarquons que les activités comme le suivi, les visites d'échange, les réunions périodiques qui nécessitent des fonds n'ont pas été réalisés. Au niveau du cercle de Goundam, la coalition cercle a rencontré des difficultés dans l'organisation des rencontres statutaires due à l'éloignement des villages de provenance des membres du bureau

2/ L'atelier bilan a été sanctionné par l'élaboration du plan d'action des coalitions cercle/ régionale 2022 et la remise des kits aux lauréats du concours d'émulation organisé à l'intention des hommes engagés. Chaque kit est composé d'un sac, d'une torche, d'un téléphone portable et d'un boomer

3/ Le plan d'action 2022 est élaboré.

Tableau n° ... : Situation des participants à l'atelier d'examen annuel des coalitions d'hommes / garçons engagées

Région	Cercles	Date de l'atelier	Nombre de participants à l'atelier				
			Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Tombouctou	Goundam	23/10/2021	0	0	7	1	8
Tombouctou	Tombouctou	23/10/2021	0	0	2	1	3
Tombouctou	Diré	23/10/2021	0	0	26	3	29
Total			0	0	35	5	40

Créer des alliances stratégiques pour la mise en place d'un réseau national de champions hommes et garçons

Dans le cadre de la création d'une alliance entre la coalition régionale des hommes engagés et les autres organisations masculines en vue de devenir des alliés aux femmes et filles dans la défense de leurs droits à tous les niveaux qu'un atelier de formation a été organisé à Tombouctou du 10 au 11 novembre 2021 avec la participation de 30 personnes dont 12 hommes, 5 garçons engagés, 10 femmes et les représentés de la CAFO, de l'APDF et de la DRPFEF.

L'objectif est de renforcer les Capacités des membres des organisations de l'Alliance régionale des hommes/ garçons engagés sur la masculinité saine et positive dans le cadre de la défense des droits des femmes et des filles en synergie avec l'Institut Mondial pour l'Autonomisation des Femmes (IMAF) et le Ministère de la Promotion de la Femme de l'enfant et de la famille à travers ses structures déconcentrées ».

NB : A la demande des femmes une petite modification a été apportée au plan d'action de la coalition/alliance régionale. Il s'agit pour ces femmes d'impliquer les hommes engagés dans la vulgarisation de la loi 052. Ainsi à l'unanimité le point été rajouté aux activités du plan

L'atelier a été un espace d'échange sur la masculinité saine et positive et l'engagement des hommes pour la cause de leurs sœurs. Cet atelier a permis également une prise de conscience des participants sur la faible participation des femmes dans les instances de décisions et à pousser les hommes à accompagner les femmes pour la course vers les postes nominatives et électives. Cet atelier a été aussi un cadre où les femmes ont échangés sur les objectifs des réseaux dont la réalisation leur tient à cœur. C'est aussi une manière d'informer les partenaires présents afin de bénéficier d'appui pour la réalisation de ses objectifs

Créer et équiper les centres CECO de kits (équipements de sonorisation, audiovisuel, foudre, énergie solaire etc.)

Dans le souci de renforcer les acquis et répondre aux besoins de victimes de la VBG, deux (2) centres CECO dont un dans le CSCOM de Haibongo (cercle de Dire) et un dans le CSCOM de Kaneye (cercle de Goundam) ont été mise en place et équipés de Kit de 02 plaques solaires 250w avec supports pour



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

plaques solaires, supports batteries, batteries 200A Ampoules DC led, appareil d'équipement de Sonorisation, projecteur solaire ; régulateurs 30 ampères, réhabilitations de la salle et confection de plaque d'identification, chaises et Tables, 2 Matelas et deux nattes en plastiques, 01 Fût plastique munit de robinet ou 01 jarre et 02 gobelets, Registre + Règle + bics

Commémorer les 16 jours d'activisme pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Dans le cadre de la commémoration des 16 jours d'activisme pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et filles une conférence débat a été organisée le 30/11/2021 à Tombouctou. Etaient présents à cette grande rencontre 108 participants dont 65 femmes, 16 filles et 19 hommes et 8 garçons.

Au podium nous pouvons noter la présence du préfet de Tombouctou, du maire de la commune urbaine de Tombouctou, du chef de file du consortium ARDIL/CAID des représentants de la DRPFEEF, de l'APDF de la CAFO et du conférencier qui est un membre du haut conseil islamique de Tombouctou

En termes de mobilisation elle a concerné non seulement les femmes et filles de Tombouctou ville mais aussi celles de l'intérieur, les hommes/garçons engagés, les représentants des jeunes, le représentant des communicateurs traditionnels, les leaders religieux, la presse.

Les activités de la conférence ont débuté par les mots de bienvenues du maire de la commune urbaine de Tombouctou qui a signifié l'importance du thème choisi pour la journée. Il a ensuite souhaité aux uns et aux autres de passer une très belle journée de débats sur les causes et conséquences des violences faites aux femmes et filles.

Ensuite tour à tour le coordinateur le chef de file, le Préfet du cercle de Tombouctou ont procédé à la lecture de leur discours. Dans ces différentes interventions chacun a mis un accent particulier sur les efforts menés par CARE MALI et ses ONG partenaires ARDIL/CAID dans le cadre de la lutte contre les violences basées sur le genre et ont profité pour remercier CARE NORVEGE et les autres bailleurs qui œuvrent dans le même domaine

Dans l'intervention du conférencier il a beaucoup parlé sur les violences faites aux femmes avant l'arrivée de l'islam et de ses conséquences sur les victimes, car les femmes étaient très marginalisées et subissaient toutes formes de violences.

Il a confirmé que l'islam a été un sauveur pour les femmes car son avènement a permis aux femmes et filles d'être épargner de toutes formes de violences et des pratiques néfastes et aussi jouir de tous leurs droits.

Suite à l'intervention du conférencier plusieurs questions ont été posées par les participants afin d'avoir d'amples éclaircissement par rapports certains points que ces derniers trouvent toujours flous et croient que c'est des violences à l'égard des femmes, mais autorisé par la religion.

A toutes ces questions le conférencier a donné des réponses satisfaisantes. Il a profité pour faire comprendre aux participants que l'islam condamne avec rigueur les violences basées sur le genre.

Cette conférence débat a été un espace d'échange sur les causes et conséquences des violences faites aux femmes entre les participants qui, ont accordé une grande importance à la thématique à travers leur participation active aux débats. Les interventions des hommes engagés, des leaders religieux et des communicateurs démontrent de leur engagement pour la lutte contre les VBG.

Au finish les participants ont compris que les acteurs qui œuvrent dans le domaine de la lutte contre les VBG ne vont pas à l'encontre de l'islam et que la religion prône l'équité entre les sexes

La conférence a pris fin par la signature de l'étoffe qui magnifie l'engagement de tout un chacun dans la lutte contre les violences faites aux femmes et par une prise de « Fatiha » dirigé par le conférencier

Tableau n°.... : Situation des participants aux 16 jours d'activisme pour lutter contre la violence à l'égard des femmes

Régions	Cercles	Nombre de campagnes	Nombre de participants				Commentaires « préciser le nombre de personnes ressources
			Hommes	Femmes	Garçons	Filles	
Tombouctou	Tombouctou	1	19	65	8	16	1 iman du haut conseil islamique, 1 communicateur, 2 autres religieux, 26 hommes engagés
Total			0	0	0	0	

Source : Produit 3.2 Activité 3.2.5 : Outil de collecte des données la Commémoration les 16 jours d'activisme pour lutter contre la violence à l'égard des femmes



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Advocay pour l'institutionnalisation d'une journée d'hommes engagés au niveau national, voire sous régional

Initier des activités de visibilité en partenariat avec les médias (TV, radio, journal etc.)

Pour donner plus de visibilité aux activités du projet, trois (3) ateliers ont fait objet de couverture médiatique avec l'ORTM et quelques radia de la place.

Il s'agit de la caravane de sensibilisation sur la masculinité saine et positive et la création d'une alliance stratégique avec certaines organisations mondiales pour plus d'influence, le 16 jours d'activisme.

Sensibilisation des femmes et des hommes aux dangers de la VBG

Afin de permettre une prise de conscience des cibles par rapport aux conséquences des VBG et de réduire les formes de discrimination et de violences à l'égard des femmes que quatre-vingt-quatre (84) séances d'animations sur les dangers de la VBG ont été organisées courant le semestre avec la participation de 1 155 personnes dont 853 femmes, 139 filles, 273 hommes et 78 garçons



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n°029 : Situation des participants aux sensibilisations des femmes et des hommes menés aux dangers des VBG

Cercles	Communes	Villages	Nombre de séances	Nombre de participants				
				Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Diré	Haibongo	Fongo Manako	2	20	0	10	0	30
Diré	Tindirma	Tindirma	1	8	1	0	1	10
Diré	Tindirma	Dongo	1	7	1	2	0	10
Diré	Banikane	Lessodji	1	5	3	1	1	10
Diré	Tindirma	Balamodé	1	6	3	1	0	10
Diré	Banikane	Korongoiberi	1	7	1	1	1	10
Diré	Tienkour	Tarfa	1	10	0	0	0	10
Diré	Tienkour	Ihimid II	1	8	0	2	0	10
Diré	Haibongo	Haibongo	1	7	1	2	0	10
Diré	Tindirma	Soudoubé	1	6	2	1	1	10
Diré	Tindirma	Godié	1	5	2	2	1	10
Diré	Dangha	Sakoyra	1	15	5	7	3	30
Diré	Dangha	Taoussa	1	12	5	6	7	30
Diré	Garba Koïra	MakalfaKoïra	1	14	6	9	1	30
Goundam	Kaneye	Wana Sud	1	11	2	7	2	22
Goundam	Kaneye	Kaneye	1	9	3	3	1	16
Goundam	Kaneye	Bella Kaka	1	10	2	4	1	17
Diré	Arham	Arham	2	45	0	15	0	60
Diré	Arham	Morikoïra	1	22	0	15	0	37
Diré	Garba Koïra	Garba Koïra	2	6	4	8	2	20
Diré	Dangha	Dangha	2	8	2	8	2	20
Diré	Arham	Diawatou	2	16	8	12	4	40
Diré	Goundam	Njorichane	2	16	8	12	4	40
Diré	Tienkour	Yoné	1	9	2	4	0	15
Diré	Tienkour	Issafaye	1	8	4	3	0	15
Diré	Tienkour	Dougouradji	1	9	3	3	0	15
Diré	Tindirma	Tassimane	1	6	2	1	1	10
Diré	Tindirma	Soudoubé	1	7	2	1	0	10
Diré	Tindirma	Guedjouhaoussa	1	7	2	0	1	10
Diré	Arham	Tey-tey ber	2	19	0	8	0	27
Diré	Tienkour	Sinem	1	9	2	4	0	15
Diré	Tienkour	Tienkour	1	8	4	3	0	15
Diré	Haibongo	Fongo Manaco	1	9	3	3	0	15
Diré	Tindirma	Tesseye	1	7	1	1	1	10
Diré	Tindirma	Lessodji	1	6	2	1	1	10
Diré	Tindirma	Balamodé	1	8	1	0	1	10



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Diré	Tindirma	Godjé	1	12	0	18	0	30
Diré	Tindirma	Tesseye	1	12	0	18	0	30
Goundam	Kanaye	Kel Haoussa	1	5	2	3	1	11
Goundam	Kanaye	Machikoye	1	4	2	2	1	9
Goundam	Kanaye	Kanaye	1	5	2	3	2	12
Goundam	Kanaye	Koreye	1	5	2	2	1	10
Goundam	Télé	Bougoumeira	1	4	1	2	2	9
Goundam	Télé	Dindédjère	1	5	1	3	1	10
Goundam	Garba Koira	Garba Koira	1	6	4	7	3	20
Goundam	Dangha	Dangha	1	4	2	3	1	10
Goundam	Garba Koira	Garba Koira	1	10	6	0	4	20
Goundam	Dangha	Dangha	1	10	6	0	4	20
Goundam	Arham	Diawatou	1	10	5	3	2	20
Goundam	Arham	Morikoira	1	10	5	3	2	20
Goundam	Arham	Diawatou	1	10	5	3	2	20
Goundam	Arham	Morikoira	1	10	5	3	2	20
Diré	Tindirma	Soudoubé	2	14	1	3	2	20
Diré	Tindirma	Tassimane	2	15	1	2	2	20
Diré	Haibongo	Minessingue	2	10	0	5	0	15
Diré	Haibongo	Algassouba	2	10	0	5	0	15
Diré	Garba Koira	Garthiré	2	10	2	2	1	15
Diré	Garba Koira	Kotteysao	2	10	2	2	1	15
Goundam	Kanaye	Njorichane	2	10	2	2	1	15
Goundam	Kanaye	Koreye	2	10	2	2	1	15
Diré	Arham	Arham	2	10	2	2	1	15
Diré	Haibongo	Minessingue	2	10	0	5	0	15
Diré	Haibongo	Algassouba	2	10	0	5	0	15
Diré	Tindirma	Soudoubé	2	14	1	3	2	20
Diré	Tindirma	Tassimane	1	15	1	2	2	20
Total			84	655	149	273	78	1155

Source : Produit 3.2 Activité 3.2.8 : Outil de compilation données de sensibilisation des femmes et des hommes aux dangers de la VBG



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Mettre en place des comités VBG

Le processus de création des comités VBG commence d'abord par une large information / sensibilisation des communautés sur la nécessité, l'importance et les avantages de la mise en place des comités VBG pour lutter contre les normes qui perpétuent les inégalités de sexe et les violences basées sur le genre et promouvoir les droits des femmes et des filles. Ensuite vient la mise en place des comités VBG dont le choix des membres est communautaire, consensuel et volontaire qui respecte les critères ci-dessous :

Être femme, fille, homme et ou garçon résident dans le village,

Être femme, fille, homme et ou garçon pour la promotion des droits des femmes et filles,

Être homme et ou garçon reconnu non violent envers les femmes et les filles,

En dernière étape vient l'aspect organisationnel (le jour, le lieu, la fréquence des réunions, le type d'activités à entreprendre etc.) et le renforcement de capacités.

Les comités VBG sont des comités composés des membres de la communauté (conseil, villageois, religieux, communicateur traditionnel, jeunes garçons et filles, les femmes MJT et les hommes). C'est un espace d'échange et de gestion des cas de VBG qui se produisent au sein d'un village donné. Afin de bien jouer leur rôle ces membres sont formés sur des thèmes comme : Les VBG, la justice transitionnelle, le genre, les droits sexuels et reproductifs, la prévention et la gestion de conflits, les textes, résolutions et les conventions relatives aux mariages précoces, excision et les résolutions 1325 et 1820.

Au total cinquante-trois (53) comité VBG ont été planifiés et mis en place courant ce Semestre au niveau de la zone. Ces comités sont composés de 477 membres dont 217 femmes, 154 hommes 53 filles et 53 garçons.

L'objectif de la mise en place des comités VBG est de permettre à chaque village de disposer d'une structure locale de lutte et de gestion des cas de VBG

Tableau n°030 : Situation des comités VBG mis en place

N°	Cercles	Communes	Villages	# comités VBG	Nombre de membres				
					Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
1	Goundam	Télé	Fatakara	2	8	2	6	2	18
2	Goundam	Télé	Dindédjère	1	4	1	3	1	9
3	Goundam	Kanaye	Ibrika I	2	8	2	6	2	18
4	Goundam	Kanaye	Bella Kaka	1	4	1	3	1	9
5	Goundam	Kanaye	Kanaye	2	8	2	6	2	18
6	Diré	Garba Koïra	Garba Koïra	2	8	2	6	2	18
7	Diré	Garba Koïra	Garthéré	1	4	1	3	1	9
8	Diré	Dangha	Dangha	2	8	2	6	2	18
9	Diré	Dangha	Kakondji	2	8	2	6	2	18
10	Diré	Arham	Arham	2	8	2	6	2	18
11	Diré	Arham	Kel Akyr	2	8	2	6	2	18
12	Diré	Arham	Diawatou Keyna	2	8	2	6	2	18
13	Diré	Haibongo	Haina	2	8	2	6	2	18
14	Diré	Haibongo	Bawa	2	8	2	6	2	18
15	Niafunké	Banikane	Kathi	2	8	2	6	2	18
16	Niafunké	Banikane	Badjéno	2	8	2	6	2	18
17	Diré	Arham	Teyteyber	1	4	1	3	1	9
18	Diré	Haibongo	Kabaïca	1	4	1	3	1	9
19	Diré	Haibongo	Algassouba	2	8	2	6	2	18
20	Diré	Tindirma	Tassimane	1	4	1	3	1	9
21	Diré	Tindirma	Soudoubé	2	8	2	6	2	18
22	Diré	Tindirma	Guedjou Haoussa	2	8	2	6	2	18
23	Diré	Tindirma	Balamaoudé	2	8	2	6	2	18
24	Diré	Haibongo	Fongo Manako	1	4	1	3	1	9
25	Niafunké	Banikane	Korongoiberi	1	4	1	3	1	9



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

26	Niafunké	Banikane	Guedjougourma	2	8	2	6	2	18
27	Goundam	Télé	Bougoumeïra	2	8	2	6	2	18
28	Goundam	Kaneye	Ebandaga	2	8	2	6	2	18
29	Goundam	Télé	Tébangououtt	1	2	5	1	1	9
30	Dire	Garba Koïra	Baribangou	1	2	5	1	1	9
31	Dire	Haibongo	Kongou Diara	1	2	5	1	1	9
32	Dire	Tindirma	Lessodji	1	2	5	1	1	9
33	Dire	Kirchamba	Kirchamba	1	2	5	1	1	9
Total				53	202	73	149	53	477

cas de GBV identifiées et adressés aux établissements de santé

Courant l'année Treize (13) cas de VBG ont été identifiés dont trois (3) a Minesseingué 1 a Haibongo village dans la commune de Haibongo, 2 à Hangabéra dans la commune de Télé et 2 à Tindirma dans la commune de Tindirma, 1 cas à Tienkour, 1 cas à Dangha, 1 cas à Garbakouira, 1 cas à Bagadadji, 1 cas à Kirchamba et sur le 13 cas 6 cas ont été adressés aux services de santé

Tableau n°031 : Situation des cas de GBV identifiées, gérées et adressées aux services de santé

Régions	Cercles	Communes	Villages	# cas identifiés « par type »	# cas gérés	# adressés aux services de santé
Tombouctou	Dire	Haibongo	Minesseingué	3	0	1
Tombouctou	Dire	Haibongo	Haibongo	1	0	0
Tombouctou	Dire	Télé	Hangabéra	1	0	0
Tombouctou	Dire	Tindirma	Tindirma	1	0	0
Tombouctou	Dire	Tienkour	Tienkour	1	1	1
Tombouctou	Dire	Tindirma	Tindirma	1	1	1
Tombouctou	Dire	Kirchamba	Kirchamba	1	1	1
Tombouctou	Goundam	Douékiré	Bagadadji	1	1	0
Tombouctou	Goundam	Télé	Hangabéra	1	0	1
Tombouctou	Dire	Dangha	Dangha	1	1	0
Tombouctou	Dire	Garba Koïra	Garba Koïra	1	0	1
Total				13	5	6

Source : Output 3.2, Indicateur 2 : Outil de collecte du # de cas de GBV identifiés et adressés aux établissements de santé

Documentation des de GBV identifiées

Village de Minesseingué

1/ Une femme qui a été battue par son mari suite à une dispute. La femme est allée se plaindre auprès du comité VBG. Le comité a convoqué le mari. Après discussion avec le mari, un avertissement a été donné à ce dernier

2/Un homme qui a exigé à ce que sa femme quitte son groupement MJT. Au début du groupement il était consentant, mais 2 mois après il demande à la femme de ne plus aller aux réunions. C'est ainsi que la femme est allée voir le comité pour leur expliquer son problème. L'homme a été convoqué par les membres du CVBG pour des échanges et Dieu faisant bien les choses il est revenu à des meilleurs sentiments et la femme a continué avec son groupement

3/ Un garçon et une fille qui s'aiment et ont proposé de se marier. Quand les parents du garçon sont allés demander la main de la fille, les parents de cette dernière ont refusé carrément car les deux prétendants n'étaient pas de la même ethnie. Quand le comité a appris la nouvelle, les membres ont approché les parents de la fille pour les raisonner. Heureusement pour le garçon, le comité est parvenu à convaincre les parents de la fille qui ont finalement accepté et la demande a été faite et confirmée

Village de Haibongo



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

4/ Suite à plusieurs disputes une femme a été battue jusqu'à avoir des blessures sur tout son corps. Après être informé de l'affaire, les membres du CVBG ont convoqué le couple et une discussion a été menée pour trouver une solution car la femme réclamait le divorce. Malheureusement la discussion n'a pas porté fruit car le divorce a été fait

Village de Hangabera :

5/ Suite à une dispute dans le village de Hangabera commune de Télé un homme a frappé sa femme et l'a ensuite chassé de la maison. Après être informé, le groupe de soutien a porté l'information au niveau du comité VBG. C'est ainsi que quelques membres du CVBG se sont déplacés pour aller rencontrer le mari en question chez lui. Suite aux échanges le monsieur leur a fait comprendre qu'il est dépassé par le comportement de sa femme et tant qu'elle n'arrête pas qu'il va continuer à la frapper. Après 3 séances d'échanges avec les membres du groupe de soutien et du comité VBG il est finalement revenu à des meilleurs sentiments et promet de ne plus frapper sa femme. Il a remercié le comité VBG pour son intervention.

Village de Tindirma

6/ C'est l'histoire d'un homme qui a refusé à sa femme de mener une activité génératrice de revenus dans le village de Tindirma. La femme s'est rendue au niveau du comité VBG pour trouver une solution à son problème. Le comité VBG à son tour a convoqué le mari avec qui les membres ont échangé. Finalement le mari a compris l'importance de la conduite de l'AGR et a enfin autorisé sa femme d'entreprendre son AGR.

RESULTAT 4 : LES FEMMES ET LES JEUNES AMÉLIorent L'ACCES A DES SERVICES DE SDRS COMPLETS ET DE QUALITE, Y COMPRIS LA PLANIFICATION FAMILIALE (ODD 3.7 ET ODD 5.6);

Produit 4.1: Les femmes et les jeunes ont une meilleure connaissance des SDRS

Conception et développement d'outils de communication / dialogue communautaire

Renforcement des capacités des partenaires communautaires, des facilitateurs / relais, des cercles d'amis scolaires et non formels, des groupes de soutien (hommes engagés, clubs de jeunes)

La présente formation s'inscrit dans le cadre du renforcement des capacités des groupes cibles du projet à savoir le « cercle des amis », les facilitateurs/relais et l'équipe terrain de PEF/GS en l'occurrence les 2 coordinateurs de zone et 5 experts juniors sur les notions de base en Planification Familiale, et les techniques de communication et facilitation de dialogue communautaire. Les filles des cercles d'amis et les 2 femmes (coordinatrice de zone et l'experte Junior) en plus de la Planification Familiale et ont été renforcés sur la gestion de l'hygiène menstruelle. La session a été facilitée par l'assistant engagement communautaire, avec l'appui de l'ONG partenaire ARDIL à travers la coordinatrice de zone et l'experte junior. Le nombre total des membres des cercles d'amis est égal 30 dont 22 scolaires et 8 non scolaires. Celui des facilitateurs est égal à 30 dont 19 femmes et 11 hommes.

Durant la session plusieurs exercices de clarifications des valeurs ont été faits. Ces exercices ont permis aux participants d'exprimer leur propre opinion, croyance et conviction relatives à la Planification Familiale et le genre.

Les activités des participants porteront sur l'instauration de dialogues communautaires ayant comme outil : les histoires de Fatma (Orpheline), Bima et Furaha et celle de Dieko. Ces activités qui couvriront l'année 2021/2022, permettront de surmonter les barrières suivantes : la grossesse chez les adolescentes, le mariage précoce, et le refus des femmes et des jeunes filles d'utiliser les services SR/PF à cause des effets néfastes supposés des méthodes de Planification familiale.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Les participants ont montré le désir de jouer pleinement leur rôle de facilitateurs afin d'améliorer l'accès des femmes/filles aux services de planification familiale et mieux appréhender les aspects liés à la menstruation

Former et impliquer les dirigeants communautaires (religieux, chefs de village / conseillers, enseignants, dirigeants d'organisations locales) dans la sensibilisation

Dans le cadre du renforcement des capacités des groupes cibles du projet un atelier de formation sur les notions de base en Planification Familiale, et les techniques de communication et facilitation de dialogue communautaire a été organisé à l'intention des leaders religieux. La session a été facilitée par l'assistant engagement communautaire Le nombre de participants est égal à 25 participants

Les objectifs spécifiques de la formation sont :

Renforcer les capacités des participants sur les notions de base de la planification familiale, en communication et facilitation de dialogue communautaires,

Familiariser les participants avec les outils de dialogue communautaire (Histoire de dialogue et cahier journalier),

Préparer et Faciliter les sessions de dialogue en utilisant le guide conçu à cet effet ;

Sensibilisation à la SR (dans les écoles, les établissements de santé, les clubs de jeunes dans la communauté...)

Fournir une éducation sur la gestion de l'hygiène menstruelle

Par rapport à cette activité une (1) séance d'animation a été organisée avec les femmes et filles au niveau du village de Kirchamba (commune de Kirchamba). Le nombre de participantes est égal à 21 filles

Objectif : est de renforcer le participant sur :

Les règles/ menstruation

Comment faire une bonne hygiène menstruelle

Les points abordés durant l'animation sont :

La définition des règles : Les règles encore appelé menstruation sont un écoulement de sang accompagné de fragment d'endomètre (les tissus qui tapisse l'intérieur de l'utérus) et qui se renouvelle environ une fois par mois. Elle témoigne de la féminité (les garçons n'en ont pas) et de fertilité (tant qu'on a des règles on peu espérer avoir d'enfants)

L'hygiène menstruelle pour une bonne hygiène intime

Il existe trois types de protection périodique : les garnitures ou serviettes hygiénique (familièrement appelé couche) changer de protection aussi souvent que nécessaire en fonction de l'abondance de l'écoulement sanguin

Remplacer les tampons ou la serviette hygiénique impérativement tous les quatre à six heures maxima.

Favoriser les sous-vêtements en coton

Changer les sous vêtement tous les jours

Laver vous les mains avant et après chaque changement de protection intime

Faire la toilette à l'eau matin et soir.

Inutile il d'utiliser les savons d'hygiène intime.

Il est possible d'avoir des rapports sexuels pendant les règles il faut aussitôt le rapport fini aller faire une toilette et mettre une protection.

Cette séance a été d'une grande importance pour ces filles qui se dises très satisfaites avec les informations reçues et réclament d'autres séances. Elles promettent de mettre en pratiques les informations reçues

Former les femmes et les filles à prendre des décisions éclairées sur leur santé sexuelle et reproductive, les signes de danger de la grossesse, le risque d'avortement à risque...

Promouvoir le dialogue avec les chefs religieux afin de déconstruire les pratiques néfastes et la violence



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Identification et formation des champions, alliés, pairs et mentors de la communauté
Établir des exercices de clarification de la valeur dans les établissements de formation communautaire et en santé (VCAT)
Campagnes de sensibilisation au soutien de la RSRH au niveau du district
Organisation des campagnes médiatiques sur la SR

Produit 4.2: La prestation de services de SSR s'est améliorée pour les femmes et les jeunes dans les régions cibles '' (car cela couvre l'accessibilité ou l'offre qui inclut des aspects d'accessibilité, de disponibilité et d'acceptabilité des services).

Évaluation des compétences des prestataires cliniques

Renforcement de la technologie contraceptive

Former l'équipe de gestion des centres de santé sur des thématiques spécifiques (maternité à faible risque, soins post-avortement, supervision d'animation, dépistage du cancer du col de l'utérus...)

Fourniture régulière d'intrants (contraceptifs, médicaments et consommables)

Nombre et fréquences des intrants fournis

Nombre de nouvelles personnes ayant accès aux services de planification familiale

Commentaires :

Fourniture de kits et dispositifs médicaux (table d'accouchement, kit d'accouchement, kit d'insertion et retrait de DIU / implant, stérilisateur, etc.)

Le projet GEWEP III dans son objectif global contribuera à accélérer l'égalité des sexes et l'autonomisation « D'ici 2025, de 330 960 femmes et filles dans les 4 Régions d'intervention du Projet »

C'est dans le cadre de la mise en œuvre des activités du domaine prioritaire 4 (Santé de la reproduction), que le présent TDR d'achat de matériels médicaux est réalisé pour renforcer le stock de 15 centres de santé appuyés par le projet GEWEP III dans la région de Tombouctou.

Évaluation de la capacité du district en matière de SSR d'urgence (y compris l'existence d'un plan d'urgence, d'un personnel qualifié, d'une trousse de SR)

Appui aux districts de santé pour l'intégration de la SR dans leur plan d'urgence

Commentaires :

Suivi des plans d'urgence lors des réunions trimestrielles

Commentaires :

Organiser des missions conjointes de supervision suppressive avec les équipes de gestion de district

Organiser des revues trimestrielles des activités aux niveaux régional et semestriel

RESULTAT 5 : LES FEMMES ET LES HOMMES AGRICULTEURS ET ELEVEURS PROMEUVENT UNE AGRICULTURE DURABLE, AMELIORENT LA SECURITE ALIMENTAIRE ET NUTRITIONNELLE ET LA RESILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Produit 5.1: Le réseau national du DCG est solide et durable et intègre le genre, et des pratiques de développement fondées sur des preuves testées sont utilisées par les parties prenantes

Formation des partenaires à l'élaboration du plan DCG

Renforcer la communication interne et externe de DCG Mali avec les membres et partenaires

Formation de partenaires et d'alliances avec des partenaires de développement nationaux et autres travaillant sur l'égalité des sexes

Formation de partenaires et d'alliances avec des partenaires nationaux et autres partenaires au développement travaillant sur l'autonomisation des femmes

Formation de partenaires et d'alliances avec des partenaires nationaux et autres partenaires au développement travaillant sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Renforcer les capacités des OSC sur des thématiques spécifiques : négociation, plaidoyer, collecte de fonds, intermédiation, élaboration de plans stratégiques

Produit 5.2: Les petits exploitants agricoles dans les communautés ont amélioré l'accès à l'argent, à la nourriture et à la nutrition pendant les périodes de détresse

Faciliter le stockage des banques de céréales par les femmes et les hommes

Nombre de banques de céréales créées par des groupes de femmes

Nombre de femmes ayant accès aux banques de céréales

Dans la région de Tombouctou huit (8) banques de céréales ont été financé. Les réseaux bénéficiaires de cette subvention sont dans le tableau ci-dessous. Le montant total de la subvention est égal à 6 400 000 FCFA (soit 800 000 FCFA par réseau) Le montant total de la quote part fait 336 800 FCFA soit 42100 FCFA par réseau. Il est à noter que les bénéficiaires viennent de retirer les fonds de leurs comptes et sont dans le processus d'achat des céréales

Tableau n°... : Quantité de stock de banques de céréales réalisé par les femmes et les hommes

Cercles	Communes	Villages	Nom du réseau bénéficiaires	Quantités stockées Tonnes	Montant du stock F CFA
Dire	Haibongo	Haibongo	Sambay Débé	7	840 000
Goundam	Télé	Hangabéra	Woyogorobem	8	842 000
Goundam	Kaneye	N'Dorichane	Addaoula	6,5	800 000
Niafunké	Banikane	Korongoye Beri	Néma	7	825 000
Niafunké	Banikane	Guedjou Gourma	Soriadé	6	812 000
Niafunké	Banikane	Badjéno	Soutoura	6	800 000
Dire	Garbakoira	Korteysao	Tamokaste	7	840 000
Dire	Dangha	Taoussa	Lafia bato	7	830 000
Total				54,5	6 589 000

Sources : Output 5.2 Indicateur 5 : Outil de collecte du # banques de céréales créées par des groupes de femmes

40 membres des comités de gestion de huit (8) banques de céréales financées ont été formé sur la gestion technique de BC

Introduire les stratégies techniques et technologiques Eco Ferme (récupération des terres, régénération naturelle améliorée, banque alimentaire, banque fourragère, etc.)

Diversifier les sources de production agricole (agriculture, pêche, jardinage)

Formation des femmes aux capacités de compétences en gestion technique

Dans le cadre de l'atteinte des objectifs de la composante bonne nutrition et en vue d'assurer une bonne gestion des banques de céréales qu'une formation a été organisée à l'endroit des membres des comités de gestion des BC.

Cette formation vise dans une approche communautaire participative à renforcer les connaissances et aptitudes des participants en vue d'améliorer davantage la fonctionnalité des réseaux bénéficiaires et les conditions de stockage et de conservation des céréales. La formation s'est déroulée à Dire du 12 au 13/07/2021 avec 50 femmes membres de comité de gestion des réseaux bénéficiaires de banque de céréales.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n° ... : Situation des femmes formées aux compétences en gestion technique

Cercles	Communes	Thèmes formation	# de membres de la communauté formés		
			Femmes	Filles	Total
Diré	Arham	Technique de gestion de BC	5	0	5
Niafunké	Banikane	Technique de gestion de BC	5	0	5
Diré	Garbakoira	Technique de gestion de BC	5	0	5
Diré	Dangha	Technique de gestion de BC	5	0	5
Goundam	Haibongo	Technique de gestion de BC	5	0	5
Goundam	Kaneye	Technique de gestion de BC	5	0	5
Goundam	Télé	Technique de gestion de BC	5	0	5
Diré	Tienkour	Technique de gestion de BC	5	0	5
Diré	Kirchamba	Technique de gestion de BC	5	0	5
Diré	Tindirma	Technique de gestion de BC	5	0	5
Total			50	0	50

Source : Output 5.2 Act 5.2.4 : Outil de collecte du # de femmes dont les compétences ont été renforcées

Formation de femmes aux compétences technologiques en gestion des ressources naturelles

Tableau n° ... : Situation des femmes formées aux compétences en gestion technique

Régions	Cercles	Communes	Nombre de membres formés		Total	Commentaires « préciser le nombre de personnes ressources formées
			Hommes	Femmes		
Tombouctou	Diré	Arham	0	68	68	12 leader communautaires
Tombouctou	Niafunké	Banikane	0	95	95	7 communicateur traditionnel
Tombouctou	Diré	Garbakoira	0	95	95	5 communicateur traditionnel
Tombouctou	Diré	Dangha	0	95	95	8 leader communautaires
Tombouctou	Diré	Haibongo	0	95	95	9 communicateur traditionnel
Tombouctou	Goundam	Kaneye	0	80	80	6 leader communautaires
Tombouctou	Goundam	Télé	0	80	80	5 communicateur traditionnel
Tombouctou	Diré	Tienkour	0	80	80	13 communicateur traditionnel
Tombouctou	Diré	Kirchamba	0	80	80	15 leader communautaires
Tombouctou	Diré	Tindirma	0	86	86	7 communicateur traditionnel
Total			0	854	854	

Fournir aux femmes des matériaux / équipements techniques et technologiques

Formation des membres de la communauté aux mécanismes du système d'alerte précoce (SAP) (ventilés par sexe)

Afin de permettre aux communautés de mieux se préparer et agir face aux crises alimentaires et autres dangers qu'un atelier de formation a été planifié et organisé avec les cibles du projet au niveau du cercle de Dire. La formation s'est déroulée dans la salle de réunion de la mairie de Dire et a vu la participation de cinquante (50) personnes dont Le choix des participants a porté sur les hommes et femmes chefs de ménages, les hommes et garçons engages, les filles des cercles d'amis

L'objectif général est de renforcer les capacités des femmes filles et membres de la communauté sur le mécanisme du système d'alerte précoce



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Établir un comité SAP communautaire

Afin de doter les villages d'une structure locale capable de prévenir et d'alerter les membres d'une zone donnée sur les crises et dangers avenir que des comités SAP ont été mis en place avec l'appui de PEF/GS. Au total trente-cinq (35) comités avec 350 membres dont 105 femmes 53 filles et 139 hommes et 53 garçons. Le nombre de membre par comité est de 10.

Tableau n°... : Situation des comité SAP établis

Cercles	Communes	# comités SAP	Nombre de membres				
			Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Dire	Arham	4	12	8	12	8	40
Dire	Dangha	5	15	10	15	10	50
Dire	Garbakoira	2	6	4	6	4	20
Dire	Haibongo	3	9	3	15	3	30
Goundam	Kaneye	4	12	8	12	8	40
Dire	Kirchamba	3	9	3	15	3	30
Goundam	Télé	3	9	6	9	6	30
Dire	Tienkour	4	12	4	20	4	40
Dire	Tindirma	7	21	7	35	7	70
Total		35	105	53	139	53	350

Formation des membres de la communauté aux principes humanitaires (ventilés par sexe)

Au total 50 personnes dont 29 femmes et 7 filles parmi lesquelles une femme élue (2è adjoint au maire) ; 12 hommes et 2 garçons parmi lesquels un chef de village, 3 conseillers villageois, 3 hommes engagé, 2 communicateurs ont été formées aux principes humanitaires.

Les échanges au cours de cette formation ont essentiellement porté sur la norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité. La norme humanitaire fondamentale de qualité et de redevabilité est une série de neuf engagements envers les communautés et les personnes affectées par les crises présentant ce qu'elles sont en droit d'attendre des organisations et des individus qui fournissent une assistance humanitaire. Chaque engagement s'appuie sur un critère de qualité qui indique comment les organisations et le personnel humanitaire doivent travailler pour l'atteindre. La norme humanitaire est structurée comme suit :

les neuf engagements ;

les critères de qualité qui les sous-tendent ;

les actions-clés qui doivent être entreprises pour remplir les engagements ; et

les responsabilités organisationnelles qui visent à soutenir la mise en œuvre cohérente et systématique des actions-clés à travers l'ensemble de l'organisation.

Les actions-clés et les responsabilités organisationnelles décrivent respectivement : ce que le personnel engagé dans une action humanitaire doit faire pour mettre systématiquement en œuvre des programmes de haute qualité et être redevable envers les personnes qu'ils cherchent à assister ; et les politiques, processus et systèmes que les organisations engagées dans une action humanitaire doivent mettre en place pour garantir que leur personnel fournisse une assistance humanitaire qui soit de haute qualité et redevable.

L'objectif du choix du thème est de prouver aux communautés et aux personnes affectées par les crises :

Notre désir d'éviter et de réduire les souffrances humaines, où qu'elles se produisent mais aussi notre redevabilité envers ces communautés et ces personnes affectées par les crises qui, sachant à quoi se sont engagées les organisations humanitaires, pourront leur demander des comptes.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Tableau n° 032 : Situation des membres la communauté, formés aux principes humanitaires

Cercles	Communes	Thèmes formation	# de membres de la communauté formés				
			Femmes	Filles	Hommes	Garçons	Total
Dire	Arham	Principe humanitaire	2	1	1	1	5
Niafunké	Banikane	Principe humanitaire	3	1	1	0	5
Dire	Dangha	Principe humanitaire	2	1	1	0	4
Dire	Garba koira	Principe humanitaire	2	1	1	0	4
Dire	Haibongo	Principe humanitaire	3	0	2	0	5
Goundam	Kaneye	Principe humanitaire	5	0	2	0	7
Dire	Kirchamba	Principe humanitaire	2	1	1	0	4
Goundam	Télé	Principe humanitaire	1	1	1	0	3
Dire	Tienkour	Principe humanitaire	3	0	2	1	6
Dire	Tindirma	Principe humanitaire	4	1	0	0	5
Tombouctou	Tombouctou	Principe humanitaire	2	0	0	0	2
Total			29	7	12	2	50

Source : Output 5.2 Act 5.2.9 : Outil de collecte de la situation de la formation des membres de la communauté aux principes humanitaires (ventilés par sexe)

Fournir aux communautés dans le besoin des fournitures / kits de réponses humanitaires

Pour participer à la réduction de risque de catastrophe, ARDIL en partenariat avec CAID et Care Mali à travers le projet PEF-GS à organiser avec le service local du développement social de Dire et Goundam une mission d'évaluation des dégâts causés par ces aléas et l'identification des villages vulnérables. Le but de cette activité est d'apporter une assistance alimentaire à ces populations à travers une distribution de vivres. L'évaluation a été conduite auprès des communes de : Dire, Dangha, Garbakoira Haibongo, Kirchamba, Tienkour, Tindirma (cercle de Dire) les communes de Télé, Kaneye (cercle de Dire). Au total 150 femmes et hommes ont reçus ces kits alimentaires au niveau de nos communes d'intervention. La remise du kit a été suivi par des tickets pour chaque bénéficiaire

Autres activités :

Suivi des banques de céréales : cette activité a été conduite au niveau des villages de Haibongo, Minessingué (commune de Haibongo), de Koundar, Doulakoira Gabomo tous de la commune de Kirchamba, de Tindirma, Guedjou haoussa (commune de Tindirma) et à Diré ville auprès du réseau MEDINE du quartier de Medine Coura L'activité a consisté à une visite du magasin du stockage et à un entretien avec les responsables (comité de gestion) des banques de céréales au niveau des villages concernés Suite à la visite des magasins et à la rencontre avec les différents comités de gestion, nous avons remarqué la présence de certaines forces et quelques difficultés qui ont été recensées. Afin d'apporter des corrections aux problèmes, des actions ont été menées immédiatement par la mission et des recommandations ont été formulées à l'égard des membres des comités de gestion des BC. Courant les échanges avec les bénéficiaires les impacts des banques de céréales ont été également cernés

Le tableau de suivi des réseaux villageois

Village	Forces	Difficultés	Actions menées	Recommandations
Koundar	-L'engouement des femmes à participer aux groupements MJT et réseaux -Présence de ressources humaines	- Irrégularité dans la tenue des réunions hebdomadaires - Le réseau ne respecte pas la fréquence des réunions périodiques - Les ocuments de gestion existent mais ne sont pas bien tenus par le réseau et les groupements -Insuffisance dans la fonctionnalité du comité de gestion du réseau	-Renforcement des membres du comité de gestio sur leur rôle et responsabilités - Etat des lieux de la caisse du réseau (montant en caisse et montant des crédits Montant en caisse : 0 Montant en crédit : 75000 FCFA	- Tenue régulière des réunions hebdomadaires des groupements MJT -Respecter la fréquence des réunions mensuelles des réseaux -Renseigner régulièrement les outils de gestion des groupements et réseaux



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Gabomo	-L'engouement des femmes à participer aux groupements MJT et réseaux -Présence de ressources humaines -Tenue régulière des réunions hebdomadaires des groupements MJT	Le réseau ne respecte pas la fréquence des réunions périodiques - Les documents de gestion des groupements et réseaux existent mais ne sont pas à jour -Insuffisance dans la fonctionnalité du comité de gestion du réseau	-Renforcement des membres du comité de gestion sur leur rôle et responsabilités - Etat des lieux de la caisse du réseau (montant en caisse et montant des crédits : Montant en caisse : 280000 FCFA Montant crédit : 80000 FCFA	-Respecter la fréquence des réunions mensuelles des réseaux -Renseigner régulièrement les outils de gestion des groupements et réseaux
Tesseye	-L'engouement des femmes à participer aux groupements MJT et réseaux -Présence de ressources humaines La tenue régulière des rencontres hebdomadaires des groupements MJT	-Le réseau ne respecte pas la fréquence des réunions périodiques - Les documents de gestion ne sont pas bien tenus par le réseau et les groupements -Insuffisance dans la fonctionnalité du comité de gestion du réseau	-Renforcement des membres du comité de gestion sur leur rôle et responsabilités - visite du magasin de stockage des femmes en cours de construction	-Respecter la fréquence des réunions mensuelles des réseaux -Renseigner régulièrement les outils de gestion des groupements et du réseau -L'expert Junior va aider les femmes à revoir les outils de gestion du réseau et des groupements MJT membres
Dongo	-L'engouement des femmes à participer aux groupements MJT et réseaux -Présence de ressources humaines -La tenue régulière des rencontres hebdomadaires des groupements MJT	- Le réseau respecte pas la fréquence des réunions périodiques - Les documents de gestion existent mais ne sont pas bien tenus par le réseau et les groupements -Insuffisance dans la fonctionnalité du comité de gestion du réseau	-Renforcement des membres du comité de gestion sur leur rôle et responsabilités	-Respecter la fréquence des réunions périodiques du réseau -Renseigner régulièrement les outils de gestion des groupements et du réseau - L'expert Junior va aider les femmes à revoir les outils de gestion du réseau et des groupements MJT membres

Suivi des AGR :

Cette activité a été conduite auprès de trois femmes dont une de Kirchamba et deux de Haibongo

Les leçons apprises

La volonté et la disponibilité des cibles à participer aux différentes activités du projet

L'accompagnement et le soutien des autorités villageoises et communales dans les différentes activités du projet. La volonté des autorités communales et villageoises à soutenir les femmes pour leur empowerment.

Recommandations :

Les principales recommandations formulées durant ces rencontres sont :

Le transfert des connaissances reçues lors des animations et ateliers aux autres membres des groupements/réseaux

La mise en œuvre des recommandations formulées lors de la mission de supervision de la coordinatrice

L'exécution des activités des plans d'actions élaborés lors des rencontres

Le fonctionnement des comités (comités VBG, SAP ...) mise en place

Conclusion

Dans l'ensemble les activités se sont déroulées sans difficultés. Ces séances d'animations ont été d'une grande importance pour les participants qui affirment être bien renforcés par rapport aux thèmes des animations menées et les connaissances reçues leur permettront d'améliorer leur façon de faire dans la conduite de leurs activités économiques.

Le renforcement des capacités des femmes sur la loi 052 et le plaidoyer mené par celles-ci sur cette même loi a permis aux femmes de s'approprier de la loi et d'avoir le soutien des autorités administratives et communales.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE ACTION CONTRE LA FAIM

Programme intégré de la résilience par le renforcement de la sécurité nutritionnelle des ménages pastoraux et agropastoraux affectés par le conflit et les aléas climatiques dans le cercle de Goundam.

Distribution alimentaire

Activités réalisées	Nombre de fois	Période	Nombre de bénéficiaires		TOTAL	Nbre/beneficiaire	Montant CFW/Beneficiaire
			Homme	Femme			
Ciblage géographique	1	janv-21	0	0	33		
Activité Cash for work PIV	2	nov-21	305	13	521	0	26 000
Identification de 6 groupement maraichers et peches	1	mai-21	0	0	6	0	
Dimensionnement d'un PIV a aménager a Alphahou TARABA	1	mai-21	com	com	1	com	
Distribution Kits NFI	1	mai-21	382	18	400		
Distribution alimentaire	1	juin-21	382	18	400		
Distribution des kits de pêche	2	août-21	46	14	60		
Reconstitution sociale du cheptel	1	août-21	75	25	100	5	
Remise des matériels Cfw	1	oct-21			2		
Remise des semences et matériels aux PM	1	oct-21			21		
Distribution des Aliments bétails	10	juil-21				50 sacs	
Formation des OP	1	nov-21	291	17	308	0	
Suivi des PM	1	nov-21			220		
Mise en place de remise des matériels pour la production fourragère (le BOURGOU)	1	Dec21			21		

Cercle de Goundam			Total denrées alimentaires			
Communes	Villages	Nombre de bénéficiaire	Riz (kg)	Sucre (kg)	Sel (kg)	Huile (litre)
Douékiré	Boya sambaloubé	15	1500	90	75	30
	Kel Hangaou	11	1100	66	55	22
Doukouria	Doukouria	15	1500	90	75	30
	Koromia	5	500	30	25	10
	Dibla	18	1800	108	90	36
	Wana	13	1300	78	65	26
	Zinzin	30	3000	180	150	60
	Intikindé	10	1000	60	50	20
	Tabagoute	5	500	30	25	10
Gargando	Magadougou	15	1500	90	75	30
	Koïgoumon	20	2000	120	100	40
	Gargando	18	1800	108	90	36
	Hamsagoungou	18	1800	108	90	36
	Akoumbou	25	2500	150	125	50
	Ingodri	20	2000	120	100	40
	Tintidahane	10	1000	60	50	20
Essakane	Essakane	20	2000	120	100	40
	Atwil	12	1200	72	60	24
	Afoud	10	1000	60	50	20
	Zouéra	60	6000	360	300	120
	Bancor	30	3000	180	150	60
	Tissikorey	20	2000	120	100	40
Total	22 villages	400	40 000	2 400	2 000	800



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Désignation	Quantité/bénéficiaire	Prix unitaire	Prix Total
Sac de riz(50kg)	2	17 000	34 000
Sucre	6 kg	500	3 000
Huile	2 bidons d'un litre	1 000	2 000
Sel	5kg	200	1 000

Reconstitution sociale du cheptel

Désignation	Quantité/bénéficiaire		Total tête/bnf	Nbre Béf	Nombre de caprins
Noyaux de chèvre	Bouc	Chèvre	5	100	500
	1	4			

Empoisonnement des mares

Désignation	Quantité/MARE	GOUNDAM	INSABA/DOUKOURIA
Carpes (TILAPIA)	9 000	5 000	4 000
Silures	16 000	8 000	8 000
TOTAL	25 000	13 000	12 000

Tableau relatif aux activités des GSAN++

Nombre de GSAN mis e place	Nombre de personne formée	Nombre de personne touchée par les activités		Nombre personne touché par la campagne de sensibilisation		Total personne touchée par les sensibilisations		
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Total
10	88	195	901	147	183	447	1084	1 531

Supervision mensuelle	9	Supervision trimestrielle	1	Distribution kits GSAN++	10
-----------------------	---	---------------------------	---	--------------------------	----

Constitution du kit GSAN++

Matériel	unité	Nombre	Quantité/GSAN++
Marmite 10 kg avec couvercle	unité	10	1
Marmite 5kg avec couvercle	unité	10	1
Louche en fer	unité	20	2
Écumoire en fer	unité	20	2
Fourneau séwa 10 kg	unité	10	1
Fourneau séwa 5 kg	unité	10	1
Bassine 100 litres avc couvercle	unité	10	1
Sceau 20 litre avec couvercle	unité	40	4
Tasse inox avec couvercle 10 L	unité	50	5
Tasse inox avec couvercle 7 L	unité	40	4
Carafe en plastique avec fermeture	unité	30	3
Bol en plastique 1,5 l	unité	50	5
Tamis	unité	20	2
Registre GSAN Mères-Enfants	unité	10	1
Registre GSAN Activités	unité	10	1
Boîte à image	unité	10	1
Riz	kg	600	100
Mil	kg	600	100
Le lait	paquet	50	10
Le sucre	kg	50	2
L'arachide	kg	110	11
Le sel	boite	10	2
Le charbon	sac	20	3



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Programme d'Appui à la Décentralisation de l'Éducation PADE V

Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle SSA/P PADE V



Figure 1 : centre de Bourdamaga-Yoli 2

INTRODUCTION

Ce présent rapport fait le point des activités réalisées au courant le troisième trimestre de l'année académique dans les 10 centres du CAP de Niafunké (communes rurales de Soboundou et Soumpi). L'ONG Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL), jouant un rôle de partenariat pour la mise en œuvre de 10 centres de la Stratégie de Scolarisation Accélérée (SSA/P) de la cinquième phase du Programme d'appui à la Décentralisation de l'éducation (PADE), financé par la DDC Coopération SUISSE à travers le Centre International d'Expertises et de Formation (CIEF), au niveau du CAP de Niafunké communes de Soboundou et Soumpi.

La Stratégie de Scolarisation Accélérée /Passerelle **SSA/P** est une alternative qui consiste à récupérer les enfants de **8 à 12 ans** qui ont abandonné ou qui n'ont pas eu la chance d'être à l'école. Cette stratégie permet à ces enfants d'être transférés dans les écoles classiques en **4^{ème}, 3^{ème} et 2^{ème} année** selon le niveau. Ce présent rapport fait le bilan des activités menées durant ces trois derniers mois (Avril, Mai et Juin) **2021** en mettant en relief l'évaluation de fin de campagne.

OBJECTIF GLOBAL :

Permettre à ces enfants non scolarisés et déscolarisés d'avoir un niveau dans toutes les disciplines concernées afin qu'ils puissent avoir accès au système formel.

OBJECTIFS SPECIFIQUES :

- Effectuer le suivi périodique des centres par le superviseur ;
- Organisation d'une rencontre avec les comités de gestion des centres ;
- Effectuer le suivi pédagogique avec le CAP ;
- Organisation d'une rencontre pédagogique des animateurs par le CAP ;
- Organisation de l'évaluation de fin de campagne par le CAP ;
- Faire le rapportage des résultats et les propositions de transfert des enfants dans les écoles d'accueil.

TABLEAU DE SUIVI DES ACTIVITES

Activités planifiées	Période	Activités réalisées	Activités planifiées non réalisées	Activités non planifiées mais réalisées	Commentaires
----------------------	---------	---------------------	------------------------------------	---	--------------



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Activités planifiées	Période	Activités réalisées	Activités planifiées non réalisées	Activités non planifiées mais réalisées	Commentaires
Effectuer le suivi périodique des centres par le superviseur.	(Avril, mai et juin 2021)	Le superviseur a mené des suivis hebdomadaires des tous les centres.	-	-	Les centres ont été bien tenus, le niveau de fréquentation des apprenants est satisfaisant avec un taux de fréquentation supérieur à 82%, les animateurs fournissent l'effort possible pour bien mener leur travail et cela est dû à une supervision hebdomadaire et dure.
Organisation d'une rencontre avec les CGC des centres	(Avril, Mai) 2021	Des rencontres avec les CGC se tiennent après chaque supervision pour la gestion efficace des centres.			Pour mieux savoir comment les CGC s'intéressent à la gestion des centres nous convoquons une rencontre avec eux chaque fin de suivi hebdomadaire.
Faire Le suivi pédagogique avec le CAP	Juin 2021	En juin 2021, le CAP a fait le suivi des tous les centres.			Les centres PADE ont reçu la dernière visite du CAP pour l'année scolaire (3 ^{ème} trimestre).
Organisation de la dernière rencontre pédagogique des animateurs par le CAP	Juin 2021	Une rencontre pédagogique a été organisée après le suivi par le CAP.			La rencontre pédagogique a été organisée rassemblant les 10 animateurs de centres SSA/P PADE et animée par le CAP. Cette rencontre permet d'apporter des appuis et conseils aux problèmes et lacunes des animateurs afin de mieux tenir les centres et bien dispenser les cours.
Organisation de l'évaluation de fin d'année avec le CAP	Juillet 2021	Evaluation de 202 apprenants issus de 10 centres			Sur les 236 inscrits, 202 ont été évalués pour un effectif de 160 admis. Voir listes de résultats de passages des apprenants. A annexer
Préparation des propositions de passage de transfert des enfants dans les écoles d'accueil.	Juillet 2021	Les listes de transfert des apprenants signés et visés par le CAP et les Directeurs des écoles d'accueil.			Le CAP et les Directeurs des écoles d'accueil ont signé et visé les listes de transfert des apprenants. Le choix des écoles était fait par les comités de gestion des centres et selon la distance entre le village et l'école.

INFORMATIONS SUR L'EVALUATION DU NIVEAU DES AUDITEURS :

L'évaluation s'est bien passée comme elle a été prévue.

Nous constatons une amélioration du niveau, remarquable chez les filles, justifiée par un effectif de 129 apprenantes pour un effectif de 236 apprenants soit 54%. Par rapport à l'évaluation, nous remarquons que sur un effectif de 202 évalués, 112 filles ont eu la moyenne soit un taux de 55%.

Voici une proposition de tableau pour faciliter la compréhension

	Total inscrit au démarrage		Total régulier jusqu'en fin de campagne		Total évalué en fin de campagne		Taux de réussite	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Niafunké-Sarré	7	14	7	13	7	13	57,14	61,53
Dangné I	13	11	10	7	10	7	80	85,71
Boulinkobé	8	11	9	11	9	11	85,71	81,81
Bourdamaga Yolli I	10	12	7	12	7	12	85,71	83,33
Bourdamaga Yolli II	8	13	2	12	2	12	50	75
Bagnaga Tieba	13	17	12	10	12	10	100	70
Goubo	12	13	10	10	10	10	100	100
Korientzé	12	10	10	12	10	12	100	100
Dabi	12	10	13	9	13	9	69,23	55,55
Soumpi	12	18	10	16	10	16	50	81,25
Total	107	129	90	112	90	112	78,88	79,46

Description du processus d'évaluation : les matières retenues, le choix et validation des épreuves,

De novembre en juin, nous avons suivi une scolarisation de huit (8) mois, et ces huit (8) mois de scolarisation ont abouti à un résultat final. Ce qui, nous amène à une évaluation finale permettant de tester le niveau des apprenants afin de les transférer dans les écoles classiques.

Nous avons procédé ainsi pour le processus d'évaluation finale :

Proposition des sujets par les animateurs ;

Validation des sujets par le CAP ;

Organisation de l'évaluation par le CAP (surveillance et correction);

Préparation de la proposition de passage des évalués par le CAP ;

Rapportage des résultats.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Le choix de sujets se passe en deux étapes, la première constitue la proposition des sujets par les animateurs et la seconde, leur validation par le CAP notamment les conseillers chargés des centres SSA/P.

Les sujets ont été distribués, aux différents directeurs et maîtres d'écoles, la veille du premier jour de l'évaluation, par les conseillers. Les épreuves se sont déroulées en deux jours : Toutes les matières étaient portées au tableau sauf la dictée, les corrections se sont faites aussi en deux jours.

Administration et la correction des épreuves, acteurs impliqués :

Les acteurs impliqués sont le directeur du CAP, les conseillers pédagogiques chargés de la SSA/P, les directeurs et les enseignants des écoles d'accueil.

Chronogramme des principales activités de l'évaluation :

Activités	Dates
Proposition des sujets par les animateurs ;	29/06/2021
Validation des sujets par le CAP	30/06/2021
Surveillance par les directeurs et les maîtres des écoles d'accueil dans les centres ;	1 ^{er} /07/2021
Correction des sujets par les directeurs et maîtres ;	2/07/2021
Rapportage des résultats ;	04/07/2021
Préparation de la liste de passage des évalués par le CAP.	06/07/2021

Calendrier de déroulement des épreuves

Matières	Heures
Grammaire	1h 00
Conjugaison	1h 00
Dictée	45 mn
Dessin	1h 00
CVC	30mn
Lecture	1h 00
Ecriture	45mn
CVC	1h 00
Chant	1h 00
Récitation	1h 00
Mathématiques	1h 00

Résultats de l'évaluation

N°	Villages/ Quartiers	Centres	Auditeurs Admis			Auditeurs Transférables						Observations
			4 ^{ème} Année			3 ^{ème} Année			2 ^{ème} Année			
			G	F	T	G	F	T	G	F	T	
1	Niafunké-Sarré	Niafunké-Sarré	4	8	12	4	4	8	0	0	0	
2	Dangné I	Dangné I	8	6	14	2	1	3	0	0	0	
3	Boulinkobé	Boulinkobé	6	9	15	0	1	1	3	1	4	
4	Bourdamaga Yolli I	Bourdamaga Yolli I	6	10	16	1	2	3	0	0	0	
5	Bourdamaga Yolli II	Bourdamaga Yolli II	1	9	10	1	3	4	0	0	0	
6	Bagnaga Tieba	Bagnaga Tieba	12	7	19	0	3	3	0	0	0	
7	Goubo	Goubo	11	9	20	0	0	0	0	0	0	
8	Korientzé	Korientzé	10	12	22	0	0	0	0	0	0	
9	Dabi	Dabi	9	5	14	2	2	4	1	3	4	
10	Soumpi	Soumpi	5	13	18	2	4	6	2	0	2	
Total	Total	10	72	88	160	12	20	32	6	4	10	

N°	Villages évalués /centres	Auditeurs Inscrits			Auditeurs réguliers			Auditeurs évalués			Auditeurs admis			Taux de réussite %			Observations
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	Taux	
	Niafunké-Sarré	7	14	21	7	13	20	7	13	20	4	8	12	57,14	61,53	60	
	Dangné I	13	11	24	10	7	17	10	7	17	8	6	14	80	85,71	82,35	
	Boulinkobé	8	11	19	9	11	20	9	11	20	6	9	15	85,71	81,81	75	
	Bourdamaga Yolli I	10	12	22	7	12	19	7	12	19	6	10	16	85,71	83,33	84,21	
	Bourdamaga Yolli II	8	13	21	2	12	14	2	12	14	1	9	10	50	75	71,42	
	Bagnaga Tieba	13	17	30	12	10	22	12	10	22	12	7	19	100	70	86,36	
	Goubo	12	13	25	10	10	20	10	10	20	10	10	20	100	100	100	
	Korientzé	12	10	22	10	12	22	10	12	22	10	12	22	100	100	100	
	Dabi	12	10	22	13	9	22	13	9	22	9	5	14	69,23	55,55	63,63	
	Soumpi	12	18	30	10	16	26	10	16	26	5	13	18	50	81,25	69,23	
TOTAL	10	107	129	236	90	112	202	90	112	202	71	89	160	78,88	79,46	79,20	

Commentaires :



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Taux de fréquentation :

Nous constatons un taux de fréquentation de 85,59%, sur les 236 auditeurs dont 129 filles inscrits, 202 auditeurs sont réguliers dont 112 filles soit 55,44%.

Au regard des données de ce tableau, On note que le nombre des inscrits est plus élevé que le nombre des réguliers, le taux de fréquentation est de 85,59%. Les 17,80% non réguliers est dû à des abandons volontaires ou de déplacements de certains parents accompagnés de leurs enfants.

A Niafunké-sarré 20 auditeurs dont 13 filles ont été évalués soit un taux de réussite de 60% ; à Dangéré nous avons 17 auditeurs dont 7 filles évalués soit un taux de réussite de 82,35% ; à Boulinkobé 20 auditeurs dont 11 filles ont été évalués dont le taux de réussite est 75% ; à Bourdamaga Yolli I, 19 évalués dont 12 filles soit un taux de réussite de 84,21% ; à Bourdamaga Yolli II 14 auditeurs ont été évalués dont 12 filles soit 71,42% de taux de réussite; à Bagnaga-tieba 22 auditeurs ont été évalués dont 10 filles soit 86,36% de taux de réussite; à Goubo 20 apprenants évalués dont 10 filles le taux de réussite s'élève à 100% ; à Korientzé 22 dont 12 filles soit un taux de réussite de 100% ; à Dabi 22 auditeurs dont 9 filles évalués soit un taux de réussite de 63,63% et à Soumpi 26 apprenants évalués dont 16 filles soit un taux de réussite de 69,23%.

Taux de réussite :

Nous remarquons à travers le tableau des données statistiques que les 202 évalués, sont tous transférés dans les écoles formelles et la répartition se fait selon le niveau : 160 auditeurs dont 88 filles sont admis en 4^{ème} année soit un taux de réussite de 79,20%; 32 auditeurs dont 20 filles admis en 3^{ème} année soit un taux de réussite de 15,84% et pour la 2^{ème} année 10 auditeurs dont 4 filles sont admis soit un taux de réussite de 4,95%.

3. Taux de redoublement :

Les taux de rétention sont moins élevés que le taux d'admission, nous notons 15,84% en 3^{ème} année et 4,95% en 2^{ème} année. Ces taux sont acceptables étant donné que le taux d'admission est à 79,20%.

Proposition de transfert

No	Centres	Inscrits			Evalués			Transférables en 4 ^{ème} année			Transférables en 3 ^{ème} année			Transférables en 2 ^{ème} année			Ecoles d'accueils
		G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	G	F	T	
	Niafunké-Sarré	7	14	21	7	13	20	4	8	12	4	4	8	0	0	0	Dédéou Traoré
	Dangné I	13	11	24	10	7	17	8	6	14	2	1	3	0	0	0	Issa Maiga
	Boulinkobé	8	11	19	9	11	20	6	9	15	0	1	1	3	1	4	Bocar Daga
	Bourdamaga Yolli I	10	12	22	7	12	19	6	10	16	1	2	3	0	0	0	Ousmane Massinanké
	Bourdamaga Yolli II	8	13	21	2	12	14	1	9	10	1	3	4	0	0	0	Ousmane Massinanké
	Bagnaga Tieba	13	17	30	12	10	22	12	7	19	0	3	3	0	0	0	Dédéou Traoré
	Goubo	12	13	25	10	10	20	11	9	20	0	0	0	0	0	0	Goubo
	Korientzé	12	10	22	10	12	22	10	12	22	0	0	0	0	0	0	Goubo
	Dabi	12	10	22	13	9	22	9	5	14	2	2	4	1	3	4	Nounou
	Soumpi	12	18	30	10	16	26	5	13	18	2	4	6	2	0	2	Soumpi
	10	107	129	236	90	112	202	72	88	160	12	20	32	6	4	10	7

Commentaires : 4^{ème} Année : 79,20% ; 3^{ème} Année : 15,84% ; 2^{ème} Année : 4,95% ; soit 100% des auditeurs transférés.

Ecoles de destination probablement ciblées (écoles d'accueil)

N°	Centre de provenance	Ecole d'accueil	Observation
1	Niafunké-Sarré	Dédéou Traoré	CAP Accord du
2	Dangné I	Issa Maiga	
3	Boulinkobé	Bocar Daga	
4	Bourdamaga Yolli I	Ousmane Massinanké	
5	Bourdamaga Yolli II	Ousmane Massinanké	
6	Bagnaga Tieba	Dédéou Traoré	



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

7	Goubo	Goubo	
8	Korientzé	Goubo	
9	Dabi	Nounou	
10	Soumpi	Soumpi	
TOTAL	10	7	

Commentaires :

Les écoles d'accueil ont été choisies selon la distance par les comités de gestion. Suite à la réussite des centres SSA/P, le village de Goubo a pu ouvrir sa propre école pour cela les apprenants du centre de Goubo et de Korientzé ont été transférés à la nouvelle création (l'école fondamentale Goubo).

V. Suivi des enfants transférés :

Pour cette campagne 2020-2021, 202 enfants ont été transférés dans les écoles publiques avec un taux de 79,20% de réussite.

VI. LES DIFFICULTES RENCONTREES SUR LE TERRAIN :

La seule difficulté rencontrée était la situation sécuritaire qui a ralenti quelque fois nos supervisions dans certaines zones comme Dabi, Bagnaga-tieba. Elle a été la raison de la délocalisation du centre Gombatou-bozo à Dangnéré.

Par rapport à l'adhésion de la communauté :

Les communautés ont adhéré favorablement au projet. Les différentes sensibilisations ont permis aux communautés de comprendre l'importance de la scolarisation et les bénéfices que leurs enfants pourraient en tirer pour qu'ils ne soient pas eux aussi victimes des non instruits comme leurs parents. C'est ainsi que le président du CGS souligna : « l'éducation est une nécessité pour chaque village et chaque enfant ».

Par rapport à la fréquentation des apprenants : régularité des apprenants :

Nous avons au début de l'ouverture une régularité totale des apprenants, les centres sont remplis d'apprenants au fil du temps, nous remarquons une diminution d'effectif. Certains enfants commencent à ne plus fréquenter les centres, et cela est dû à plusieurs raisons familiales ou des abandons volontaires malgré l'effort fourni des comités de gestion.

L'ouverture des centres a été caractérisée par une forte fréquentation et régularité des apprenants. Cependant, certains cas d'absence ont été soulignés justifiés par les travaux champêtres, les activités ménagères pendant la période des récoltes.

Par rapport au progrès des enfants :

Une progression remarquable au côté de la plupart des enfants qui sont motivés et ont cette curiosité d'être scolarisé ; par contre chez certains enfants ont quelques difficultés, la parole difficile et l'écriture aussi il y a une certaine timidité qui se dégagent en eux, mais deviennent habitués petit à petit.

Par rapport au respect de la méthodologie par les animateurs :

Il faut reconnaître que les animateurs n'ont pas assez de difficultés à propos des méthodologies car la formation, les rencontres pédagogiques leurs ont beaucoup servis à tel point qu'ils se sont familiarisés avec les différentes méthodologies et les documents didactiques.

Par rapport à la supervision :

C'est la situation sécuritaire qui règne toujours et qui essaie de freiner de fois nos supervisions.

II. LA RESOLUTION DES DIFFICULTES :

Nous avons pu surmonter la majeure partie des difficultés grâce à l'effort et l'engagement de tous les acteurs concernés. Par rapport à la régularité les CGC ont fait preuve de sensibilisation et de mobilisation auprès des parents d'apprenants et des apprenants. Par rapport à la supervision, nous avons été toujours prudents et évité toute visibilité.

VIII. APPRECIATION DONNEES AU TRAVAIL DES COMITES DE GESTION SUR LA SENSIBILISATION POUR L'EDUCATION AU NIVEAU DU VILLAGE ET LA GESTION DU CENTRE :



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Les comités de gestion de centres (CGC), n'ont cessé de mobiliser, sensibiliser avec tout l'effort qu'ils ont, cotiser pour résoudre certains problèmes logistiques des centres et des apprenants sans la moindre contribution des parents.

Cette initiative caractérise la volonté, l'engagement et la détermination des Comités pour la réussite des enfants.

IX. IMPLICATION/CONTRIBUTION DES COMMUNES



Les communes se sont significativement amélioré le système et la urgence.

ILS ONT APPORTE DES CHANGEMENTS (positifs et négatifs)

Les discussions des uns et des autres et la rencontre avec les acteurs ont donné des résultats satisfaisants. L'expérience nous montre aussi que plus on discute plus les résultats sont appréciables.

BONNE PRATIQUE : (HISTOIRE REELLE DE L'IMPACT D'UN PROJET SUR UN INDIVIDU AVEC DES PHOTOS QUI

L'ILLUSTRENT)

Histoire d'impact :

Cette image représente une élève du centre Bourdamaga Yolli I du nom de Rahmatou Traoré. Avant d'être inscrite au centre SSA/P, elle était une vendeuse, elle aidait sa mère dans le petit commerce. Mais l'arrivée de la SSA/P lui a été bénéfique, elle sera protégée de risques et dangers qui pourraient ruiner son avenir et en plus de cela ça lui a permis de développer son expérience en éducation car elle est la deuxième (2^{ème}) de son centre avec une moyenne de 8,00.



Figure 2 : Rahmatou Traoré

XII. AUTRES INFORMATIONS :

Vu l'insécurité le centre de Gombatou bozo a été délocalisé à Dangnéré. Comme toujours nous rappelons aussi que les matériels scolaires les tables bancs et les bureaux des animateurs sont en mauvais état.

XIII. CONCLUSION :

En conclusion, nous avons fait huit (8) mois de scolarisation de novembre en juin, tous les centres ont démarré au même moment. Et chacun des acteurs concernés a rempli sa mission. Les supervisions, les suivis et rencontres pédagogiques du CAP, l'engagement du comité de gestion, toutes les tâches ont été accomplies.

Nous remarquons aussi que sur les **236** inscrits dont **129** filles, **202** ont été évalués. En outre **202** ont été transférés à l'école publique comme suite **160** apprenants sont admis en 4^{ème} année, **32** en 3^{ème} année et **10** en 2^{ème} année. Nous avons un taux de réussite remarquable.

Figure3 : Centre de Dangnéré

PARTENAIRE CIEF

PROGRAMME D'APPUI A L'EDUCATION NON FORMELLE (PENF)



Figure 3 : Centre Dangnèrè 2

I. Introduction :

La Stratégie de Scolarisation Accélérée/Passerelle (SSA/P) est un projet mis en œuvre par l'ONG-ARDIL à travers le Programme d'appui à l'Education Non Formelle (PENF) financé par la Direction de Développement de la Coopération Suisse (DDC) en collaboration avec le consortium HELVETAS Swiss Intercooperation et le Centre International d'expertises et de Formation (CIEF). Le projet intervient au niveau du CAP de Niafunké commune de Soboundou et du CAP de Léré commune de Soumpi avec dix (10) centres.

Ce rapport fait le point des activités réalisées pendant la campagne (Décembre 2020-Juillet 2021) et durant une période critique sanitaire et sécuritaire dans les 10 centres des communes rurales de Soumpi et de Soboundou.

Toutes les activités ont souffert de la pandémie du COVID-19. Dû à l'absence de certains éléments essentiels de kits de lavage, notamment le savon, le gel, et de l'eau de javel. A cela s'ajoute les masques pour apprenants.

II. Objectifs de la période :

Organiser des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation et les opportunités offertes par le programme passerelle ou SSA/P ;

Mettre en place un comité de gestion pour chaque centre ;

Organiser le suivi périodique des centres par le Superviseur ;

Organiser le suivi trimestriel des centres par les conseillers pédagogiques ;

Organiser les rencontres pédagogiques ;

Organiser l'évaluation de fin d'année.

III. Les activités de la période :

Activités planifiées	Activités réalisées	Activités planifiées non réalisées	Activités non planifiées mais réalisées	Commentaires
Organisation des campagnes de sensibilisation sur l'importance de la scolarisation et les opportunités offertes par le programme passerelle ou SSA/P	Réalisée. La sensibilisation est faite à l'endroit des acteurs concernés : les communautés (les chefs de villages, les membres du comité de gestion des centres et les parents d'élèves). Elle se fait en des séances de rencontre généralement présidées par le personnel de l'ONG soit une (1) fois par mois en fonction de la disponibilité des gens. Parfois, il arrive qu'elles se multiplient dans le mois en vue d'atteindre l'objectif fixé.	-	-	Les différentes séances de rencontre sur la sensibilisation se déroulent toujours en présence du chef de village et les membres du comité de gestion des centres. L'appui des CGC et les chefs de village nous permet d'avoir une bonne prise de contact avec les populations en vue de bien passer le message sur l'importance de la SSA/P. Vue leur statut, les chefs de villages ont une influence qui facilite nos activités sur la sensibilisation.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Mise en place d'un comité de gestion pour chaque centre	Suite aux sensibilisations, un comité de gestion de gestion (CGC) composé de cinq (5) membres dont 2 femmes est mis en place pour chaque centre.			Le CGC est chargé de veiller au bon fonctionnement des centres. Chaque membre du comité occupe un rôle qui lui est confié : le Président, le vice-Président, le trésorier, le chargé de communication et le chargé de la scolarisation des filles. La présence féminine s'explique par leur capacité à convaincre les enfants à aller aux centres.
Identification et inscription des enfants de 8 à 12 ans déscolarisés précoces ou non scolarisés dans les centres SSAP	Cette activité est exécutée par les animateurs avec l'appui des CGC et le suivi du superviseur. Les animateurs suite à leur formation, se déploient pour le ciblage des enfants afin de dresser une liste standard de vingt-cinq (25) voir plus jusqu'à trente-cinq (35) auditeurs.			230 apprenants déscolarisés et non scolarisés dont 125 filles sont identifiées et inscrites dans les centres. Cette activité est une étape cruciale et décisive pour l'ouverture des centres. Puisse qu'elle permette d'obtenir des données quantitatives (nombre d'apprenants par centres) via les listes fournies par les animateurs.
Ouverture des centres	Tous les centres ont ouvert le même jour.			Cette ouverture s'est passée avec la présence des leaders communautaires, les comités de gestion de centre et le superviseur.
Organisation de la supervision périodique des centres par le Superviseur	Réalisée. Les centres sont supervisés quatre (4) fois dans le mois, soit au total trente-six (36) fois dans l'année scolaire. Elle consiste d'une part à faire des constats sur le bon fonctionnement des centres, sur la ponctualité des animateurs, sur la bonne fréquentation des apprenants et veiller à ce que les acteurs communautaires notamment les comités de gestion des centres s'impliquent et s'investissent pour la bonne marche des centres. Et d'autre part, à apporter des appuis-conseils aux animateurs afin de corriger les lacunes.		Délocalisation du centre de Dabi 3 à Dangnèrè 2. Vu l'urgence et la persistance de l'insécurité dans la localité de Dabi, nous avons jugé nécessaire de délocaliser un des deux centres de Dabi au profit de la localité de Dangnèrè (centre-ville de Niafunké) depuis le début du mois de Mars. Il faut noter que les enfants recrutés à Dangnèrè sont tous déscolarisés ce qui à faciliter à l'animateur, un enseignement aisé et un apprentissage rapide des auditeurs. Actuellement, ces enfants affichent un niveau assez acceptable pour être transférés dans le système classique.	A la suite de nos supervisions nous constatons au départ que les animateurs, les apprenants et les communautés sont tous animés d'une motivation et d'un dynamisme remarquables pour l'ouverture d'un centre dans leur localité. L'assiduité des maitres, la bonne fréquentation des enfants, le bon déroulement des cours et l'implication des CGC caractérisent le bon fonctionnement des centres. Tout le monde est déterminé à faire de son mieux pour qu'il y'ait des bons résultats au final.
Organisation des suivis pédagogiques des centres par les conseillers pédagogiques				Réalisée. Les centres sont suivis une fois par trimestre, soit trois (3) fois dans l'année dans un but exclusivement pédagogique. C'est-à-dire observer le comportement des animateurs et de leurs apprenants dans la pratique des classes, connaître leur niveau de progression, identifier les forces et faiblesses apporter un appui pédagogique aux animateurs. Les conseillers sont souvent accompagnés par un personnel de l'ONG (le coordinateur ou le superviseur). Voir plus de détails dans le rapport de suivi du CAP
Organisation des rencontres pédagogiques	Réalisée. Les rencontres pédagogiques sont organisées en réponse à des différentes missions de suivi pédagogiques menées dans les centres. Son objectif est de dégager les faiblesses et les forces des animateurs, renforcer leur capacité en apportant des solutions à travers des échanges au cours des ateliers. Ces rencontres sont composées de 15 acteurs, dont 10 animateurs plus un (1) suppléant, 2 conseillers pédagogiques et 2 personnels de l'ONG (coordinateur et superviseur). La dernière rencontre a eu lieu			Les animateurs, après avoir expliqués leurs difficultés sur la technique de capter l'attention, des apprenants et pousser les âgés de huit (8) ans à écrire et à s'exprimer en français, ont bénéficié des astuces, des appuis-conseils pédagogiques de la part des conseillers pédagogiques, coordinateurs et superviseurs. Et cela, à travers des échanges, des partages et des plénières. La tenue de de ces rencontres est d'une utilité capitale, car elles permettent d'améliorer le niveau de compréhension des animateurs.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

	le 17 Juin 2021.			
Organisation de l'évaluation de fin d'année	L'évaluation de fin de campagne a eu lieu dans un contexte de COVID-19.	Réalisée. Les dates ont été fixées de commun accord avec le CAP. Les décisions de nominations ont été prises. Les sujets ont été choisis tout comme les chargés de la surveillance, les correcteurs. Les résultats sont disponibles. Voir en annexe le tableau des résultats par centre.		Toutes les dispositions réglementaires ont été respectées. Les mesures barrières ont été respectées. Voir en annexe le tableau des résultats par centre.

IV. Résultats atteints de la période :

Résultats planifiés	Résultats atteints	Résultats planifiés non atteints	Résultats non planifiés mais atteints	Observations
Supervisions des centres	Les centres sont suivis quatre (4) fois dans le mois et trente-six (36) fois dans l'année	-	-	Sous la rigueur de nos supervisions, les animateurs prennent le travail au sérieux et avec le maximum d'efforts.
Accompagner les conseillers pédagogiques dans les suivis trimestriels des centres.	Tous les centres ont reçu les visites trimestrielles des conseillers pédagogiques.	-	-	Les suivis trimestriels sont respectés. Bonne impression sur la capacité pédagogique des animateurs et le niveau de progression des auditeurs. La qualité du travail abattu par les animateurs durant l'année scolaire est considérable.
Ténue de la rencontre pédagogique	Chaque trimestre est sanctionné par une conférence pédagogique encore appelée rencontre pédagogique	-	-	Les séances de rencontres pédagogiques se passent toujours dans une atmosphère d'échanges, de partages et de compréhension. Voir plus d'informations dans le rapport de conférence pédagogique.
Evaluation des apprenants	Les apprenants sont évalués suivant un processus bien déterminé (voir ci-dessous du tableau)	-	-	Tous les apprenants réguliers ont été évalués et les résultats sont disponibles.

V. Evaluation de fin d'année :

5.1. Description du processus d'évaluation

Après huit (8) mois de cours, une évaluation finale pour les apprenants est organisée en vue d'obtenir un résultat sur leur niveau afin de les transférer dans les écoles d'accueil. Le processus d'évaluation finale des enfants se passe comme suit :

Proposition des sujets par les animateurs ;

Validation des sujets par les CAP ;

Surveillance des directeurs et maitres des écoles d'accueil dans les centres ;

Correction des sujets par les directeurs et maitres des écoles ;

Rapportage des résultats par les CAP ;

Préparation de la liste de passage des évalués par les CAP

5.2. Les défis rencontrés / Les solutions proposées

A part les perturbations liées à la situation pluvieuse lors de l'évaluation finale, aucune difficulté majeure n'est à signaler.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

5.3. Effectifs de fin d'année :

N°	Villages/ Quartiers	Centres	Auditeurs Inscrits			Auditeurs réguliers			Auditeurs évalués			Observations
			G	F	T	G	F	T	G	F	T	
1	Niafunké	Silma	11	13	24	07	13	20	07	13	20	
2	Niafunké	Djammati	10	05	15	10	05	15	10	04	14	
3	Dabi	Dabi 2	07	13	20	07	13	20	07	13	20	
4	Niafunké	Dangnèrè 2	10	12	22	08	12	20	06	12	18	
5	Goubo	Goubo 2	10	15	25	10	15	25	10	13	23	
6	Gaoudel	Gaoudel	08	17	25	08	17	25	08	11	19	
7	Korientzé	Korientzé	14	16	30	12	13	25	12	10	22	
8	Niafunké	Bellafarandi	12	13	25	08	10	18	08	10	18	
9	Toubel	Toubel	11	11	22	09	11	20	09	11	20	
10	Edouareck	Edouareck	12	10	22	12	10	22	12	10	22	
Total			105	125	230	95	121	216	89	107	196	

5.4. Le taux de régularité :

Au total, sur les 230 inscrits dont 125 filles, 216 sont réguliers dont 121 filles soit un taux de fréquentation de **93,91%**.

A la lecture de ce tableau, nous constatons une chute progressive de 6,09%, qui s'explique par un abandon sans motif de certains apprenants et le déplacement de certains parents accompagnés de leurs enfants vers le sud.

5.5. Le taux d'auditeurs évalués :

A **Silma**, 20 dont 13 filles ont composé dont un taux de **83,33%** ; à **Dangnèrè 2**, 18 dont 12 filles ont composé soit un taux de **90%**. A **Djammati**, 12 dont 4 filles ont composé soit **80%**. Au centre de **Bellafarandi** 18 dont 12 filles ont composé soit un taux de **100%**. A **Korientzé**, 22 apprenants dont 10 filles ont composé avec un taux de **88%**. A **Gaoudel**, 19 auditeurs dont 11 filles ont composé soit un taux de **76%**. A **Goubo 2**, 23 apprenants dont 13 filles soit un taux **92%**. A **Dabi 2**, 20 ont composé dont 13 filles soit **100%**. A **Toubel**, 20 sont évalués dont 11 filles soit **100%**. Et à **Edouareck** 22 sont évalués dont 10 filles soit un taux de **100%**.

Au total, 216 réguliers dont 121 filles soit 93,91%, 196 ont été évalués dont 107 filles soit 90,74%. Nous constatons à cet effet une baisse de 9,26% des non-évalués contre 90,74% des évalués. Donc, la non-participation des 20 autres s'explique par les mêmes raisons qui sont ci-dessus en complément avec le mariage de quelques-unes de nos auditrices. Notamment les villages abritant les centres de Gaoudel, Edouareck et Korientzé.

5.6 Résultats de fin de campagne :

6	Villages/ Quartiers	Centres	Auditeurs Admis			Auditeurs Transférables						Observations
			4ème Année			3ème Année			2ème Année			
			G	F	T	G	F	T	G	F	T	
1	Niafunké	Silma	7	13	20	0	0	0	0	0	0	
2	Niafunké	Djammati	8	4	12	2	0	2	0	0	0	
3	Dabi	Dabi 2	7	13	20	0	0	0	0	0	0	
4	Niafunké	Dangnèrè 2	2	8	10	4	4	8	0	0	0	
5	Goubo	Goubo 2	9	9	18	0	5	5	0	0	0	
6	Gaoudel	Gaoudel	8	11	19	0	0	0	0	0	0	
7	Korientzé	Korientzé	8	7	15	4	3	7	0	0	0	
8	Niafunké	Bellafarandi	6	9	15	2	1	3	0	0	0	
9	Toubel	Toubel	9	11	20	0	0	0	0	0	0	
10	Edouareck	Edouareck	12	10	22	0	0	0	0	0	0	
Total	10	10	76	95	171	12	13	25	0	0	0	

5.7. Le taux d'admission :

A, **Korientzé** 22 dont 10 filles ont composé et 15 ont eu la moyenne soit un taux de réussite de **60%** ; à **Djammati**, 14 dont 4 filles ont composé avec **85,71%** comme taux de réussite ; à **Dangnèrè 2**, 18 dont 12 filles ont composé, 10 ont eu la moyenne avec un taux de réussite de **55,55%**. A **Bellafarandi**, 18 auditeurs dont 10 filles ont composé, 14 ont eu la moyenne soit un taux de réussite de **77,78%**. Les centres (**Toubel, Edouareck, Goubo 2, Silma, Dabi 2 et Gaoudel**) affichent un taux similaire de **100%**.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Les 196 apprenants dont 107 filles ayant composé (soit **90,74%**), seront tous transférés avec un effectif de 171 dont 95 filles ayant la moyenne soit un taux de réussite de **87,24%** pour la 4^{ème} année. Cf : tableau ci-dessus

En récapitulatif, sur les 230 inscrits, **93,91%** sont réguliers pour **90,74%** évalués et **87,24%** de taux de réussite. Avec un tel taux, nous pouvons dire que les résultats sont satisfaisants. Car plus de 80% des objectifs sont atteints.

5.8. Le taux d'échec (transférables)

Les taux d'échec 12,76% en 3^{ème} année et 0% en 2^{ème} année sont acceptables, vu que celui d'admission est nettement plus élevé 87,24%.

VI. L'implication des parties prenantes dans l'organisation de l'évaluation de fin de campagne

6.1. Les Communautés /Comités de gestion

L'implication des communautés, particulièrement les comités de gestion de centres (CGC) est d'une importance capitale. Grâce à leur participation, l'effectif des enfants dans les centres au moment de l'évaluation finale a été maintenu.

6.2. Les structures décentralisées de l'Etat

L'évaluation des apprenants s'est passée dans une condition favorable et transparente sous la bonne disponibilité et la bonne collaboration des autorités administratives, communales et scolaires.

6.3. L'ONG de mise en œuvre

Sur le plan organisationnel de l'évaluation de fin d'année, ARDIL était contre vents, soleil et pluies. Le superviseur et le coordinateur ont effectué un tour au niveau de chaque centre pour la dotation des matériels et assurer le suivi de l'évaluation.

VII. les difficultés rencontrées sur le terrain dans la mise en œuvre du projet et propositions de solutions

Réticence de certaines communautés, la faible implication des CGC (ils sont habitués à des motivations économiques de la part d'autres programmes similaires) au départ et l'accès difficile dans les zones d'insécurité qui abritent certains centres (Toubel, Edouareck, Dabi et Gaudel).

Ces obstacles ont été surmontés grâce à nos multiples sensibilisations et adoption de la stratégie de discrétion lors de nos supervisions et familiarisation avec les autochtones

A cela s'ajoute, les mesures de protection contre la COVID 19 appliquées dans les centres :

La distanciation ;

Le port de masque ;

Le lavage régulier des mains ;

VIII. Histoire d'impact :

Partout elle est présente, la SSA/P produit des effets multiples positifs et bénéfiques, parmi ses effets, il y a entre autres, l'apprentissage rapide, facile et efficace de l'enfant. Mais le plus grand impact est sans doute le résultat qu'affichent les enfants en termes de niveau dans les écoles d'accueil. Le tableau ci-dessous en témoigne.

N°	Prénoms	Noms	Classe	Moyennes	Rangs	Centres	Ecoles
01	Balkissa	Sankaré	4 ^{ème} année	9,77	1 ^{er}	Silma	Ousmane Maçinanké
02	Mariam	Guindo	4 ^{ème} année	9,52	3 ^{ème}	Silma	Ousmane Maçinanké
03	Kadidia O	Yattara	4 ^{ème} année	9,36	1 ^{er} ex	Niafunké-Sarré	Issa Maiga
04	Fadimata	Diallo	4 ^{ème} année	9,13	3 ^{ème}	Niafunké-Sarré	Issa Maiga
	Mohamed	Ky	4 ^{ème} année	8,96	2 ^{ème}	Djannati	Moriba Coulibaly
05	Mossa	Y Traoré	4 ^{ème} année	8,74	2 ^{ème}	Bourdamaga-Bella	Ousmane Maçinanké
06	Amadou	Traoré	4 ^{ème} année	8,57	4 ^{ème}	Djannati	Moriba Coulibaly
07	Zeinabou	Konta	4 ^{ème} année	8,16	4 ^{ème}	Bourdamaga-Bella	Ousmane Maçinanké



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

IX. Autres informations

Régulièrement, ARDIL reçoit les salutations des communautés bénéficiaires et les structures administratives et scolaires. En plus de ces salutations, ARDIL reçoit des remerciements qui vont à l'endroit de ses partenaires financiers et techniques.

Tout travail ne demeure pas sans difficultés surtout lorsqu'il s'agit d'atteindre les objectifs fixés et d'avoir des résultats satisfaisants. Cependant, grâce à l'implication et l'investissement de ces acteurs (les collectivités, le service technique, les communautés et les CGC) les difficultés rencontrées durant cette campagne ont été surmontées. En sommes, nous affirmons avec certitude que les dix (10) centres ont démarré ensemble et étaient au même niveau du programme durant la campagne, malgré les quelques perturbations causées par la situation sanitaire du COVID-19. Ainsi, toutes les activités planifiées ont été réalisées selon le chronogramme mis à notre disposition à savoir les suivis réguliers du superviseur, les suivis et les rencontres pédagogiques des conseillers du CAP de Niafunké, l'implication des CGC et la fin de l'évaluation de la campagne. Pour rappel, notons que 230 apprenants ont été inscrits dont 125 filles, 216 sont réguliers dont 121 filles soit un taux de fréquentation de **93,91%**. 196 apprenants dont 107 filles soit **90,74%** ont été évalués et 171 dont 95 filles sont admises pour la 4^{ème} année soit un taux de réussite de **87,24%**.

A la lecture de ces données, nous disons que les résultats sont atteints, car sur les **100%** transférés, **87,24%** iront en classe de 4^{ème} année.

X. CHAPITRE MONTESSORI

10.1. L'apport de l'approche Montessori dans les centres :

Les méthodes d'enseignement de la SSA/P sont aussi efficaces et stratégiques de même celles enseignées dans l'approche Montessori. Cependant, l'approche Montessori vient apporter à la SSA/P une touche capitale avec l'usage de divers matériels, l'apprentissage sensorielle et ludique des enfants. Force est de reconnaître qu'une bonne méthode d'enseignement dépend d'une application et d'une concrétisation. Et la méthode montessorienne en est sans doute un moyen idoine. Dans les centres pilotes, les auditeurs apprennent plus facilement et en un temps records contrairement à leurs camarades d'autres centres.

10.2. Les contributions de la communauté :

N°	Communes	Villages/Centres	Contributions
01	Soboundou	Dangnèrè 2	Dotation d'un local pour le centre, assister l'animateur dans l'inscription des enfants
02	Soboundou	Bellafarandi	Cotisation pour la construction d'un hangar, dotation d'un local pour l'hébergement de l'animateur, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, mobiliser les parents d'élèves si la fréquentation des enfants est faible.
03	Soboundou	Korientzé	Cotisation pour la construction d'un hangar, dotation d'un local pour l'hébergement de l'animateur, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, mobiliser les parents d'élèves si la fréquentation des enfants est faible.
04	Soboundou	Goubo 2	Cotisation pour la construction d'un hangar, dotation d'un local pour l'hébergement de l'animateur, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, mobiliser les parents d'élèves si la fréquentation des enfants est faible.
05	Soboundou	Gaoudeh	Cotisation pour la construction d'un hangar, dotation d'un local pour l'hébergement de l'animateur, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, mobiliser les parents d'élèves si la fréquentation des enfants est faible.
06	Soboundou	Silma	Dotation d'un local pour le centre, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, assurer la bonne fréquentation des enfants
07	Soboundou	Dabi 2	Dotation d'un local pour le centre. Création d'une tontine pour les besoins financiers du centre. Assister l'animateur dans le recrutement des enfants.
08	Soboundou	Djamnati	Dotation d'un local pour le centre, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, assurer la bonne fréquentation des enfants
09	Soumpi	Toubel	Cotisation pour la construction d'un hangar, dotation d'un local pour l'hébergement de l'animateur, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, mobiliser les parents d'élèves si la fréquentation des enfants est faible.
10	Soumpi	Edouareck	Cotisation pour la construction d'un hangar, dotation d'un local pour l'hébergement de l'animateur, assister l'animateur dans l'inscription des enfants, mobiliser les parents d'élèves si la fréquentation des enfants est faible.
Total	10	10	



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE FHI360

Programme d'Education Civique / Baromètre de bonne gouvernance (BBG)

Milestone 2 : Activité 1.2

Les sessions/campagnes d'information et de sensibilisation sur le cadre juridique et réglementaire de l'hygiène et de l'assainissement en mode décentralisé.

Objectif général :

Informers les populations sur le cadre règlementaire du plan stratégique d'assainissement (PSA).

Objectifs spécifiques

Sensibiliser les acteurs au tour du cadre légal ;

Organiser des campagnes de sensibilisation dans les 8 quartiers de la commune ;

Résultats attendus

Les acteurs sont sensibilisés autour du cadre légal ;

Les campagnes de sensibilisations sont organisés dans les 8 quartiers de la commune;

Méthodologie :

Le parcours méthodologique pour cette activité s'est structuré selon deux grandes étapes. L'étape préliminaire a consisté en la préparation détaillée de la mission pour préciser la démarche, les activités, les outils et le calendrier. La seconde étape est constituée de séances de sensibilisation en focus groupe.

Résultats obtenus :

Dans l'ensemble des huit quartiers les facilitateurs ont animé deux séances par quartier. La mobilisation de tous les acteurs intervenants dans l'assainissement et au-delà de ceux-ci les associations des jeunes et femmes ont pris d'assaut les endroits, vu son importance. Il revêt que les populations accordent beaucoup d'intérêt pour l'assainissement mais sa gestion n'est pas du tout instrumentalisée et dont les acteurs ignorent la place et les rôles que chacun doit jouer. Cependant force est de reconnaître que les acteurs ont été sensibilisés autour du cadre légal.

Les discussions sont tournées autour la politique du « pollueur payeur ».

Les facilitateurs ont expliqué de façon explicite tout le contour du cadre.

Milestone3 : Activité 1.3

Renforcement de capacité de 25 membres des acteurs locaux (OCB, cellules d'assainissement, CDQ, jeunes, femmes, Personnes en situation de handicap) sur la technique et la procédure d'interpellation des autorités municipales.

Objectif global

Renforcer les capacités des OCB en technique d'interpellation

Objectifs spécifiques

Organiser une session de renforcement de capacité des OCB autour des procédures d'arrestation ;

Sensibiliser les membres des OCB sur les questions des procédures d'arrestation ;

Milestone 5 : Activité 2.1

Mise en place/ Redynamisation des comités locaux (comités) de salubrité.

Objectif général :

Contribuer à renforcer la responsabilité sociale des parties prenantes (OCB, acteurs privés et publics) pour plus de redevabilité dans la gouvernance par la mise en place/ redynamisation de huit comités locaux de salubrité.

Objectifs spécifiques

Identifier les comités existants intervenant dans le secteur;

Redynamiser / mettre en place les comités et renforcés

Renforcer les capacités au regard de leurs nouvelles missions,

Être préparés et appuyés à leur participation aux rencontres.

Résultats attendus

Les comités existants sont identifiés ;



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Les comités sont redynamisées et mis en place ;

Les rôles et responsabilités des comités sont définis ;

Les OCB sont préparées et mobilisées et les rencontres organisées dans les 8 quartiers de la commune;

Méthodologie :

L'activité a été réalisée sur une approche participative ; de la transparence et un choix démocratique. C'est ainsi que du 1^{er} au 05 Juin 2021 l'équipe technique de mise en œuvre du baromètre de bonne gouvernance, en appui avec le comité de suivi sont rendus dans les différents quartiers de la commune urbaine de Tombouctou pour la mise en place des comités de salubrité.

Chaque Comité est composé de 8 membres : **1 Président, 1 secrétaire, 1 trésorier et 5 conseillers**, qui assistent le Président dans ses tâches et responsabilités.

Résultats obtenus :

Huit Comités de salubrité ont été mis en place dont trois redynamisés. Les Comités ont été mis en place en tant que cadre privilégié de gestion des questions relatives à l'assainissement dans les quartiers. Les membres ont été choisis de concert avec les responsables des quartiers et les CDQ. Ils ont été sensibilisés sur le projet. Leur accompagnement à moyen terme reste nécessaire pour renforcer leur autonomie de fonctionnement et améliorer leurs compétences, notamment sur leurs rôles et responsabilités.

Milestone 6 : Activité 2.2

Elaboration de plan d'action aux 8 comités de salubrité des quartiers.

Objectif global

Concevoir des outils et définir les axes de communication pour accompagner efforts de mobilisation des ressources pour le financement du secteur de l'assainissement au niveau de la commune

Objectifs spécifiques

Définir les outils de travail et communication pour rendre visible les acquis du secteur de l'assainissement auprès des acteurs internes et externes;

Proposer un plan de formation au profit des acteurs de mise en œuvre de plan d'assainissement.

Résultats attendus

Les outils de travail et communication pour rendre visible les acquis du secteur de l'assainissement auprès des acteurs internes et externes sont définis ;

Un plan de formation au profit des acteurs de mise en œuvre de plan d'assainissement est proposé.

Méthodologie

L'atelier était sous-tendu par deux critères fondamentaux : participation et flexibilité. Le mode de prise des décisions était le consensus entre tous les participants. Plusieurs méthodes ont été mobilisées : les exposés suivis de discussions, les travaux en groupes validés en plénière et une évaluation progressive pour améliorer la participation de toutes les parties présentes. L'atelier s'est déroulé selon le programme détaillé des

Activités. Il a réuni une trentaine de représentants des comités de salubrité et d'assainissement des différents quartiers de Tombouctou.

Milestone 8 : Activité 2.4.

Organiser un atelier pour revitaliser le cadre de consultation sur les questions d'hygiène et d'assainissement

Objectif général :

Contribuer à renforcer la responsabilité sociale des parties prenantes (OCB, acteurs privés et publics) pour plus de redevabilité dans la gouvernance par le dialogue.

Objectifs spécifiques

Créer un cadre de dialogue inclusif;

Identifier les problématiques dans le secteur de l'assainissement ;

Résultats attendus

Un cadre de dialogue est créée ;

Les problématiques sont identifiées ;



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Méthodologie :

Brainstorming. Questions réponses.

D'une façon générale les activités ont été réalisées avec l'appui des parties prenantes dans le domaine de l'hygiène et assainissement. Il est donc important de créer d'accompagner les acteurs pour une bonne organisation institutionnelle.

Milestone 10 : Activité 2.6.

Mise en place et création d'un comité de plaidoyer et de suivi sur les mécanismes de transparence et de responsabilisation autour des questions d'hygiène et d'assainissement

Objectif général :

Contribuer à renforcer la responsabilité sociale des parties prenantes (OCB, acteurs privés et publics) pour plus de redevabilité dans la gouvernance par la mise en place/ redynamisation de huit comités locaux de Suivi et de plaidoyer.

Objectifs spécifiques

Identifier les comités existants intervenant dans le secteur ;

Redynamiser / mettre en place les comités et renforcés

Renforcer les capacités au regard de leurs nouvelles missions,

Être préparés et appuyés à leur participation aux rencontres.

Résultats attendus

Les comités existants sont identifiés ;

Les comités sont redynamisés et mis en place ;

Les rôles et responsabilités des comités sont définis ;

Les OCB sont préparées et mobilisées et les rencontres organisées dans les 8 quartiers de la commune ;

Méthodologie :

Le 21 mai 2021 s'est tenu l'atelier de mise en place du comité de plaidoyer. Il a été rendu possible grâce à une série d'activités réalisées d'une manière dynamique et concertée entre les différentes parties prenantes intervenant dans le domaine de l'assainissement.

Un travail préalable a été d'informer les responsables des quartiers pour déléguer les acteurs pouvant défendre les intérêts du quartier et de la commune en général.

L'atelier a commencé par les mots de bienvenue du Coordinateur Exécutif de l'ONG ARDIL qui a souhaité une excellente réussite dans les travaux.

Ainsi, l'équipe technique a situé l'atelier dans son contexte. Les différents termes ont été expliqués aux participants :

Qu'est-ce que le plaidoyer ? :

Le plaidoyer est un processus stratégique visant à influencer les politiques et les pratiques qui ont une incidence sur la vie des gens. Il peut être divisé grosso modo en deux phases : planification du plaidoyer et activité de plaidoyer.

La planification du plaidoyer englobe le processus grâce auquel les buts sont fixés, les cibles sélectionnées et les stratégies d'influence conçues.

L'activité de plaidoyer est le moyen par lequel le plan est mis en œuvre ; elle englobe la formulation de messages et les activités d'exercice de pression entreprises.

Pourquoi mener des activités de plaidoyer ?

Pour promouvoir les préoccupations et l'analyse des personnes ordinaires touchées par les conflits et l'insécurité. Parce que le changement est inévitable – ce qui ne l'est pas, c'est la direction du changement, et c'est cela que nous pouvons influencer, parce qu'au travers du plaidoyer, nous pouvons obtenir des changements du niveau local au niveau international et avoir un impact sur ceux qui influent sur les changements. Parce que le plaidoyer a l'effet d'un facteur multiplicateur sur l'efficacité du travail que nous menons sur le terrain.

Le bureau du comité de plaidoyer :

De façon concertée et consensuelle, les participants à l'unanimité ont opté pour un bureau homogène et représentatif où tous les quartiers sont présents.

Ainsi un bureau de neuf (09) personnes a été élu dont trois (03) femmes.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Milestone 11 ; ACTIVITE 3.1.

Mise en place et création d'un comité de plaidoyer et de suivi sur les mécanismes de transparence et de responsabilisation autour des questions d'hygiène et d'assainissement

Objectif général :

Mener des actions citoyennes pour améliorer les actions d'assainissement dans les structures de santé, éducation et au sein de la commune.

Objectifs spécifiques :

Organiser des journées de salubrités et d'assainissement dans les structures publiques ;
Promouvoir les bonnes pratiques d'hygiène et changer les comportements des communautés,
Equiper les comités de salubrité des quartiers en kit d'hygiène et d'assainissement.

Résultats attendus :

Les journées de salubrités et d'assainissement sont organisées dans les structures publiques ;
Les bonnes pratiques d'hygiène et changement des comportements dans les communautés sont adoptés,
Les comités de salubrité des quartiers sont équipés en kit d'hygiène et d'assainissement.

Résultat obtenus

- Près de 150 personnes se sont engagées aux travaux d'intérêt général ;
- La mise au propre des lieux de publics insalubres,
- Utilisation et port des cache-nez et des gants pour les travaux ;
- La dotation en matériels d'assainissement (de brouettes et autres matériels d'assainissement mis à la disposition par BBG pour le ramassage instantané des ordures ;
- Les sensibilisations faites ;
- L'appui matériel de BBG à chaque opération
- La mobilisation de plusieurs entités (Association, réseau de jeunes, des femmes et CDQ).

Milestone 12 : Activité 3.2

Soutenir 02 sessions pour partager les expériences des initiatives citoyennes en matière d'hygiène et d'assainissement

Objectif général :

Tirer les enseignements des expériences passés des comités de salubrité.

Objectifs spécifiques

Partager les expériences passées entre les différents comités de salubrité ;
Mettre en place des stratégies pour mieux consolider les acquis.

Résultats attendus

Les expériences passées sont partagées ;
Les stratégies sont mises en place.

Milestone 13 : Activité 3.3

Renforcer la capacité des CDQ de l'ASACO, du CGE et de la CGS à surveiller l'application des mesures d'hygiène dans les points sanitaires, scolaires et aquatiques pendant cette période de COVID19.

Objectif général :

Mettre en place un système de suivi et de plaidoyer avec les acteurs.

Objectifs spécifiques

Renforcer les capacités des acteurs en matière de suivi et de plaidoyer ;
Mettre en place un comité de suivi.

Résultats attendus

Les capacités des acteurs sont renforcées ;
Un comité de suivi mis en place.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Renforcement de capacité de 25 membres des acteurs locaux (OCB, cellules d'assainissement, CDQ, jeunes, femmes, Personnes en situation de handicap) **sur la technique et la procédure d'interpellation des autorités municipales.**

Objectif global

Renforcer les capacités des OCB en technique d'interpellation

Objectifs spécifiques

Organiser une session de renforcement de capacité des OCB autour des procédures d'interpellation ;
Sensibiliser les membres des OCB sur les questions d'interpellation ;



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE AMSS

Actions concertées pour l'amélioration de la santé de la reproduction et de la promotion des droits des femmes et des filles » DEBBO ALAFIA2



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PROJET	ACTIVITES PLANIFIEES	ACTIVITEES REALISEES	NOMBRE DE PARTICIPANTS	COMMUNES
Actions concertées pour l'amélioration de la santé de la reproduction et de la promotion des droits des femmes et des filles »DEBBO ALAFIA2	La mise en place de vingt-deux (22) viviers de Mamans Sages dans les villages /	La mise en place de vingt-deux (22) viviers de Mamans Sages dans les villages /	859	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Organisation de cinquante (50) séances de sensibilisation de masse sur les risques liés aux grossesses précoces et non désirées ; mariage précoce ; mariage forcé ; planification familial/SR ; l'excision ; les textes et instruments juridiques.	Organisation de cinquante (50) séances de sensibilisation de masse sur les risques liés aux grossesses précoces et non désirées ; mariage précoce ; mariage forcé ; planification familial/SR ; l'excision ; les textes et instruments juridiques.	4.850	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	La réalisation de cinq cent quatre-vingt-cinq (585) visites à domicile (VAD) sur le mariage précoce ; le mariage forcé ; la planification familiale.	La réalisation de cinq cent quatre-vingt-cinq (585) visites à domicile (VAD) sur le mariage précoce ; le mariage forcé ; la planification familiale.	3.519	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Réalisation de 04 séances de formations sur les droits sexuels et éducatifs à l'endroit des mamans sages, des leaders communautaires, des jeunes filles et garçons dans les quatre (4) communes.	Réalisation de 04 séances de formations sur les droits sexuels et éducatifs à l'endroit des mamans sages, des leaders communautaires, des jeunes filles et garçons dans les quatre (4) communes.	80	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Création d'un cadre adéquat pour faciliter l'accès de 20 filles	Création d'un cadre adéquat pour faciliter l'accès de 20 filles aux	80	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

	aux CSCOM par commune.	CSCOM par commune.		
	Mise en place des comités des leaders religieux.	Mise en place des comités des leaders religieux.	712	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Formation de quarante-quatre (44) mamans sages sur les violences basées sur le Genre venant des quatre communes d'intervention du programme pour mieux sensibiliser, identifier et référer les cas de VBG.	Formation de quarante-quatre (44) mamans sages sur les violences basées sur le Genre venant des quatre communes d'intervention du programme pour mieux sensibiliser, identifier et référer les cas de VBG.	44	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Diffusion des messages radiophoniques sur les VBG ; la Santé de la reproduction, les PTN, la planification familiale.	Diffusion des messages radiophoniques sur les VBG ; la Santé de la reproduction, les PTN, la planification familiale.	157 584	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	formations et plaidoyers des leaders, des jeunes filles, filles épouses et Jeunes garçons sur la SR/PF	formations et plaidoyers des leaders, des jeunes filles, filles épouses et Jeunes garçons sur la SR/PF	80	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Atelier sur les SR/PF	Atelier sur les SR/PF	80	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Formation des hommes modèles (instituer les écoles de maris	Formation des hommes modèles (instituer les écoles de maris dans	44	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

	dans les communes)	les communes)		
	Formation des filles épouses sur la SR/PF et les DSR	Formation des filles épouses sur la SR/PF et les DSR	80	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	formations et plaidoyers des leaders, des jeunes filles, filles épouses et Jeunes garçons sur la SR/PF	formations et plaidoyers des leaders, des jeunes filles, filles épouses et Jeunes garçons sur la SR/PF	80	Alafia, Bourem Inaly, Lafia et Tombouctou
	Rencontres d'échanges des belles-mères, époux, grands-parents sur l'importance du choix des filles et des femmes en âge de procréer aux produits contraceptifs de leurs choix	Rencontres d'échanges des belles-mères, époux, grands-parents sur l'importance du choix des filles et des femmes en âge de procréer aux produits contraceptifs de leurs choix	70	Alafia/ Bourem Inaly
	Formation des belles-mères, époux, grands-parents sur l'importance du choix des filles et des femmes en âge de procréer aux produits contraceptifs de leurs choix	Formation des belles-mères, époux, grands-parents sur l'importance du choix des filles et des femmes en âge de procréer aux produits contraceptifs de leurs choix	70	Lafia /Tombouctou



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

PARTENAIRE GIZ PASP

Introduction :

ARDIL, avec son partenaires technique et financier qui est le programme d'Appui à la Stabilisation de la Paix (PASP) de la Coopération Allemand (GIZ) met en œuvre sept (7) micro-projets dans les cercles de Tombouctou et Diré, Région de Tombouctou.

Un projet de six (6) mois qui consiste à :

- Réalisation d'infrastructure ;
- Équipement des infrastructures ;
- Formation des Associations bénéficiaires ;
- Redynamisation des Associations bénéficiaires.

Un projet qui concerne les communes de Alafia, Bourem Sidi Amar, Dangha, Diré, Sareyamou, Tindirma et Tingeregouf. Avec Successivement les projets de constructions et de Clôtures de :

- Plateforme multifonctionnelle ;
- Unité de transformation d'Oignon ;
- Unité de conservation et de transformation de poisson ;
- Unité de transformation de blé ;
- Étangs. Piscicole ;
- Unité d'embouche ;
- Unité de commercialisation de riz.

Au bénéfice des Associations de jeunes et/ou de femmes des ses communes qui à la suite d'un dialogue communautaire et plus tard d'un diagnostic qui a abouti à la rédaction des différents Plan d'affaire ont été sélectionnées.

Les différents micro-projets viennent pour lutter contre :

- Le chômage ;
- Contribuer au développement communautaire ;
- Créer des activités génératrices de revenu.

Contexte et justification :

Face à la crise socio sécuritaire qu'a connue le Mali depuis 2012, le PASP-GIZ et ses partenaires ont initié une approche appelée Dialogue Citoyen pour la Stabilisation et la Paix (DCSP). Elle a pour but de trouver des réponses contribuant à la réconciliation et le retour de la paix dans les zones affectées par cette crise. A travers le dialogue, cette approche crée un espace d'échange conviviale et de réflexion participative sur les causes et les conséquences des conflits et des tensions locales. L'approche permet d'apporter des réponses concrètes aux préoccupations majeures des populations dans la résolution de leurs conflits. Chaque processus aboutit à la réalisation d'un ou de plusieurs microprojets fédérateurs ayant un impact positif sur la cohésion sociale et le vivre ensemble.

En 2019, les cercles de Tombouctou et de Diré ont bénéficié de cette approche, qui a permis aux communautés de ces deux cercles d'identifier et de prioriser plusieurs microprojets

Les sept (7) micro-projets ont été choisis après plusieurs diagnostics et l'étude des business plans.

Pour la plupart les bénéficiaires sont des Associations de femmes et ou de jeunes avec des projets génératrices de revenu.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Objectifs :

Afin d'apporter sa pierre au. Retour de la paix dans les communautés affectées et de créer une valeur ajoutée au sein des populations, ce projet vise à :

- Mettre à la disposition des populations les produits locaux ;
- Créer des emplois pérennes et rémunérateur pour les femmes et les jeunes ;
- Améliorer les conditions de vie des femmes et des jeunes ;
- Promouvoir l'autonomisation des femmes et des jeunes ;
- Augmenter les revenus des réseaux ;
- Promouvoir l'insertion économique et sociale des promoteurs dans les circuits locaux;
- Ajouter une valeur aux produits locaux du terroir,



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Méthodologie :

Suite au processus du Dialogue Citoyen de Stabilisation de la Paix (DCSP), organisé par la GIZ-PASP (Programme d'Appui à la stabilisation de la Paix), 7 Associations dans les cercles de Tombouctou et Diré bénéficient d'un financement pour la réalisation de leur micro-projet.

En effet, l'ONG ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales), a été retenue pour la réalisation des sept (7) micro-projets. Ayant un coordinateur pour le l'ensemble des activités et sept (7) techniciens pour les sept (7) communes concernées

Pour une bonne mise en œuvre des activités il serait nécessaire qu'après l'étapes d'information des autorités et de tenir un Assemblé général au niveau de chaque Association bénéficiaire pour informer les membres du processus de mise en œuvre et faire une prise de contact. Le Tableau ci-dessous retracera l'ensemble des activités menées tout au long des six (6) mois du projet.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

N°	Description	Période	Responsable	Appui
1	Planification des activités	Chaque mois	L'ensemble de l'équipe	Coordinateur Exécutif
2	Mise en place des comités de gestion	Novembre	Technicien	Coordinateur Projet
3	Lancement des travaux	Novembre	Équipe technique + Entreprise + Bénéficiaire	Coordinateur Exécutif + Logisticien
4	Processus de redynamisation des Associations	Novembre – Février	Equipe technique	Coordinateur projet
5	Réunion de chantier	Chaque mois	Technicien + Entreprise + bénéficiaire	Coordinateur Projet + Coordinateur Exécutif + logisticien
6	Supervision des activités	Chaque mois	Coordinateur Projet	Coordinateur Exécutif
7	Formation	Février	Equipe technique	Coordinateur Projet
8	Réception technique	Janvier	Equipe technique	Coordinateur Projet + Coordinateur `exécutif
9	Réception Provisoire	Janvier	Equipe technique	Coordinateur Projet + Coordinateur `exécutif
10	Réception Définitif	Mars	Equipe technique	Coordinateur Projet + Coordinateur `exécutif
10	Rapportage	Mars	Coordinateur Projet	Coordinateur Exécutif



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Résultats Attendus :

Le projet s'est fixé un certain nombre d'objectifs qui doivent être atteints tel que :

- Des emplois prennent à être créés ;
- La disponibilité des produits locaux à des prix accessibles ;
- Les conditions de vie sont améliorées ;
- Les femmes et les jeunes sont autonomes ;
- Les Associations bénéficiaires sont redynamisées et leurs revenus sont améliorés.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Recommandations :

Les populations du bénéficiaire ont traversé durant ses dix (10) dernières années beaucoup de difficulté ou nous pouvons citer entre autres :

- Les braquages ;
- Le déplacement des populations ;
- Le chômage ; etc....

A cela s'ajoute le changement climatique qui provoque d'énormes fluctuations sur les conditions de vie des populations et moyens de subsistance sont menacés (manque de pluie ; les marres deviennent sèches ; les animaux ne mangent plus à leur fin ; etc...) tout cela joue sur les conditions de vie et crée l'insécurité dans les communautés.

Le Programme d'Appui à Stabilisation de la Paix à travers le financement de ses sept (7) microprojets à contribuer au peu que ce soit au soulagement des communautés, mais il est important de souligner qu'il y a davantage à faire pour les microprojets actuels et pour d'autres Associations avec des projets génératrice de revenu et source d'espoir pour les communautés.

Le tableau ci-dessous retrace les doléances des bénéficiaires :



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Associations	Commune	Doléances
Association des Femmes de la Commune Alafia Wafakoye	Alafia	Forage pour alimenter la machine à eau et latrine.
Association There Faba de Horogoungougou	Bourem Sidi Amar	Latrine et électrification en panneau solaire
Association Dinthiere de Ganiadjindé	Dangha	Latrine et électrification en panneau solaire
AIFED	Diré	Latrine et électrification en panneau solaire
Association Wafakoy de Giédiou Haoussa	Tindirma	Latrine et électrification en panneau solaire
Association Anoura de Douta	Tingereuef	Latrine et électrification en panneau solaire
Association Yamou Dicko de Sareyamou	Sareyamou	Forage pour Alimenter les étangs piscicoles, électrification solaire et des latrines



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Hormis ses Associations d'autre de la région avec des activités génératrices de revenu qui pour à leurs yeux sont sources d'espoir attendent des financements.

Difficultés Rencontrées :

Avec la crue la plupart de ses communes est difficile d'accès et à rendu le déplacement très difficile pour l'acheminement des matériaux pour les infrastructures. Ce qui s'est présenté comme la difficulté majeure rencontré lors de la mise en œuvre de ce projet.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Conclusion :

Dans l'ensemble le processus c'est bien déroulé. Pendant 7 mois le projet a créé des emplois à travers l'utilisation de la main d'œuvre locales ; les bénéficiaires de par la réalisation de leurs différents microprojets se voient satisfait et remercie chacun, ARDIL, le PASP et la Coopération Allemand qui a bien voulu financer ses activités qui sera une source de revenu et créera des emplois au sein des communautés.

Les comités de gestion et les autorités locales promettent de veiller à l'entretien et à la bonne gestion des infrastructures et des équipements avec un système d'accompagnement et de suivi mise en place par les services techniques.

En espérant que les doléances seront prises en compte, les bénéficiaires souhaiteraient voir d'autre microprojet réalisé.



Association des pêcheurs de Ganiadjindé (formation)

Association des pêche



Association Yamou Dicko de Sareyamou



Sareyamou, form techniques de produ locales pour le



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ACTIVITES TRANSVERSALES

Formations

Des formations spécifiques sont faites à l'endroit de tous les acteurs impliqués qu'il s'agisse des agents, des acteurs à la base, des autorités, des services techniques spécialisés de chacun des projets mis en œuvre au cours de la période.

Genre

ARDIL a une politique genre qui tient compte de la Politique Nationale Genre de la République du Mali portée par le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille.

Droits Humains /Approches Basées sur le droit (ABD)

ARDIL est respectueuse de la jouissance de tous leurs de ses agents mais aussi de toutes les politiques de lutte contre le travail des enfants, contre le harcèlement sexuel sous toutes ses formes tant à l'intérieur de la structure que dans la mise en œuvre ; de la lutte contre la fraude qui est sévèrement sanctionnée avec des cas de remerciement. ARDIL est soucieuse du perfectionnement de ses agents et leurs droits en la matière fait l'objet d'une attention très particulière.

Politique de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS)

ARDIL a mis à jour toute sa politique de lutte contre l'exploitation et les abus sexuels. Ces politiques ont été partagées avec l'ensemble du personnel et avec tous les partenaires.

Cohésion Sociale / Vivre ensemble

Le «Do no harm» nous assiste dans le maintien des relations d'égal à égal avec l'ensemble des communautés et nous conforte dans la confiance que les communautés bénéficiaires avec et pour lesquelles nous œuvrons vouent à ARDIL. A travers chacun des projets/programmes que nous mettons en œuvre, des efforts sont faits pour coudre, cimenter au maximum le vivre ensemble.

DIFFICULTES

Les difficultés que nous avons rencontrées s'inscrivent dans l'environnement le plus large possible de notre Pays, le Mali mais aussi notre zone d'intervention située au Nord du Mali et de la spécificité des communautés partenaires.

La disparité dans le traitement des salaires des agents due aux contributions des partenaires.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ARDIL a vu son budget communication augmenté du fait des connexions tous azimuts de longue durée pour suivre tantôt des formations, ou des réunions ou des orientations en ligne.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

RECOMMANDATIONS

ARDIL doit poursuivre son perfectionnement en renforçant les capacités de son personnel et de son système.

PERSPECTIVES

ARDIL est et reste une organisation soucieuse de contribuer à soulager les souffrances des plus vulnérables quelle que soit leurs ethnie, race, religion et genre.

ARDIL est disposée à exporter ses expériences de vingt-huit (28) années d'exercice du développement tous azimuts.

BUDGET

Cf états financiers certifiés de l'exercice 2021

CONCLUSION

ARDIL est une organisation à but non lucratif, humanitaire, crédible, performante à cheval sur les concepts. ARDIL est soucieuse de son image et de sa personnalité. Riche de 28 années d'expériences, ARDIL est déterminée à exporter sur l'étendue de sa zone d'intervention ouverte sur tout le Pays ses capacités.



**Action Recherches pour le Développement
des Initiatives Locales**

Etats Financiers



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

ONG ARDIL

ETATS FINANCIERS

**Exercice clos au 31 décembre 2021
(Système normal)**

Version Définitive

1
ETATS FINANCIERS 2021

BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05 - N° ASAC : 139/327 ; Pador : ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/1Rue 86-Porte 118 - CGPS LN N° 16°46'0", LW 003°0'22; DUNS N°: 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr - Site web : ongardil.org



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

SOMMAIRE

Fiche signalétique.....	3
Etats financiers exercice clos au 31 décembre 2021.....	4
▪ Bilan	5
▪ Tableau financier des Ressources et des Emplois.....	7
▪ Annexes	9



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

FICHE SIGNALÉTIQUE

DESIGNATION : ONG ARDIL

Forme juridique : Organisation non gouvernementale

Capital social : Non applicable

Nombre d'associés : Non applicable

Président : Abdel Hamid MAIGA

Accord Cadre : N°139/327 MAT/ CAB

Adresse : Sareïkaïna, Tombouctou. Tél : 21 92 13 05

Numéro d'Identification Fiscale : 061000828 Y

Effectif : 15 employés

Chiffre d'affaire au 17 décembre 2021 : non applicable

Système de présentation des états financiers au 31 décembre 2021 : système normal

Régime d'imposition à l'impôt sur les sociétés : Non applicable



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Monsieur le Coordinateur de l'ONG
ARDIL
Sareikaïna, Tombouctou.

Objet :

**Attestation des états financiers annuels de synthèse
Exercice clos le 31 Décembre 2021**

Monsieur le Coordinateur,

J'ai établi la présente attestation de certification dans le cadre de la mission d'attestation des comptes que vous m'avez confié en qualité d'expert-comptable de votre entité au titre de l'exercice 2021.

Les états financiers annuels de synthèse, visés par la présente attestation, comportent quatre (04) pages et se caractérisent par des chiffres clés suivants (en francs CFA)

Libellés	31.12.2021
Total Bilan	561 965 127
Fonds Propres	561 965 127

Je me permets d'attirer votre attention sur le fait que conformément aux dispositions du droit comptable, les états financiers annuels doivent être réguliers, sincères et donner une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de votre ONG. Vous restez ainsi responsables à l'égard des tiers de l'exhaustivité, de la fiabilité, de l'exactitude des informations comptables et financières concourant à la présentation des comptes de définir, de mettre en œuvre et de superviser un système de contrôle interne approprié, ainsi que de mettre en place des mesures de sauvegarde des actifs, de prévention et de détection des

irrégularités et des fraudes. Cela implique notamment le respect des règles applicables à la tenue d'une comptabilité au Mali et du référentiel comptable applicable à votre secteur d'activité.

Vous êtes en outre responsable de la bonne application de la législation et des règlements fiscaux en vigueur ; je ne pourrais être considéré comme se substituant à vos obligations du fait de cette attestation.

La présente attestation n'a pas vocation à tenir lieu d'un rapport de commissariat aux comptes sur les états financiers annuels. La mission de délivrance d'attestation n'est ni une mission de présentation de compte, ni de compilation de comptes, ni un examen limité, ni un audit et en conséquence, nous ne donnons aucune assurance sur les informations financières (ou non financières) que vous avez mises à ma disposition dans le cadre de la présente mission.

Les procédures ci-après ont été mises en œuvre dans le seul but de délivrer l'attestation portant VISA des états financiers.

1. J'ai obtenu les balances générales et auxiliaires de l'entité, procédé à leur contrôle arithmétique et vérifier que :
 - Les soldes d'ouverture concordent bien avec les soldes de clôture de l'exercice précédent sauf exception dument justifiée ;
 - Les balances (générale et auxiliaires) à partir desquelles sont effectués les contrôles sont équilibrées ;
 - Tous les comptes de la balance générale sont bien pris en compte dans les états financiers annuels ;
 - Tous les contrôles arithmétiques nécessaires sont satisfaisants ;
2. J'ai procédé à la vérification de la conformité des principes, règles et méthodes comptables appliqués avec le référentiel comptable en vigueur sur la base de la revue par le professionnel de l'expertise comptable membre de l'ONECCA des dits principes, règles et méthodes comptables ;
3. J'ai vérifié l'existence d'éléments constitutifs d'une comptabilité générale (pièces comptables, grands livres, balance générale) ;
4. J'ai vérifié la validité des informations présentées dans les états financiers annuels et non directement issues de la comptabilité ;
5. J'ai procédé à la vérification portant sur les informations suivantes : la forme juridique, l'identifiant fiscale, l'actionariat, les activités de l'entité ;

6. J'ai effectué la vérification de la page de garde pour m'assurer qu'elle contient les informations suivantes : le système comptable appliqué par le contribuable, l'année d'exercice, la dénomination sociale, l'identifiant fiscale ;
7. J'ai vérifié l'exactitude de l'identifiant fiscale ;
8. J'ai procédé à la vérification de la fiche d'identification et renseignements divers, notamment, la désignation précise de l'activité principale, les domiciliations bancaires, le nom et la qualité de la signature des états financiers ;
9. J'ai vérifié la structure des états financiers tel qu'exigée par les dispositions légales et réglementaires.

Les travaux effectués nous conduisent aux constatations suivantes :

1. Les vérifications relatives au point 1 n'ont pas révélé d'erreurs ;
2. Les vérifications visées au point 2 n'ont pas révélé d'anomalies ;
3. Les vérifications visées au point 4 n'ont pas révélé d'anomalies significatives ;
4. Concernant les procédures relatives au point 5, nous avons examiné la documentation juridique fiscale et vérifier la concordance des informations y figurant avec celles mentionnées sur les états financiers ;
5. Les vérifications de la page de garde visées au point 6 n'ont pas révélé d'anomalies ;
6. Le contrôle de l'identifiant fiscal déclaré n'a pas révélé d'erreur ;
7. La vérification de la fiche d'identification et renseignements divers, notamment, la désignation précise de l'activité principale, les domiciliations bancaires, le nom et la qualité du signataire des états financiers ne relèvent pas d'anomalies ;
8. La vérification de la structure des états financiers tel qu'exigée par les dispositions légales et réglementaires ne relèvent pas d'anomalies.

A l'issue de mes travaux, je n'ai pas relevé d'éléments remettant en cause la vraisemblance, la cohérence d'ensemble, le caractère complet, l'unicité, l'homogénéité et la comparabilité des états financiers, dans le cadre du référentiel comptable applicable.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Mon attestation n'a pas pour seul objectif que celui indiqué dans le premier paragraphe. Il ne peut être utilisé à d'autres fins, ni diffusé à d'autres parties.

Fait à Bamako le 14 Janvier 2022

Mahamadou Moussa KAMISSOKO


Conseil Management Audit
Formation - CMAF SAS
002231 79 06 85 94 7 56 69 08 57
Bamako - République du Mali

**Expert-Comptable Diplômé ;
Commissaire aux Comptes ;
Membre de l'ONECCA Mali par le
Numéro A-19-074**



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

ETATS FINANCIERS AU 31/12/2021



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

BILAN AU 31/12/2021



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Bilan au 31/12/2021 Période allant du 1 er janvier au 31 décembre

Actif	2021	2020	Passif	2021	2020
Charge Immobilisées			Fonds Propres	561 965 127	585 168 250
Immobilisation Incorporelles			Subvention	561 965 127	585 168 250
Logiciel					
Immobilisation corporelle	3 040 445	3 040 445	Passif Circulant		
Matériels	3 040 445	3 040 445			
Actif Circulant	496 480 794	496 480 794			
Fonctionnement De L'exercice	547 052 778	496 480 794			
Trésorerie	11 871 904	61 916 743			
Banque - Caisse	11 871 904	61 916 743			
Total Actif	561 965 127	585 168 250	Total Passif	561 965 127	419 236 559

Conseil Management Audit
Formation - CMAF SAS
Tél: (+223) 79 06 05 94 / 66 69 08 57
Bamako - République du Mali



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS AU 31/12/2021

7

ETATS FINANCIERS 2021

BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05 - N° ASAC : 139/327 ; Pador : ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/1Rue 86-Porte 118 - CGPS LN N° 16°46'0"; LW 003°0'22; DUNS N°: 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr - Site web : ongardil.org

TABLEAU FINANCIER DES RESSOURCES ET DES EMPLOIS		
RESSOURCES		
1	Report des soldes 2020 :	61 916 743
2	Subventions Reçues 2021	561 965 127
TOTAL RESSOURCES (I)		623 881 870
EMPLOIS		
1	Achat de fourniture de bureau – de petit matériel et de prestation de services	145 847 484
2	Charges du personnel (salaires et indemnités)	222 651 327
3	Eau – Electricité - Carburant	9 319 266
4	Transport	15 341 551
5	Locations	23 089 500
6	Entretien et réparations	3 530 000
7	Assurances	132 750
8	Séminaire et conférence	112 213 253
9	Frais de télécommunications	7 880 080
10	Frais bancaire	158 094
11	Honoraires	26 004 015
12	Restauration	5 201 534
13	Missions	32 998 000
14	Impôts	7 643 112
TOTAL EMPLOIS (II)		612 009 966
Disponibilité dans la Trésorerie au 31/12/2021 (I) – (II)		11 871 904

Conseil Management Audit
 Formation - CMAF SAS
 Tél: (+223) 79 06 05 94 / 66 69 08 57
 Bamako - République du Mali

8
ETATS FINANCIERS 2021



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locale

ANNEXES :

1- PRESENTATION DE L'ONG ARDIL

2- ACTIF IMMOBILISE AU 31/12/2021



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



BP 77 Tél. : (223) 21 92 13 05
N° ASAC : 139/327 ; Pador : ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/1Rue 86-Porte 118
CGPS LN N° 16°46'0"; LW 003°0'22; DUNS N°: 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr
Site web : ardil.org

I. Présentation de l'ONG ARIL

1.1. Création

L'ONG Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL) a été créée selon l'accord cadre N°139/327 MAT/ CAB du 26 juin 1992, Avenant N° 1554 du 4 Août 1995.

1.2. Financement de l'ONG

N'étant pas une entreprise à but lucratif, l'ONG n'a pas de capital. Elle est financée essentiellement par les subventions.

L'ONG ARDIL prépare ses projets qu'elle présente pour financement.

1.3. Activités

Le but de ARDIL est de *contribuer au développement de la région de Tombouctou en renforçant la Paix et en luttant contre la pauvreté par la promotion du développement des initiatives locales avec la participation des organisations communautaires de base.*

1.4. Droit applicable

Comme toute ONG, ARDIL est régie par les textes suivants :

- Son Statut
- Accord Cadre
- Les textes de l'OHADA et du SYSCOA
- Les lois maliennes non abrogées par les textes OHADA et SYSCOA

1.5. Dossier fiscal

L'ONG est assujettie aux impôts et taxes sur salaire



BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05
N° ASAC : 139/327 ; Padior : ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/1Rue 86-Porte 118
CGPS LN N° 16°46'0" ; LW 003°0'22 ; DUNS N° : 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr
Site web : ardiltb.org

II. Système Comptable

2.1. Unité de compte

Les comptes de l'ONG ARDIL sont en franc de la communauté financière africaine la parité du FCFA avec l'Euro est fixé à 1euro = 655.957

2.2. Système comptable

Les comptes de l'ONG ARDIL sont tenus selon les prescriptions du système comptable OHADA-SYSCOA.

2.3. États financiers

Le SYSCOHADA Révisé prévoit selon la taille des entreprises mesurée par le chiffre d'affaires la présentation des comptes suivant deux systèmes : le système normal et le système minimal de trésorerie.

Etant une ONG à but non lucratif, l'ONG ARDIL n'a pas de chiffre d'affaires. Un compte de résultat n'est donc pas établi

Les comptes au 31 décembre 2021 sont présentés suivant le système normal. Les états financiers sont le bilan et le tableau emplois ressources.

2.4. Méthodes dévaluation

Les états financiers ont été établis conformément aux principes comptables énoncés par le SYSCOA et OHADA la méthode d'évaluation retenue est le cout historique. Les opérations sont enregistrées à leur valeur le jour de la transaction.

Les immobilisations acquises par l'ONG ARDIL elle-même sont constituées :

- ✓ Matériel de transport
- ✓ Matériel de bureau
- ✓ Mobilier de bureau
- ✓ Aménagement et installation

L'ONG ARDIL étant une ONG, les immobilisations ne donnent pas lieu à amortissements.

BP 77161 - 2231 21 82 13 85
 N° ASSAC: 138027 - P.A. Mali 2006/281/186375614
 N°C: 04/00028 VNO INRS TLAMUIG 84/Prés 118
 CGRS UN N° 153609 - L.W. 003 0722 - DENIS N°: 55-898-4071
 Email: ardil_societe@ardil.org.mali
 Site web: ardil.org



Actif immobilisé au 31/12/2021

Désignation	Solde au 01/01/2021	Acquisition		Diminution	Solde au 31/12/2021
		Acquisition	reclassement		
Charge immobilisées					
Immobilisations incorporelles					
logiciel					
Immobilisations corporelles					
Matériels	3 040 445	0	0		3 040 445
Total Actif Immobilisé	3 040 445	0	0		3 040 445

Conseil Management Audit
 Formation - CMAF SAS
 Tél: (+223) 79 06 05 94 / 66 69 08 57
 Bamako - République du Mali

1
 ETATS FINANCIERS 2021

Conseil Management
 Formation - CMAF
 Tél: (+223) 79 06 05 94 / 66 69 08 57
 Bamako - République du Mali



**Action Recherches pour le Développement
des Initiatives Locales**

Accord Cadre



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Modèle 1

28 JAN 2008

ACCORD-CADRE

Entre

LE GOUVERNEMENT DE LA
REPUBLIQUE DU MALI

Et

L'ONG Association signataire
de l'Accord-Cadre N° 0139/000327
avec l'Etat

Dénommée : Action Recherche pour
le Développement des Initiatives
Locales (ARDIL) .





Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

Le Gouvernement de la République du Mali, ci-après dénommé «le Gouvernement» représenté par le Ministre de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales d'une part

Et

L'ONG -Association signataire de l'Accord-Cadre N° 0133/032/03 avec l'Etat-

ci-après dénommée Action Recherche pour le Développement des Initiatives Locales (ARDIL).

représentée par Son Mandataire, Mr Baba Cheibani

d'autre part,

Préambule

- * soucieux de contribuer efficacement au développement économique, social et culturel des populations maliennes, selon les cadres de référence adoptés par le Gouvernement de la République du Mali,
- * soucieux de contribuer au renforcement des capacités des acteurs du développement en vue d'accélérer l'appropriation et la prise en charge du développement local, y compris les technologies adaptées,
- * soucieux de promouvoir le renforcement d'une société civile participant à la formulation et à la mise en œuvre des politiques de développement,
- * soucieux de promouvoir la démocratie et d'accompagner la mise en œuvre de la politique de décentralisation dans le pays,
- * soucieux de renforcer un partenariat dynamisant les efforts de l'Etat et des ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- dans l'appui aux communautés,
- * soucieux d'adapter le cadre juridique général de leur coopération à cet effet,

SONT CONVENUS DE CE QUI SUIT :

PREMIERE PARTIE :

CHAPITRE I :

DISPOSITIONS GENERALES

ARTICLE 1 :

Les documents de partenariat constatent les engagements réciproques des parties impliquées ainsi qu'il suit :

L'Accord-Cadre Gouvernement / ONG – Association ARDIL signataire de l'Accord-Cadre N° 0133/032/03 avec l'Etat- précise les engagements de principe liant indistinctement l'Etat à toute ONG – Association signataire d'Accord-Cadre avec l'Etat.

Les modalités d'accord d'intervention sont consignées dans :

- a- La « Lettre d'Exécution Technique » ou contrat, qui précise les engagements entre l'ONG – Association ARDIL signataire de l'Accord-Cadre N° 0133/032/03 avec l'Etat- et les départements techniques chargés de la mise en œuvre des programmes sectoriels. Ces engagements sont relatifs aux clauses administratives, financières et techniques de mise en œuvre de ces programmes.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

b- le « Protocole d'Entente avec la Collectivité Territoriale » qui précise les engagements entre la Collectivité Territoriale et l'ONG – Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat- dans la mise en œuvre de programmes de développement régional, local ou communal.

ARTICLE 2 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat- est une association à but non lucratif et ne peut donc pas, sous réserve de convention ou exonération particulière, exercer des activités lucratives dans un but de partager des bénéfices.

DEUXIEME PARTIE :

ENGAGEMENTS DES PARTIES

CHAPITRE II :

A- ENGAGEMENTS DE L'ONG – **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat

ARTICLE 3 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat- s'engage, conformément à la politique de développement économique, social et culturel de la République du Mali et au présent Accord-Cadre, à intervenir dans les zones et domaines énumérés ci-dessous par des actions concrètes de type humanitaire et/ou de développement :

ZONES :

- Régions de Tombouctou.

DOMAINES :

- Agriculture, Elevage, Eaux et forêt, Pêche, Environnement, Education et Formation

ARTICLE 4 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat- s'engage à collaborer au suivi évaluation en fournissant toute information utile sur ses programmes et activités au Mali.

ARTICLE 5 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat- s'engage à transmettre à la CADB au plus tard le 31 janvier, un rapport d'activités faisant le point de ses interventions et un rapport financier, annuels statutairement adoptés par l'ONG - Association signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0322... avec l'Etat-, selon le canevas type proposé par la CADB et accepté d'accord parties.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ARTICLE 6 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à communiquer à la Direction Générale des Douanes la liste exhaustive et quantifiée des matériels, matériaux et équipements (y compris équipements informatiques) à importer dans le cadre de chaque projet ou programme qu'elle réalise au Mali.

A partir du moment où l'activité cesse, le matériel devra être remis à la consommation ou affecté à une autre organisation ou projet bénéficiant des mêmes statuts, sur approbation du Directeur Général des Douanes.

ARTICLE 7 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à recruter de manière préférentielle du personnel national dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes et est tenue d'appliquer la législation du travail et des lois sociales en vigueur au Mali.

ARTICLE 8 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à n'œuvrer que dans le cadre strict de sa mission et dans le respect de la Constitution et des Lois maliennes.

ARTICLE 9 :

Le personnel expatrié de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- arrivant au Mali se soumettra à la réglementation relative aux conditions d'entrée et de séjour des étrangers au Mali.

ARTICLE 10 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à participer aux réunions auxquelles elle est conviée par écrit dans un délai convenable.

ARTICLE 11 :

L'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- s'engage à informer l'Administration malienne sur le déplacement de son personnel à l'intérieur du pays.

B- ENGAGEMENTS DU GOUVERNEMENT

ARTICLE 12 :

En vue de la bonne exécution des programmes de développement de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- le Gouvernement lui facilitera, par l'entremise des Collectivités Locales, des EPA, ou des Départements Techniques :

- les contacts avec les populations et les services techniques,
- l'accès à toutes informations et documentations utiles, notamment celles relatives aux programmes nationaux de développements sectoriels, aux programmes décentralisés des collectivités territoriales et ceux des EPA.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ARTICLE 13 :

Le Gouvernement fournira toute l'assistance dont le personnel de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- peut nécessairement avoir besoin pour remplir sa mission de façon satisfaisante et lui accordera aide et protection.

Il tiendra informée l'ONG - Association signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- de toute question que pourrait soulever la présence de son personnel expatrié en République du Mali.

ARTICLE 14 :

Le Gouvernement accordera au personnel expatrié de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- les facilités administratives de délivrance de visas, conformément aux dispositions en vigueur en République du Mali.

ARTICLE 15 :

Le Gouvernement s'engage à créer un cadre de partenariat avec les ONG - **ARDIL** Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat, à les soutenir dans leur mission d'appui humanitaire et/ou de développement.

Le Gouvernement s'engage à inviter l'ONG - Association signataire d'Accord-Cadre N° 0139/0327 avec l'Etat- au cadre de concertation annuelle Gouvernement / ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat-.

ARTICLE 16 :

Le Gouvernement s'engage à réaliser un bilan annuel des activités des ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- au Mali et à le rendre public au plus tard le 31 décembre de l'année suivante.

ARTICLE 17 :

Le Gouvernement s'engage à financer le suivi évaluation de l'activité des ONG - Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- à travers l'inscription de lignes budgétaires dans le budget national et les conventions bilatérales ou multilatérales.

ARTICLE 18 :

Le Gouvernement s'engage à accorder à l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- sur présentation d'un dossier conforme de demande d'exonération douanière auprès du Ministre chargé des Finances les avantages suivants :

a) L'exonération du Droit de Douane (DD) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigibles au cordon douanier sur les matériaux, les fournitures, les matériels d'équipements et les matériels techniques destinés à être incorporés intégralement et à titre définitif dans les ouvrages à réaliser dans le cadre de l'exécution des projets qu'aile finance au Mali.

Les autres droits, taxes, prélèvements et redevances non visés ci-dessus restent entièrement dus. Cette exonération s'applique également :

- au mobilier de bureau destiné au fonctionnement de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat;
- aux biens offerts en don par l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/0327..... avec l'Etat- à ses partenaires.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ARTICLE 19 :

Sur le plan fiscal, le Gouvernement s'engage à accorder à l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2 avec l'Etat- sur présentation d'un dossier conforme de demande d'exonération fiscale auprès du Ministre compétent l'exemption d'impôts, droits et taxes, sur les salaires, indemnités et autres rémunérations en espèce ou en nature allouées par l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2..... avec l'Etat à son personnel expatrié, à l'exception de la Taxe-Logement (TL).

Les impôts, droits et taxes sur les rémunérations allouées à son personnel de nationalité malienne et de nationalité étrangère recruté au Mali sont dus dans les conditions de droit commun.

ARTICLE 20 :

Le dossier de demande d'exonération comportera obligatoirement le certificat d'opérationnalité établi par la CADB sur la base du rapport d'activités et du rapport financier annuels statutairement adoptés par l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2. avec l'Etat.

ARTICLE 21

Sur le plan de la protection sociale, l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2..... avec l'Etat- est soumise à la réglementation en vigueur en République du Mali en ce qui concerne le paiement des cotisations sociales pour son personnel national et pourra facultativement, étendre cette couverture à son personnel expatrié.

TROISIEME PARTIE

DISPOSITIONS TRANSITOIRES & FINALES

ARTICLE 22 :

En cas de changement de zones et domaines, inscrits à l'article 3, le Gouvernement et l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2. avec l'Etat- co-signent leur accord dans un Avenant.

ARTICLE 23 :

En cas de faute prouvée de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2 avec l'Etat- le Gouvernement peut prendre des sanctions à son encontre conformément à la législation en vigueur.

ARTICLE 24 :

Sous réserve des dispositions de l'article 23 ci-dessus, tout différend entre le Gouvernement et l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N° 0139/03.2.2..... avec l'Etat relatif à l'interprétation, l'application du présent Accord-Cadre, s'il n'est pas réglé à l'amiable, doit être réglé par voie de négociation.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

- b) l'exonération du Droit de Douane (DD) et de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) exigibles sur les effets et objets personnels, à l'exclusion des véhicules automobiles, importés par le personnel expatrié chargé de l'exécution des différents marchés et/ou contrats ainsi que ceux des membres de leur famille les accompagnant ou venant les rejoindre et devant partager leur résidence, sous réserve que ces effets et objets soient en cours d'usage depuis au moins six (06) mois et que leur importation intervienne dans un délai n'excédant pas six (06) mois après la prise de fonction au Mali des importateurs.
- c) le régime de l'Admission Temporaire (AT) pour les véhicules utilitaires et les motos importées pour le compte de l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N°0133/03.7 avec l'Etat- pour les besoins des projets qu'elle finance au Mali. Ce régime est de même accordé pour la durée des travaux aux équipements techniques et professionnels nécessaires à l'exécution du programme à réaliser et destinés à être réexportés à la fin des travaux.
- d) le régime de l'importation temporaire (IT) pour les véhicules de tourisme et pour les motos importées par les expatriés travaillant pour l'ONG - Association **ARDIL** signataire de l'Accord-Cadre N°0133/03.7 avec l'Etat-. La durée de validité de ce régime ne peut être supérieure à celle prévue par le contrat de travail signé entre l'ONG -Association signataire de l'Accord-Cadre N°0133/03.7 avec l'Etat- et le dit employé.

Le Droit de Douane (DD) et la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) liquidés sous ces deux régimes sont suspendus pendant toute la durée desdits régimes. Les autres droits, taxes, prélèvements et redevances non visés ci-dessus restent entièrement dus.

L'exonération visée aux points a) et b) ci-dessus ne s'applique pas :

- aux carburants et aux lubrifiants
- aux pièces détachées, pneumatiques et outils d'entretien destinés aux véhicules;
- aux matériels électro-ménagers et produits alimentaires;
- aux autres biens non expressément repris aux points a) et b) ci-dessus.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales

ARTICLE 25 :

Le présent Accord-Cadre demeure en vigueur jusqu'au quatre-vingt dixième jour qui suivra la date à laquelle l'une des deux parties aura notifié par écrit à l'autre son intention d'y mettre fin.

ARTICLE 26 :

Le présent Accord-Cadre évoluera en fonction des changements de forme et de fond de l'Accord-Cadre de base.

ARTICLE 27 :

Les ONG -Associations signataires d'Accord-Cadre avec l'Etat- existantes au moment de la signature du présent Accord-Cadre disposent d'un délai de douze mois pour se conformer aux dispositions relatives à la Lettre d'Exécution Technique, au Protocole d'Entente, et aux Canevas de Rapport d'Activités et de Rapport Financier.

ARTICLE 28 :

Le présent Accord-cadre qui abroge toutes dispositions antérieures contraires entrera en vigueur à compter de sa date de signature.

Fait à Bamako, le 15 / 08 / 2008

Pour l'ONG - **ARDIL** Signataire
de l'Accord - Cadre N° 0139/000307
avec l'Etat.

Pour le Gouvernement
de la République du Mali

Tel : 292-13-05/293-10-98
e-mail : ardiltombouctou@hotmail.com
ardiltombouctou@yahoo.fr

Le Mandataire

Le Ministre de l'Administration Territoriale
et des Collectivités Locales

Mr. Baba Cheibani

GENERAL DE DIVISION KAFOU GOUNA KONE
Grand Officier de l'Ordre National





Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05
N° ASAC : 139/327 ; Pador :ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-630/Rue 86-Porte 118
CGPS LN N° 16°46'0"; LW 003°0'22; DUNS N°: 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr
Site web : ardilht.org

PROCES VERBAL 16^{ème} Réunion ORDINAIRE Conseil d'Administration ARDIL

L'an deux mil dix neuf et le dix sept janvier, s'est tenue à son siège à Tombouctou, la seconde réunion ordinaire du conseil d'administration de l'ONG ARDIL (Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales), sur convocation de son président, Mr. Abdel Hamid Maïga.

Les points à l'ordre du jour :

- 1- Approbation du rapport annuel de l'exercice 2018 ;
- 2- Approbation du choix du cabinet d'expert comptable pour la certification des comptes 2018 ;
- 3- Approbation de la planification 2019;

Après vérification des mandats et l'atteinte du quorum la deuxième réunion ordinaire du conseil d'administration pouvait régulièrement et effectivement se tenir.

Etaient en mission : Mohamed Elmoctar, Baba Maïga.

La présidence de la séance était assurée par le président du CA. Le secrétariat a été assuré par Mr Mahalmdane Dédéou.

Prenant le premier la parole, le président a remercié les uns et les autres pour leurs contributions diverses et multifformes en vue de rehausser l'image de la structure. Il a remercié le Coordinateur exécutif et l'ensemble de son équipe pour le travail abattu courant l'exercice 2018. Le président a rappelé tous les investissements et tous les appuis de l'ONG aux différentes sollicitations de tous les partenaires, aussi bien ceux de la base que ceux des structures administratives et des collectivités territoriales.

Il me plaît, dira t-il, devant cet auguste assemblée, de magnifier toute sa satisfaction pour l'engagement et la détermination qui ont qualifié chacun des membres du CA et du bureau exécutif car les difficultés qui ont jalonné l'exercice surtout l'insécurité dont ARDIL a été victime.

Chaque membre a prouvé son attachement indéfectible à tout mettre en œuvre pour la promotion de l'ONG ARDIL qui doit jouer pleinement son rôle, quelles que soient les conditions difficiles qui prévalent.

Sur l'ensemble de son parcours de sa création en 1992 à nos jours, notre ONG locale a fait des avancées et force est de reconnaître que ARDIL reste l'une des rares à faire face à la dure période d'insécurité pour appuyer et conseiller les populations sur toutes les bonnes pratiques du vivre ensemble et de la cohésion sociale.

Ceci n'est pas gratuit. Il est tout simplement dû à l'engagement et à la volonté des membres fondateurs qui ont le souci de voir l'ONG se perpétuer, se pérenniser afin qu'elle puisse répondre aux objectifs initiaux et fondamentaux que l'ONG ARDIL, s'est fixé.

Mais aujourd'hui, n'est-il pas temps pour nous de nous interroger sur la zone d'intervention mais aussi sur les domaines d'intervention au regard de toutes les mutations ?

Après son intervention, la parole a été donnée au coordinateur exécutif qui a présenté le rapport annuel 2018.

Moustapha Abdoulaye: Je ne voudrais pas revenir sur la pertinence des propos du président. Mais je voudrais ajouter ceci: notre réunion ordinaire est seule souveraine et nous allons tous nous plier à ses décisions. Avec le mandat que vous nous avez confié.



Action Recherches pour le Développement des Initiatives Locales



BP 77 Tél : (223) 21 92 13 05
N° ASAC : 139/327 | Pador :ML2008CBK1806375614
NIF : 061000828 Y N° INPS 21-6301Roc 86-Porte 118
CGPS LN N° 16°46'0"; LW 003°0'22; DUNS N°: 55-989-8071
Email : ardil_tombouctou@yahoo.fr
Site web : ardilbt.org

Je voudrais aussi rappeler que les réalités d'hier ne sont plus celles d'aujourd'hui. Il y a une évolution sensible de notre organisation à laquelle nous devons nous adapter. C'est le moment ou jamais. Chacun doit se mettre dans la perspective d'une gestion plus transparente respectant l'orthodoxie de la bonne gouvernance et de la bonne gestion. Je me dois de rendre hommage à toute l'équipe pour les résultats obtenus et pour la qualité du rapport.

Mahamadane Dédéou: Je ne veux pas faire l'éloge de quelqu'un, mais je ne peux pas m'empêcher de dire à cette réunion, que les acteurs, membres du conseil d'administration et de l'exécutif ont donné le meilleur d'eux –même pour que les présentes réalisations soient. Nous n'attendons pas une récompense ni une reconnaissance pour les actes accomplis, parce que c'est de façon désintéressée que nous avons toujours agi. Il ne faudrait donc pas que ceci influe sur les décisions que vous serez amenés à prendre sur la fonctionnalité du Conseil d'Administration de l'ONG ARDIL.

Mme Lala Cheihani: Pour qu'on puisse avancer dans les débats, j'allais proposer que l'on nous fasse lecture de la planification de l'exercice 2019. Ainsi, le rapport et la planification annuelle 2019 seront amendés conjointement.

Le président de séance a informé la réunion de la nécessité de se prononcer sur le choix du cabinet d'expertise comptable qui doit certifier les comptes de l'exercice 2018.

Après plusieurs discussions sur les points inscrits à l'ordre du jour la réunion ordinaire a approuvé le rapport annuel 2018 du bureau exécutif, donner mandat au bureau exécutif de choisir un cabinet d'expert comptable crédible mais aussi approuvé la planification de l'exercice 2019.

Le 17 Janvier 2019

Ont signé pour la réunion ordinaire

Le Secrétaire de Séance

Mahamadane Dédéou

Le Président de séance

Abdel Hamid Maïga